MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE

(ANNÉE 1929)

SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME SEPTIÈME

DEUXIÈME PARTIE

DEIR EL MÉDINEH

PAR

BERNARD BRUYÈRE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1930



RAPPORT

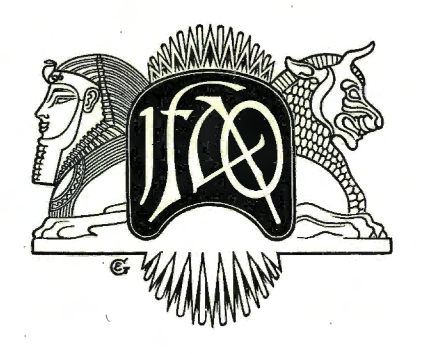
SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(1929)

PAR

M. BERNARD BRUYÈRE







LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1930

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE DEIR EL MÉDINEH

(1929)

PAR

BERNARD BRUYÈRE.

SOMMAIRE :

LE CHANTIER DES FOUILLES DE 1929.

Nous avions cette année pour objectif le dégagement partiel du secteur limité au nord par la falaise, à l'est par le temple, à l'ouest par la tombe n° 290, au sud par les fouilles italiennes dans le village antique.

Ce travail pouvait se diviser en deux phases. La première consistait dans le grattage du flanc abrupt et du pied de la falaise du nord sur une longueur totale *est-ouest* de 95 mètres avec nettoyage complet des tombes rupestres dont on apercevait les entrées de spéos et recherche des éléments encore inconnus de la tombe n° 215, d'Amen em apet.

Pour réaliser cette première phase, nous avons établi une voie Decauville à quelques mètres en avant du pied de la falaise. Sa direction *est-ouest* et son niveau assez élevé, sur les buttes de déblais préalablement reliées entre elles, nous permettaient de déverser la terre et les pierres dans le cirque du nord. Il importait que ce site encore chaotique fût remis en état cette année avant que l'accès n'en fût interdit par les fouilles de la seconde phase.

Nous avons pu ainsi nous défaire utilement d'une masse importante de déblais, en reconstituant devant les chapelles du cirque toute une série de terrasses qui, sans vouloir rétablir avec exactitude l'aspect antique du lieu, cherchent à s'en écarter le moins possible. Nous manquions de données précises pour limiter chacune des cours tombales et ne pouvions fixer comme certains que leurs niveaux respectifs et quelques départs de murs de séparation.

L'exécution de la seconde phase, comportait le rétablissement de la voie Decauville *nord-sud* allant du n° 290 jusqu'à l'ouadi sud. Ce tracé qui nous sert depuis huit ans, aura encore son emploi pendant deux ou trois campagnes. Il avait fallu, l'an dernier, couper le tracé à la hauteur des tombes n°s 250 et 356. Nous avons été obligés de resouder les deux tronçons en construisant une digue qui enterre provisoirement la tombe n° 356. Le but de cette seconde voie était l'enlèvement des koms les plus proches de la tombe n° 290 car nous ne songions pas à déblayer la totalité du vaste plateau qui sépare cette tombe du temple ptolémaïque malgré l'augmentation notable de nos crédits et le renfort apporté à notre personnel par la présence de M. le Directeur et de MM. Černý, Nagel et Bucher.

Les fouilles ont duré du 20 décembre au 1er avril. Pendant le mois du Ramadan le travail se poursuivait sans arrêt de six heures du matin à treize heures. En temps normal, de six heures à seize heures et demie avec interruption d'une heure et un quart pour les repas. Le personnel ouvrier se composait de 86 hommes et de 147 enfants.

Nous avons pu dans le même temps, opérer certaines réfections de tombes, l'aménagement de magasins anciens et la construction de magasins nouveaux et enfin l'agrandissement de la maison des fouilleurs devenue insuffisante.

RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES.

On peut résumer les résultats scientifiques des fouilles de 1929 de la façon suivante : 1° Les recherches effectuées à la tombe n° 215 ayant donné, avec la chapelle qui était déjà connue, une cour seulement, sans puits ni caveau, il est dorénavant presque certain que le scribe Amen em apet, propriétaire de la chapelle n° 215 est le même que celui du caveau n° 265 situé dans la cour de la tombe n° 7 de Ramès.

2° La trouvaille de la tombe n° 1200 démontre l'occupation du cimetière de Deir el Médineh au Moyen Empire et révéla en ce lieu la sépulture d'un vizir Amen em hat.

3° Celle des tombes n°s 1195, 1196, 1197 et 357 témoigne aussi de l'occupation au Moyen Empire, puis de remaniements et de réemplois aux époques postérieures jusqu'à l'ère chrétienne presque sans interruption, puisque nous avons trouvé là des preuves de l'usage de ces tombes au Nouvel Empire, aux époques gréco-romaine et copte.

La constatation la plus intéressante est peut-être la presque confirmation d'une hypothèse que nous avions déjà formulée et d'après laquelle un certain nombre de prêtres d'Amon retrouvés dans la seconde cachette de Deir el Bahri furent d'abord enterrés à Deir el Médineh dans les tombes désaffectées des *Sotmou.*

4° La découverte de tout un groupe de chapelles non funéraires au milieu de la nécropole des *Sotmou,* nous redonne une sorte d'acropole ou de temenos malheureusement très ruiné; mais dont le plan est assez clair. Une telle réunion de petits sanctuaires votifs, d'oratoires populaires, apporte de nouvelles lumières sur les cultes particuliers des artisans de cimetières et de nouveaux arguments en faveur de l'opinion que les *Sotmou* formaient à la fois une corporation artisane et une confrérie religieuse.

Dans l'exposé des résultats archéologiques de la campagne de 1929, nous envisagerons d'abord le déblayement des chapelles votives dont l'étude d'ensemble est plus propice qu'une étude de détails, à des comparaisons intéressantes. Ce téménos relie les chantiers des années précédentes 1922 à 1924 aux chantiers de la falaise du nord sur lesquels nous prévoyons encore une ou deux saisons de travaux. Il s'appuie justement contre le pied de cette falaise que nous suivrons ensuite de l'ouest à l'est dans l'ordre numérique des tombes dégagées cette année.

CHAPELLES VOTIVES.

Dans certains rapports de fouilles des années précédentes et dans un mémoire [1] nous avons eu déjà l'occasion de parler des cultes particuliers des *Sotmou,* des oratoires

[1] *Rapport des fouilles à Deir el Médineh 1922-1923,* p. 59 et pl. II, XI; *1923-1924,* p. 30 et pl. II, XXIX; *1924-1925,* p. 19; *1926,* p. 7. — *Mémoire de l'Institut français,* t. LVIII, *Mert Seger à Deir el Médineh.*

affectés à ces cultes et des rapprochements que l'on peut faire entre les dispositifs des chapelles votives de Deir el Médineh et des *Tomb chapels* de Tell el Amarna. De son côté le Dr J. Černý a eu à envisager la même question au sujet du *Culte d'Amenophis I chez les ouvriers de la nécropole thébaine* (1).

Le nombre important de stèles sans caractère funéraire dédiées aux divinités de la nécropole, qui sont dans les musées d'égyptologie; nous était une indication que le nombre des chapelles votives devait être lui-même assez grand à Deir el Médineh, soit dans le village, soit dans la nécropole.

Le déblayement du temple par M. E. Baraize en 1912, avait remis au jour toute une série de petits oratoires groupés dans l'enceinte ptolémaïque et à l'extérieur (2) et fait retrouver une statuette de Thotmès III, qui provenait peut-être d'une chapelle où subsistent encore des peintures murales et des cartouches de ce roi (3).

Les fouilles de Schiaparelli avaient fait découvrir une chapelle de Séti Ier au nord du temple (4) et le Musée de Turin possède une magnifique statue en calcaire peint d'Amenhotep Ier, des statuettes en bois d'Ahmès Nefertari, semblables à celles du Louvre. Nous avons signalé, par ailleurs, les nombreux monuments dédiés à Mert Seger et émis l'hypothèse que tous ces *ex-voto,* toutes ces statuettes de la déesse serpent ne pouvaient provenir du seul oratoire de Ptah, dans la Vallée des Reines.

Les recherches de la Mission Italienne et de l'Institut Français dans ce dernier site, en nous fixant de façon certaine sur une des origines de la plupart de ces monuments, avaient eu aussi pour résultat la détermination exacte du sanctuaire principal des *Sotmou* et son attribution à Ptah et Mert Seger. Nous laisserons de côtés ces spéos de la Vallée des Reines qui ont un caractère très particulier et très différent des autres lieux saints dont nous avons à nous occuper ici.

D'autres investigations entreprises par les diverses missions qui se sont succédées à Deir el Médineh ont fait surgir du sable, dans le village, des restes de constructions au sujet desquelles rien n'a encore été écrit; mais qui seront étudiés par nous plus tard et qui déjà présentent certaines analogies avec celles que nous avons découvertes cette année. Peut-être verra-t-on alors que le nombre des chapelles votives des *Sotmou* était relativement grand pour la quantité de maisons d'habitation et de tombes affectée aux ateliers royaux des cimetières thébains.

Nous pouvons cependant mentionner l'édifice dégagé par nous en 1922 contenant un fragment de fresque et un naos précédé d'un escalier (5) qui semble appartenir à la catégorie des oratoires privés. Cette sorte de *lararium* aménagé dans une des salles

(1) *Bulletin de l'Institut français du Caire,* XXVII, p. 160 et *Annales du Service des antiquités,* XXVII, p. 201.

(2) *Annales du Service des antiquités,* XIII, p. 19 à 42.

(3) *Rapport des fouilles à Deir el Médineh 1926,* p. 7, fig. 1.

(4) Une photographie de cette ruine est visible au Musée de Turin dans un des albums mis à la portée du public.

(5) *Bulletin de l'Institut français du Caire,* XXII, p. 121, *Un fragment de fresque de Deir el Médineh.*

d'une demeure pourrait bien n'avoir pas été un cas isolé, car nous avons remarqué dans d'autres ruines de maisons des agencements de même nature.

Dans la nécropole, vers les étages inférieurs, nos propres fouilles ont déblayé autour de la tombe n° 290 d'Ari Nefer plusieurs monuments que, faute de points de comparaison, nous n'osions pas classer définitivement comme chapelles votives; mais qui nous paraissaient trop différents des chapelles tombales pour rentrer dans la série des mausolées de *Sotmou.* Ce sont les monuments que nous avions provisoirement appelés : chapelle à trois loges, chapelle du dessinateur et chapelle du Djebel[1].

Aujourd'hui, à la lumière des découvertes de cette année, nous croyons pouvoir ranger ces trois bâtiments parmi les sanctuaires non funéraires et nous profiterons de cet examen général des chapelles votives pour revenir sur ce qui a été dit à leur sujet dans les rapports précédents.

Au milieu du cirque du nord, il existe également, sur un îlot de déblais préservé par hasard de la pioche des archéologues démolisseurs, une auge circulaire de pierre calcaire appuyée contre des restes de murailles. Le plan de la construction, dont ces murs faisaient partie, est impossible à retrouver aujourd'hui et sa destination est également difficile à préciser. Tout ce que l'on peut en dire c'est que ce n'était pas une tombe. On peut dès lors hésiter seulement entre une maison de gardien ou de prêtre et une chapelle votive.

Enfin rappelons, pour mémoire, le jambage de porte trouvé en 1923 dans la chapelle Y_2 (n° 1185) qui pourrait provenir, sinon d'un temple funéraire royal, au moins d'une chapelle dédiée à Ramsès VI par son fils Ramsès VII[2].

DISPOSITIFS GÉNÉRAUX DES CHAPELLES VOTIVES.

En même temps que l'Institut français découvrait à Deir el Médineh les ruines de la chapelle du djebel, de la chapelle du dessinateur et de la chapelle à trois loges, l'*Egypt Exploration Society* dégageait à Tell el Amarna une vingtaine de constructions de même espèce, formant une agglomération plus facilement comparable à un bloc de maisons qu'à un quartier de cimetière.

L'année suivante le rapport de la mission anglaise[3] analysant les résultats des fouilles, consacrait un long et substantiel chapître à ces constructions qu'il nommait des *Tomb chapels,* tout en s'étonnant de la disposition insolite de ces chapelles et de l'absence de caveaux funéraires dans un périmètre inférieur à une douzaine de mètres. Après tout, il se pouvait que les conditions de site, de classe sociale, de rites spéciaux ou encore l'esprit novateur qui présida à la création de la nouvelle capitale

[1] *Rapport 1922-1923* et *1923-1924.*
[2] *Rapport 1923-1924,* p. 92 et 93.
[3] Eric Peet et Leonard Woolley, *The city of Akhenaten,* Part I, 1921-1922.

et à la réforme de la religion, aient eu comme conséquence l'adoption d'un type funéraire adéquat, en rupture avec les traditions. Cependant ces chapelles, souvent complétées par des pièces d'habitation, ne contenaient aucun objet qui fut nettement de nature funéraire. Quelques stèles votives, des poteries, des tables d'offrandes et des bassins de purification constituaient tout le butin recueilli. De plus, les caveaux les plus proches ne renfermaient aucun cadavre, sauf celui d'un enfant, d'ailleurs enterré là à une époque beaucoup plus récente, et l'on pouvait douter de la destination funéraire de ces hypogées rudimentaires.

Dans un rapport de 1923-1924, frappé de la ressemblance de la chapelle du djebel à Deir el Médineh avec la chapelle n° 525 de Tell el Amarna, j'émettais l'hypothèse que la première était peut-être un type nouveau rapporté de la capitale du Disque par les ateliers royaux des nécropoles qui avaient probablement suivi l'exode d'Amenhotep IV et qui étaient rentrés ensuite à Thèbes après la mort du roi schismatique.

Au point de vue archéologique un point important était d'ores et déjà acquis par la constatation de la similitude exacte de ces types de chapelles dans deux nécropoles du Nouvel Empire affectées à des corporations artisanes de cimetières royaux.

Il restait à déterminer la destination de ces chapelles.

A Deir el Médineh, la tombe n° 8 de l'architecte Kha, est la seule exception connue jusqu'ici qui place le caveau hors de l'enceinte où s'élève la chapelle-pyramide. Elle est datée du règne d'Amenhotep II.

Pour l'époque ramesside, l'entrée des caveaux est généralement située devant la chapelle ou à l'intérieur de celle-ci : c'est-à-dire toujours dans l'enceinte qui renferme les éléments de la tombe.

Mais entre Amenhotep II et les Ramsès, l'absence de toute tombe identifiée et datée laisse le champ libre à toutes les hypothèses au sujet du dispositif funéraire des *Sotmou* de Thèbes et, comme justement, le règne d'Akhenaten et l'époque où fleurit le style de Tell el Amarna se trouvent dans ce laps de temps, on pouvait, ainsi que les archéologues de l'*Exploration Society* le faisaient pour leurs *Tomb chapels*, se demander si les trois chapelles de Deir el Médineh, citées ci-dessus, n'étaient pas des tombes d'un modèle particulier réservé à une catégorie spéciale d'individus.

Or ni dans la chapelle du dessinateur, ni dans celle du djebel nous n'avions trouvé trace de puits funéraire et de caveau. L'emploi de l'hypogée creusé dans la falaise derrière cette dernière et à quelques mètres d'elle me semblait, à cet instant, si problématique que je n'osai établir un lien bien certain entre l'un et l'autre. Les positions relatives de ces éléments étaient anormales, et la disposition intérieure de l'hypogée présentait elle-même des singularités qui rendaient douteux son classement comme caveau mortuaire.

Seule la chapelle à trois loges, malgré ces trois loges, pouvait à la rigueur entrer dans la série des tombes en raison du caveau qui s'ouvrait dans la cour.

Les découvertes de cette année, envisagées à ce même point de vue, nous fournissent un total de huit nouvelles chapelles du type de Tell el Amarna groupées comme celles de ce site; mais pour lesquelles deux seulement contiendraient ce qu'on pourrait appeler un hypogée.

La chapelle n°s 1193-1194 et la chapelle n° 1190 possèdent l'une, un hypogée de deux salles, creusé dans la falaise, exactement semblable à celui de la chapelle du djebel; l'autre, une chambre souterraine qui ressemble à une cave de maison d'habitation plus qu'à un caveau funéraire.

Au n° 1194 un graffito tracé sur la muraille donne l'attribution de ce lieu à un prêtre du maître des deux terres [hiéroglyphes], de la XXe dynastie, tandis qu'au n° 1190, deux jambages calcaires de porte, identiques par le libellé du texte, à tous les jambages de portes des tombes, et trouvés à leur place originale, c'est-à-dire à l'entrée d'une salle supérieure ou d'un naos de chapelle, assignent cet endroit à un graveur dessinateur d'Amon, [hiéroglyphes], nommé Méri Sekhmet [hiéroglyphes], qui nous est connu par ailleurs avec le titre de [hiéroglyphes] et le surnom intéressant de [hiéroglyphes], *le gardien* (1).

Ces deux identifications ne pouvant suffire à l'attribution de toutes ces chapelles spéciales à une classe déterminée de particuliers, l'examen des objets et des inscriptions recueillis cette année pourra peut-être donner l'indication cherchée.

Comme on le verra par la suite, les objets trouvés sont des objets de culte sans spécification funéraire et les inscriptions nous donnent un ensemble de noms où l'on relève, sans doute, beaucoup de graveurs dessinateurs [hiéroglyphes] mais aussi des titres et fonctions de toutes sortes. Beaucoup de ces noms sont d'ailleurs ceux des gens enterrés dans le voisinage, particulièrement dans les tombes des spéos du cirque du nord. On ne peut donc penser que ces chapelles sont des tombes de [hiéroglyphes] car il est constant que les stèles votives aux dieux de la nécropole et la plupart des *ex-voto* ramassés dans les fouilles sont des œuvres de graveurs dessinateurs faites par eux-mêmes ou pour le compte de *Sotmou* inaptes à l'usage des burins et calames.

Par conséquent c'est ailleurs que nous devons pousser nos investigations. Précisément nous trouvons à Thèbes même, dans la nécropole de Gournah, au sud du Ramesseum, la ruine d'un monument que Grébault découvrit en 1887 et qu'il appela la chapelle d'Ouadjmès (2). Cette chapelle remaniée plusieurs fois et en dernier lieu sous la XXe dynastie est une construction de briques dont Daressy dressa le plan.

Ses caractéristiques principales sont : deux cours en enfilade précédant une salle

(1) W. Spiegelberg, *Graffiti aus der thebanischen nekropolis.*

(2) Grébaut, *Musée Égyptien*, t. I, pl. 1 à 6; *Chapelle d'Ouadjmès*; Maspero, *Revue critique*, t. II, 1890, p. 412; F. Petrie, *Six temples at Thebes*, p. 3, pl. XXVI.

La disposition du temple ptolémaïque de Deir el Médineh consacré à Hathor et Mat, reproduit exactement celle de la chapelle d'Ouadjmès et celle des chapelles votives, ce qui est une preuve qu'elle fut une réédification tardive d'un ancien oratoire de même type.

surélevée à laquelle on accède par un escalier central avec glissière médiane. Au fond de cette salle, trois loges ou naos, revêtues de parements en calcaire ou en grès. Accolés à la chapelle, des chambres d'habitation avec foyers de cuisine et magasins pour le sacerdoce, la domesticité et la garde du sanctuaire.

Le site contenait outre la statue de la reine Maut Nefert, une certaine quantité de stèles votives, dédiées à des divinités variées : Amon, Montou, Hathor, Rannout, Taourt, etc.... L'une de ces stèles était même le don d'un habitant de Deir el Médineh, le chef des travailleurs Pashed. [hiéroglyphes]

La chapelle d'Ouadjmès, bien que située parmi les temples funéraires royaux, doit-elle être considérée comme le temple officiel de ce prince. Elle semble plutôt un sanctuaire populaire élevé à la mémoire d'un mort héroïsé et dans lequel la plèbe de la nécropole entretenait son culte. A vrai dire, entre cette chapelle et le temple funéraire d'un pharaon; par exemple le Ramesseum, il n'y a qu'une différence d'échelle. Dans l'un et l'autre on trouve le même naos, les mêmes magasins et logements du sacerdoce, la même profusion d'*ex-voto* apportés par les gens de la rive gauche.

D'autre part, un temple funéraire royal et une chapelle tombale de particulier sont édifiés sur le même principe : le culte d'un défunt. On conçoit donc qu'ils aient entre eux bien des points de rapprochement. Mais dans l'intervalle qui les sépare peut trouver place une catégorie spéciale de monuments, tenant davantage du sanctuaire semi-officiel que de la chapelle privée d'un mortel quelconque, et c'est à cette catégorie que, par comparaison avec la chapelle d'Ouadjmès, nous paraissent devoir appartenir les soi-disant *Tomb chapels* de Tell el Amarna et nos chapelles de Deir el Médineh.

Le nom qui leur convient le mieux est celui de chapelles votives. Nous savons que les artisans de la *Place de Vérité* professaient à l'égard de certaines divinités chthoniennes et de certains héros; en l'espèce, les pharaons divinisés, un culte à formes spéciales exercé par un collège sacerdotal laïque recruté parmi le personnel ouvrier des ateliers royaux de cimetières.

Ces gens cantonnés pour la vie et la mort sur la rive gauche du Nil avaient moins que d'autres l'occasion de porter leurs dévotions aux temples divins de la rive droite et, par profession ils étaient voués à l'adoration des dieux des morts et des grands morts déifiés. Dans le sein de leurs corporations s'étaient donc créées, depuis des temps immémoriaux, des sortes de confréries ayant pour but d'entretenir une forme de religion dont le culte des ancêtres était la base.

Chacune de ces petites congrégations laïques avait son oratoire pour les cérémonies quotidiennes et les fêtes périodiques, sans préjudice de laraires domestiques où chacun, selon ses aspirations, plaçait ses *penates dei,* dans sa demeure particulière[1].

[1] Les fréquentes représentations de demeures privées, sur les fresques tombales de Tell el Amarna, témoignent de cultes domestiques et les fouilles entreprises dans le village des artisans de ce site révèlent-elles aussi de nombreux petits autels aux dieux lares à l'intérieur des maisons.

Voilà pourquoi à Deir el Médineh, parmi nos *Sotmou dans la Place de Vérité,* nous trouvons des [hieroglyphs], etc. C'est le personnel préposé au service des chapelles votives des dieux et des rois.

Le dispositif général d'une chapelle votive comprend les éléments suivants :

1° Une ou deux cours, plus ou moins vastes, à ciel ouvert ou en partie couverte soit sur les ailes latérales, soit vers l'entrée du sanctuaire. L'abri était supporté par des colonnes rondes ou des piliers carrés.

2° Un rang de banquettes en briques crues courant tout autour de la seconde cour ou seulement sur les deux côtés où ne se trouve aucune issue.

3° Des bassins de purification fixes ou mobiles, construits en briques crues dans le mur qui sépare la seconde cour du sanctuaire, à droite et à gauche de l'entrée, où taillés dans une pierre de calcaire, de granit ou de grès. Les formes en sont variées, en T, en carré, en rectangle, en rond. Les dimensions sont aussi très variables. Quelques-uns portent des inscriptions et sont sans doute des dons de particuliers dont les noms sont précédés d'une formule dédicatoire à la déesse Taourt ou à Amenhotep Ier et Nefertari.

4° Un sanctuaire composé d'un pronaos, et d'un ou plusieurs naos surelevés. Un escalier conduit généralement de la seconde cour au pronaos. Les naos affectent différentes formes. Parfois c'est un naos central, unique, bâti sur plan carré, rectangulaire ou curviligne entre deux séries de gradins, parfois c'est un alignement de plusieurs loges rectangulaires. Le pronaos et le naos sont enfermés dans un même bâtiment couvert dont le plafond était probablement plat ou voûté, et dont la toîture s'ornait en façade d'un entablement à corniche. Cette façade donnant sur la cour à banquettes devait être à claire-voie, supportée par des colonnes ou des piliers.

5° Des logements de prêtres, des magasins et sacristies pour les objets du culte et les provisions, disposés dans le voisinage immédiat des chapelles.

ORNEMENTATION ET AMEUBLEMENT

DES CHAPELLES VOTIVES ET DE LEURS ANNEXES.

Les chapelles votives sont construites en pierres brutes ou en briques crues comme les tombes et les maisons. Leur décoration emprunte donc les mêmes moyens : revêtements internes en pierre ornés de bas-reliefs, fresques peintes sur enduit de limon, badigeons au lait de chaux.

Les cours et les portiques sont généralement peints en blanc.

Le sanctuaire est paré de fresques, dont nous avons retrouvé de nombreux fragments, ou de bas-reliefs en calcaire.

Les logements du personnel sont blanchis à la chaux et parfois peints à fresque.

Les colonnes qui soutenaient l'entablement de la façade du pronaos avaient un stylobate de pierre calcaire ou de briques. Elles devaient être faites en bois ou en briques car les traces qui en subsistent indiquent l'emploi de ces deux matériaux, et l'on ne retrouve rien des chapiteaux et des abaques.

Les escaliers sont généralement en dalles calcaires; mais parfois aussi en briques revêtues de stuc.

Les voûtes étaient en briques, les plafonds plats, probablement en bois, nattes et torchis.

Le sol était partout en terre battue ou recouvert d'une couche de mortier stuqué et peint en rouge. Le sol des sanctuaires était parfois dallé de pierres calcaires. Les portes en bois avec serrures.

Le mobilier du culte devait comprendre des statues de divinités ou de pharaons; sculptées dans la pierre ou le bois et ornées d'attributs de métal; des stèles *ex-voto* offertes par les fidèles; des tables d'offrandes, des bassins de purification, des auges à libations, des poteries cultuelles, telles que : autels portatifs, coupes à offrandes, braseros, cueillers à encens, vases à onguents, amphores de toutes tailles pour l'eau sainte, le vin, l'huile, le miel, la bière.

EMPLACEMENT, ORIENTATION, NOMBRE DES CHAPELLES VOTIVES.

Un détail important qui permet de distinguer les chapelles votives des chapelles tombales, c'est qu'elles ne sont jamais faites en spéos, mais toujours adossées à la montagne ou absolument indépendantes. De plus elles se groupent comme un quartier de maisons dans une ville et s'orientent indifféremment à l'est ou au sud. (Certaines chapelles de Tell el Amarna sont même orientées à l'ouest).

Leur emplacement dans la concession des *Sotmou* n'a peut-être pas été arbitrairement choisi; mais en l'état actuel de nos fouilles, tant que le village des artisans restera ensablé, il est difficile de deviner la raison pour laquelle nos chapelles de Deir el Médineh se trouvent rassemblées en bas de la colline funéraire de l'ouest, au pied de la falaise du nord, au niveau des étages inférieurs du cimetière et à celui des premières maisons du village. Il y aura sans doute une relation quelconque à établir entre leur situation et celle des tombes avoisinantes, soit à cause de leur date soit à cause de la fonction exercée par leurs propriétaires.

Nous pouvons seulement signaler pour l'instant que la plupart des tombes percées dans la falaise et le cirque du nord sont de la XIXe dynastie (n°s 5, 10, 211, 212, 290, 291, 292, 321, 322, 323, 326, 330, 339, 357) et montrer par quelques listes de professions, encore incomplètes, que le groupement des tombes peut, pour une même époque, dépendre dans une certaine mesure de l'emploi exercé par leurs titulaires.

Ainsi par exemple, les tombes nos 330 et 357 qui encadrent le bloc des chapelles votives sont celles de deux [hiéroglyphes], or nous avons le tableau suivant pour cette profession généralement traduite par les mots : carrier, perceur d'hypogées, maçon.

[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	Tombe n° ?	Turin, canne et vases.
....	[hiéroglyphes]	— 339	*Rapport 1923-1924.*
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]		Moscou, porte de naos.
....	[hiéroglyphes]	— 339	*Rapport 1923-1924.*
....	[hiéroglyphes]	— ?	Turin, stèle n° 169.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— 330	Turin, stèle n° 169.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— ?	Caire, statue n° 43576.
.... [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— 330	Turin, stèle n° 169.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— 357	Londres, stèle n° 266.

Nous avons aussi dans les chapelles votives ou leur voisinage quelques gardiens [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] qui étaient préposés à la garde des oratoires et magasins annexes, et qu'on retrouve dans la liste suivante :

[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	Tombe n° ?	Caire, stèle n° 1228.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— 356	Deir el Médineh, canope, coffret.
..... [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— 356	Caire, statue n° 43576.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— ?	Louvre, stèle n° 3447.
[hiéroglyphes], [hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— 10	Turin, statue n° 173.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] (lecture Černý : [hiéroglyphes])		Berlin, Papyrus n° 10496.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— ?	Graffiti.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— ?	Londres, stèle n° 282.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes] [1]	— ?	Bologne, coffret.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— ?	Oratoire Mert Seger, stèle.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	— 214	coffret-graffiti.
....	[hiéroglyphes]	— ?	Londres, stèle n° 279.

(1) Provenance de Deir el Médineh douteuse. Un homme de ce nom était fils de Ken, tombe n° 4.

A ces noms nous pourrions ajouter celui de dont la tombe n° 1190 est située dans une chapelle votive et qui avait pour surnom peut-être parce que de son vivant il en assurait la garde, et celui de qui peut sembler un sobriquet dérivé soit de la place de sa tombe n° 290 au milieu des chapelles votives, soit d'une vocation à la reine défunte car sa stèle funéraire trouvée par nous, et aujourd'hui entrée au Louvre, représente le couple divinisé Amenhotep Ier, Ahmès Nefertari.

On s'attendrait davantage à trouver aux alentours des chapelles votives les tombes du personnel affecté aux cultes des dieux et des rois, les , les , les , les , les , les . Quelques-uns en effet s'y rencontrent, que l'on trouvera dans les tableaux qui suivent.

	dit	Londres, stèle n° 144.
		Tombe n° 359 d'Anherkhaoui.
		Tombe n° 359.
		Le Caire, ostraca.
		Louvre, oushebti n° 2684.
		Louvre, stèle n° 3447.
		Graffiti.
		Le Caire, stèle n° 51512.
		Graffito n° 1194.
		Amherst, ostracon.
		Genève, D 47.
		Berlin, stèle n° 3426.
		Louvre, pyramidion D 16.

Sur le cercueil du Caire n° 6147, appartenant à Ankh Sen Maut, on relève parmi les officiants du cortège funèbre un et un dont les noms sont illisibles.

Les compris dans la domesticité des sanctuaires semblent avoir joué un rôle de sacristes.

		Tombe n° ?	Moscou, naos.
.....		— 356	caveau.

		Tombe n°	3	caveau.
.....		—	?	Londres, stèle Belmore V.
....		—	3	caveau.
.....		—	1190	Graffiti.
.....		—	219	Strasbourg, n° 33.
.....		—	5	Rennes, stèle.
.....		—	267	Londres, n° 317.
.....		—	214	Louxor, antiquaire.
.....		—	4	Le Caire, n° 51512.
.....		—	290	caveau.
....		—	330	Turin, stèle n° 44.

La liste des «purs» est beaucoup plus longue, bien que encore incomplète. Notons d'abord que l'on trouve des avec les affectations ci-après : , , , , , , , , , , , , etc., mais les ont des tombes dans toute la nécropole parce qu'ils ont avec ce titre religieux une profession manuelle dans les ateliers royaux [1].

On sait que le titre , remonte à une très haute antiquité et s'applique à une catégorie de gens qui se sépare de la masse du peuple [2] sans toutefois être autrement consacrée à la divinité que par une purification temporaire.

Les *ouab* sont des laïcs associés au culte : mais leur titre est cependant le premier échelon de la carrière sacerdotale.

Nous ignorons si à Deir el Médineh les clercs étaient, comme en d'autres lieux et d'autres temps, divisés en quatre φυλαί . C'est probable car leur grand nombre autorise à penser que chacun des groupes de *purs* prenait part aux services divins pendant toute une saison de l'année, c'est-à-dire, pendant trois mois consécutifs, et que leur groupement était hiérarchisé puisque nous connaissons le (graffiti)

[1] Cf. G. Lefebvre, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 14 à 17.
[2] Ed. Meyer, *Histoire de l'Antiquité*, II, § 189.

dit

(*suite*)

(surnom de

Divers :

(variante :

Le quartier saint des chapelles votives existait encore, on ne sait en quel état, à l'époque ptolémaïque ainsi que le prouvent les fouilles de M. E. Baraize, à l'intérieur de l'enceinte du temple, et les papyrus démotiques de Djèmé, traduits par W. Spiegelberg[1] et par Revillout[2]. L'un de ces papyrus qui est au British Museum contient un contrat de vente de tombe. On y parle d'un terrain «situé sur la montagne supérieure de Djèmé, dont les voisins sont, au sud, la tombe de la dame N. séparée du terrain en question par la rue; au nord de la tombe de N. et ses fils; à l'est l'avenue d'Amon de Djèmé. . . . ». Il est possible que le site ainsi décrit soit Deir el Médineh, et alors la mention d'une avenue d'Amon de Djèmé suppose un sanctuaire d'Amon auquel conduisait cette avenue, tout comme la mention d'une rue proche de plusieurs tombes supposé un quartier où le village et le cimetière étaient très voisins. Le nombre total des chapelles votives ne peut être encore évalué. Nous en avons dégagé huit cette année. Il faut ajouter les trois chapelles précédemment découvertes, les chapelles remises au jour par M. Baraize dans l'enceinte du temple et par M. Schiaparelli au nord du temple. Nous atteindrons sans doute le chiffre vingt et il sera alors intéressant de voir s'il y a quelque correspondance entre les nombres de chapelles de Deir el Médineh et de Tell el Amarna[3].

DATE ET ATTRIBUTION DES CHAPELLES VOTIVES.

La date des chapelles votives nous est indiquée par le style architectural, par les matériaux de construction, par les procédés de décoration et par les trouvailles d'objets faites dans les ruines.

(1) *Catalogue général du Musée du Caire. Papyrus démotiques.*

(2) *Aegyptische Zeitschrift*, 1880, p. 112. *Taricheutes et Choachytes.*

(3) Les fouilles de F. Petrie à Illahun, Kahun et Gurob ont fait retrouver des villages d'artisans du Moyen Empire; mais il ne semble pas que des chapelles votives aient été construites parmi les maisons.

Le style architectural est semblable à celui de Tell el Amarna.

L'établissement des ateliers royaux de cimetières dans les deux capitales n'est pas antérieur au Nouvel Empire thébain; par conséquent nous ne devons pas chercher, semble-t-il, au-dessus de cette période puisque les chapelles sont des œuvres de *Sotmou* pour les besoins de leurs cultes particuliers.

Les matériaux employés dans les constructions; bois, pierres, briques, apportent des données plus précises qui permettent de déterminer une époque exacte dans le Nouvel Empire. C'est surtout la brique crue qui est le meilleur indice de datation car le bois, objet de convoitise des pillards indigènes, a depuis longtemps disparu et la pierre porte sa date par le parti décoratif qu'on en a tiré plus que par sa provenance ou la technique de sa taille.

Les briques crues des chapelles votives ont le gabarit, la texture et la composition des briques de l'époque ramesside. Elles sont en majorité de la XIXe et de la XXe dynasties.

Les procédés de décoration des chapelles, bas-reliefs et fresques, appartiennent à cette même période. Le style des bas-reliefs est ce style reconnaissable entre tous, qui semble un apanage des ateliers de sculpture de la nécropole; le relief dans le creux et l'intaille y dominent; les personnages représentés portent les costumes ramessides. Quant aux fresques elles emploient la palette en usage de la XVIIIe à la XXe dynasties et sont généralement enlevées sur fond d'ocre jaune, posé sur l'enduit de limon sans stuquage préalable.

Les trouvailles d'objets faites dans les chapelles, sans être jamais rigoureusement probantes à cause de tous les bouleversements du site, ajoutent cependant des indications non négligeables. A part quelques fragments de stèles dites de l', qui par le relief champlevé, le style des costumes et les noms des donateurs sont certainement des œuvres de la XVIIIe dynastie, avant Tell el Amarna; tous les débris de statues, d'éléments de portes, de stèles, d'ostraca, de tables d'offrandes et de bassins de purification sont de l'époque de Séti et des Ramsès. La céramique appartient à la XVIIIe dynastie et aux règnes suivants jusqu'à l'avènement des rois-prêtres.

D'après tous ces indices il est permis de déterminer l'âge des chapelles votives et de dire que si leur début coïncide avec celui de la XVIIIe dynastie, leur principale vogue fut surtout à l'époque ramesside, et spécialement sous la XXe dynastie; du moins c'est cette dernière période qui, abolissant les traces des âges antérieurs, a laissé l'empreinte la plus considérable.

L'état de ruine des chapelles votives rend problématique tout essai d'attribution à une divinité précise. Néanmoins par les objets trouvés comme par les détails que donnent les écrits du temps sur les cultes particuliers aux *Sotmou*, nous pouvons penser que parmi ces oratoires certains étaient dédiés à la déesse Taourt à cause des nombreux fragments de bassins de purification qui portent son nom, des débris de statues ou de stèles représentant une hippopotame femelle. Certaines autres étaient édifiées en

l'honneur de Mert Seger, dont on a trouvé un *ex-voto* et un objet de silex en forme de serpent lové et couronné du disque solaire entre les cornes de vache. Le fait qu'un nommé demeura et fut peut-être inhumé dans une des chapelles, porterait à croire que celle-ci était dédiée à la déesse serpent.

Enfin de nombreux fragments de bas-reliefs ayant concouru à l'ornementation des chapelles représentent le roi Amenhotep Ier et sa mère Nefertari. La coiffure et le costume que porte ce roi varient, ainsi que le Dr Černý l'a démontré, avec l'appellation que tire sa statue de la situation du sanctuaire. C'est ainsi que nous avons des Amenhotep , , , , , . Parmi les objets trouvés, un *ex-voto* en bois est dédié à Amenhotep , et deux fragments de paroi représentent l'Amenhotep . Il se pourrait que nous eussions à Deir el Médineh l'un au moins des sanctuaires d'Amenhotep, puisque certains *Sotmou* sont des de ce roi.

La triade thébaine devait avoir également un oratoire. L'Amon *de la bonne rencontre* qui possédait ses , ses parmi les hommes et les femmes du village des artisans, recevait probablement un culte à Deir el Médineh même.

L'existence de sanctuaires aux dieux d'Éléphantine, aux dieux Sebek, Thot, peut-être à certains dieux exotiques, comme Reshpou, Qadesh, Set-Noub, n'aurait rien d'impossible chez les habitants de la rive gauche du Nil, étant donné l'extraction étrangère de maint ouvrier des ateliers pharaoniques, et les *ex-voto* à ces divinités recueillis à Deir el Médineh.

Les rois morts, devenus des héros divinisés et des patrons de corporations, avaient aussi leurs chapelles. Des débris de fresque trouvés cette année portent les cartouches de Séti Ier, et dans l'enceinte du temple subsiste une chapelle de Thotmès III.

Des prêtres , des , des étaient affectés à leurs cultes et il faut ajouter aussi des magiciens , tels que : , , , qui jouaient un rôle dans les cérémonies publiques tout en remplissant l'office de médecins de la troupe en temps ordinaire.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES CHAPELLES VOTIVES.

Il est nécessaire de reparler tout d'abord des trois chapelles découvertes avant 1929 dans la région fouillée cette année parce qu'elles font partie d'un même ensemble.

CHAPELLE À TROIS LOGES N° 1211 (PL. I, VIII).

Partiellement déblayée en 1918 et achevée en 1923, elle est située au sud de la tombe nos 290-291, adossée à la colline de l'ouest et orientée face à l'est ce qui

revient à dire que l'axe principal de la cour et du sanctuaire en enfilade, est sensiblement est-ouest. Un mur de gros blocs de pierres forme son enceinte, jusqu'à une certaine hauteur au-dessus du sol intérieur, ce qui laisse supposer que ces murs devaient soutenir les terres plus élevées des alentours. Sans doute, leur rôle de soutènement achevé, ils devaient être continués en brique crue, ou en pierres moins volumineuses.

La cour, de même largeur que le sanctuaire, fut plus tard partagée en deux, parallèlement à l'axe, par une cloison de briques appuyée contre le chambranle sud de l'entrée du pronaos. Ainsi subsistait au nord de cette séparation un passage libre vers le sanctuaire tandis qu'au sud se trouvait enclos le puits de briques rectangulaire, crépi et blanchi, qui descend vers un hypogée fait d'une seule chambre.

Le sanctuaire, naos et pronaos, est construit en briques crues; les murs très épais, sont enveloppés sauf celui de l'est dans l'enceinte de grosses pierres. Une voûte de briques recouvrait le tout.

L'inclinaison pyramidante de l'enveloppe externe de pierres laisse supposer que la forme extérieure était celle d'un mastaba.

Tout l'intérieur du pronaos et des trois loges était blanchi. Les loges voûtées, toutes égales en dimensions, s'ouvrent de plain pied sur le pronaos, dont le sol est lui-même au niveau de celui de la cour. Leurs portes sont arquées en plein cintre. Sur les parois des naos, quelques esquisses à la pointe, représentent des têtes de divinités et de rois. La loge du centre communique avec celle du sud par une porte basse rectangulaire. Il n'y a pas de traces d'encastrement de stèles.

Au sud de la cour et du sanctuaire, et appartenant sans doute au même édifice, se voit une annexe qui, ne présentant pas les caractères d'une tombe, pourrait avoir été un logement de prêtres.

Aucune trouvaille significative n'a été faite par nous dans la chapelle à trois loges. Nous croyons devoir la classer parmi les chapelles votives; mais cependant sans affirmation certaine faute de savoir ce que nos devanciers ont pu recueillir en ce lieu comme indices probants.

CHAPELLE DU DESSINATEUR N° 1212 (PL. I, IV).

Déblayée en 1923, elle est située au nord de la tombe n°s 290-291. Elle ne s'appuie ni contre la colline de l'ouest ni contre la falaise du nord; mais, vers le fond de son sanctuaire, le sol environnant étant plus élevé, l'adossement rituel est observé. Les murs, arasés jusqu'à un mètre de terre, sont en pierres brutes et mortier. L'axe du bâtiment et de sa cour est est-ouest, l'entrée du pronaos étant orienté face à l'est.

Cette chapelle votive, de petites dimensions et d'un type particulier, semble une dépendance de la chapelle du djebel vis-à-vis de laquelle elle joue presque le rôle de vestibule.

Sa cour, en effet, est traversée par un passage, de telle sorte que la porte du sanctuaire est flanquée de deux portes équipées en calcaire qui s'ouvrent, celle du sud vers la rue, celle du nord vers la cour de la chapelle du djebel. On était obligé de la traverser pour entrer dans cette dernière chapelle. Une banquette longe intérieurement le mur sud contre lequel s'appuie, à l'extérieur, un bloc de maçonnerie analogue à une plate-forme : lit de gardien, socle de statue ou support d'offrandes.

Le sanctuaire construit en briques était décoré de peintures polychromes à fond jaune d'ocre dont nous avons recueilli quelques fragments peints sur enduit de limon. Les soubassements étaient seulement passés au blanc de chaux. Le niveau du sol est celui de la cour. Il n'y avait qu'un seul naos assez profond, surélevé d'un degré, et encadré à droite et à gauche par des gradins qui, peut-être, servaient à placer les offrandes. Ils étaient au nombre de trois. Le plafond était voûté et orné de rosaces. La forme externe était celle d'un mastaba.

Cette chapelle a été baptisée par nous *chapelle du dessinateur* à cause d'un graffito tracé à l'encre noire sur une pierre brute maçonnée dans le mur sud du sanctuaire, et de plusieurs débris de fresques portant ces restes d'inscriptions : , , , [1].

CHAPELLE DU DJEBEL N° 1213 (PL. I, III, IV).

Déblayée en 1923, elle est située au nord de la précédente avec laquelle elle communique par le moyen décrit plus haut. Elle s'adosse à un léger promontoire de la falaise nord et son axe, perpendiculaire à celui de la *chapelle du dessinateur,* est nord-sud avec exposition de la façade du sanctuaire au midi.

La cour, assez vaste, est garnie de banquettes crépies et blanchies qui courent tout le long des murs de l'est et de l'ouest. Peut-être fut-elle couverte en partie car nous y avons trouvé la base ronde en calcaire d'une colonne.

Le sanctuaire, en briques, était surélevé et l'on y accédait par un escalier de briques de part et d'autre duquel étaient enfoncés en terre deux fonds de jarres à grand diamètre. Le fait qu'on y trouva des racines pourries et des tiges d'arbrisseaux peut laisser croire que ces poteries contenaient des arbustes d'ornementation choisis pour leur valeur symbolique; mais généralement les amphores enterrées près de l'entrée du pronaos sont plutôt des réceptacles d'eau lustrale pour les purifications rituelles. En conséquence il ne faudrait pas attribuer trop d'importance aux débris de végétaux accidentellement tombés dans ces fonds de vases, ou poussés dans ce lieu humide.

La façade du pronaos était à claire-voie, soutenue par deux piliers ou deux colonnes dont le dé de brique blanchi subsiste de chaque côté de l'escalier.

Les naos, car il semble bien qu'ils étaient trois, étaient exhaussés sur une estrade,

[1] Cf. *Rapport 1922-1923*, p. 58 et pl. II.

et séparés les uns des autres par de minces cloisons de briques. Dans le naos central, un morceau de dallage calcaire appliqué contre le fond, paraît démontrer qu'il y avait sinon un revêtement complet des parois, en calcaire, au moins une paroi de fond ou une stèle.

A quelques mètres en arrière des naos, un hypogée de deux salles est creusé dans la falaise. Pour y aller on devait passer derrière la chapelle. La première salle conservait un reste de mur de briques, cloture de quelque réduit situé dans l'angle nord-ouest. Il n'y avait pas de momies dans cet hypogée; mais seulement des tessons de poteries et une jonchée de paille.

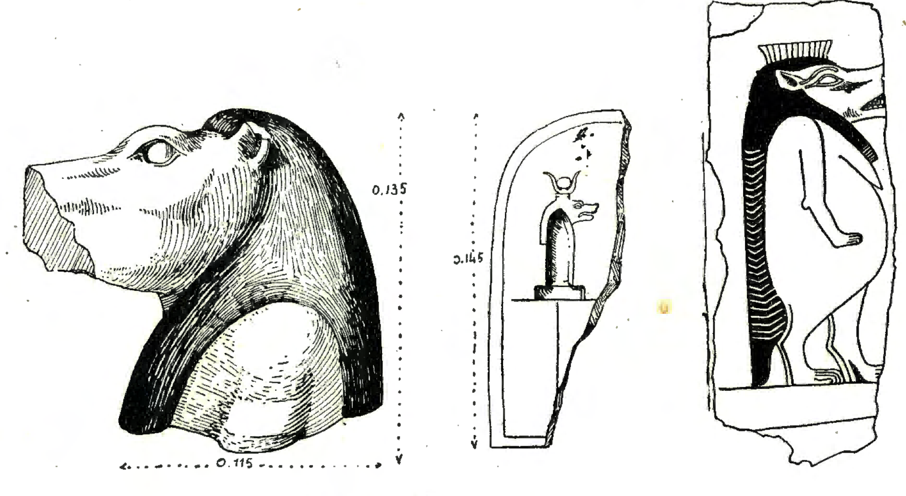


Fig. 1. — Monuments de Taourt.

La fouille arrêtée en 1923 a été reprise cette année à l'ouest de la chapelle et elle a dégagé un petit logement où un amas de cendres témoigne d'une résidence assez longue de quelque prêtre ou garde qui faisait là sa cuisine.

Un chemin plus élevé que le niveau de la cour, longe extérieurement le mur ouest de l'ensemble et monte en pente douce du sud au nord vers la falaise.

En 1923 le seul objet trouvé était un fragment de relief calcaire peint représentant la déesse Taourt hippopotame [1]. Cette année on a trouvé un morceau de tête de la même déesse hippopotame en calcaire peint (fig. 1), et un débris de stèle calcaire représentant encore Taourt hippopotame (fig. 1). La tête animale de la déesse est placée sur l'omphallos Taour qui lui tient lieu de corps, exactement comme elle est représentée dans Lanzone, *Dizionario,* tav. VIII_2, ce qui fait d'elle la personnification féminine du réceptacle abydénien du corps d'Osiris. Il n'est donc peut-être pas téméraire d'attribuer à Taourt la chapelle du djebel, d'autant plus que dans toute la région nous avons recueilli des fragments de bassins de purification en calcaire ou en

[1] *Rapport 1922-1923,* p. 60, fig. 15.

grès dédiés à cette même déesse qui semble avoir justement présidé les rites purificatoires des *Sotmou* (fig. 2).

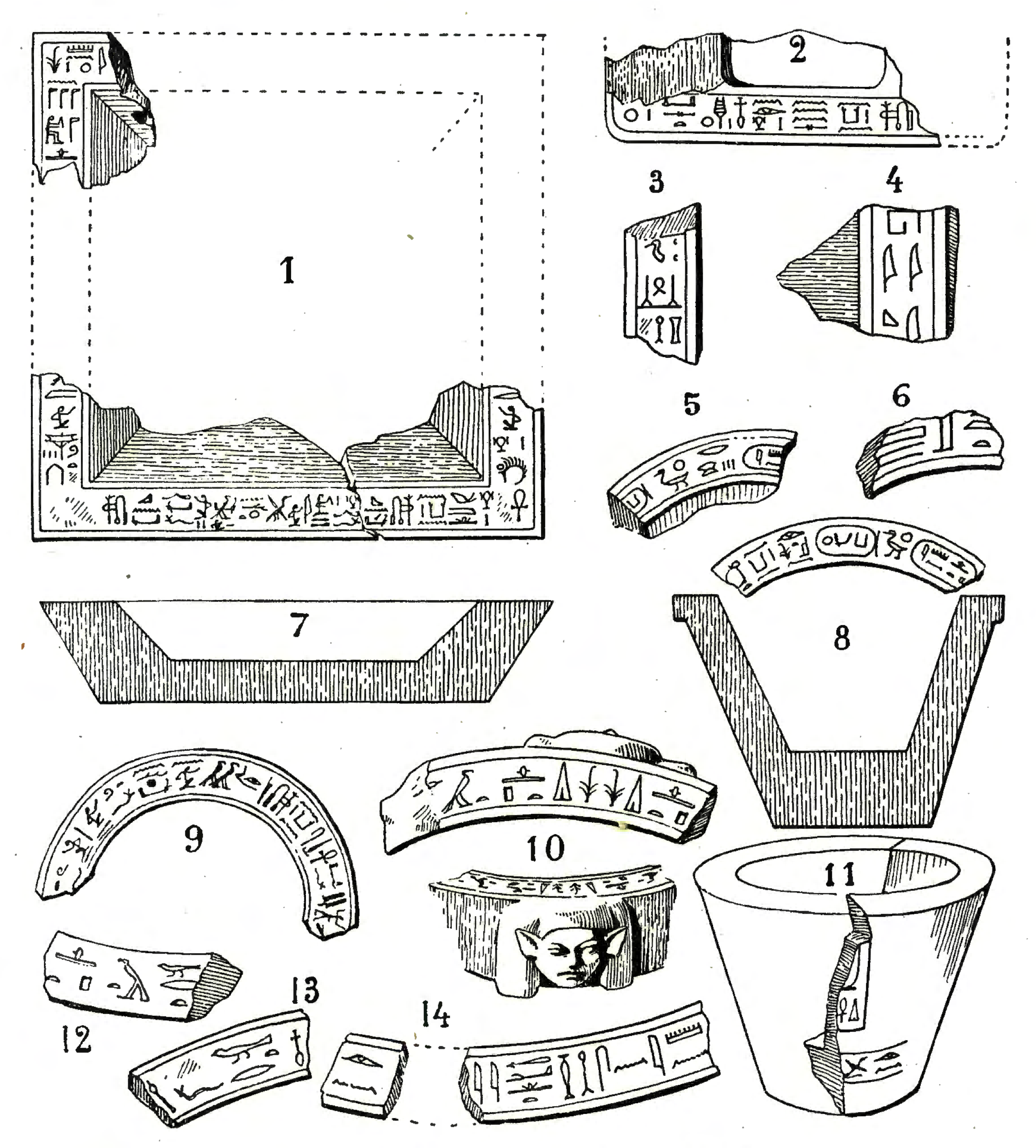


Fig. 2. — Bassins de purification et auges à libations.

On peut, en effet, citer à l'appui de ce dire les textes suivants copiés sur des vasques de grès ou de basalte noir, souvent ornées de têtes d'Hathor en relief formant les anses de ces bassins.

British Museum, nº 28, grès :

sic

Parmi les donateurs de cette vasque figurent trois qui sont : , , . A notre connaissance il y en eut au moins deux autres : et , qui sans doute remplirent cette charge après les trois premiers. Thot hermaktouf est ici seulement qualifié . Quant à Amen em ouia, fils de Aamak, il ne figure pas encore. Le reste des personnages mentionnés composé de sculpteurs, scribes et *Sotmou* se retrouve, comme on le verra par la suite, sur la plupart des *ex-voto* dédiés aux divinités de nos chapelles votives, recueillis cette année.

Turin : Bassin rond, calcaire :

Turin : Bassin rond, basalte :

Le musée de Moscou possède les vantaux de bois d'une porte du naos de Taourt, qui mesurent 0 m. 36 de hauteur et 0 m. 095 de largeur totale, et qui furent donnés par Mesou fils de Aha Nefer et de la dame Ouadjrenpet [2]. Ce Mesou portait les titres de , , , , et son fils Amenouahsou était et .

Ces deux battants de bois provenant de Deir el Médineh nous donnent des précisions intéressantes. Par eux nous avons la certitude qu'il y avait un sanctuaire de Taourt avec naos, à l'époque de Ramsès III, et que le fils de Mesou, comptait dans le personnel de cet oratoire, en qualité de .

En plus des bassins de purification et de la porte de naos ci-dessus mentionnés, le culte de Taourt nous est attesté par les graffiti de la montagne thébaine et par les stèles de nos musées parmi lesquelles il convient de citer les suivantes :

British Museum, n° 283, par Amen mès ;

(1) Le *Sotem* Houi dédia un bassin à libations à la déesse Anoukit (Genève, D. 59).

(2) *Monuments du Musée des Beaux-Arts Alexandre III, Moscou,* fascicule III, p. 73 à 80 et pl. XIII, par Touraieff. Battants de naos, n° 3914, de la collection Golénischeff, achetés chez un antiquaire de Louxor.

Turin, n° 90, par Haï [hieroglyphes], père d'Amennakht [hieroglyphes];

Turin (Lanzone, tav. CCCLXXX), par Neferrenpet [hieroglyphes], stèle sur laquelle Taourt hippopotame debout est suivie de deux petits hippopotames marchant, appelés [hieroglyphes] et [hieroglyphes];

Au Musée du Caire, un fragment de linge stuqué et peint provenant d'un masque de momie, nous montre Taourt adorée par le [hieroglyphes], fils de Mesou.

Les vignettes de certains papyrus funéraires [1], l'emploi de l'hippopotame pour l'un des trois lits mortuaires, témoignent encore du rôle important que cette déesse jouait dans la nécropole, et expliquent le culte qu'elle recevait chez les artisans des cimetières.

Les graffiti de la montagne thébaine, relevés par le Dr Černý, font de fréquentes allusions à Taourt, à tel point qu'on peut supposer que tout *Sotem* appelé par son tour de service à remplir la fonction de [hieroglyphes] dans une chapelle votive se retirait dans le désert et y passait quelques jours dans la retraite et l'abstinence.

CHAPELLE N° 1215 (PL. I, IV, V, VI).

Cette chapelle et les suivantes ont été découvertes cette année. Elles étaient enterrées sous des buttes de déblais atteignant sept à huit mètres de hauteur. La terre avait été remuée bien des fois au cours des siècles et les débris d'objets ramenés du fond vers la surface, transportés de droite à gauche, n'occupaient plus leur place initiale. Les couches inférieures seules, présentaient l'aspect de sédiments anciens en grande partie préservés du pillage moderne. Leur dernier bouleversement datait du début de notre ère environ.

On conçoit que dans ces conditions nous ne saurions attribuer à chacune des chapelles que les objets trouvés presque à la surface du sol antique. Pour les autres, découverts à plus d'un mètre de hauteur, nous adopterons un classement général en indiquant toutefois, quand cela aura pu être constaté, l'emplacement approximatif de leur trouvaille.

La chapelle n° 1215 est située à l'est des deux précédentes dont elle est séparée par une ruelle montant vers la falaise et par une ruine de construction contenant deux caves et dans laquelle il est actuellement difficile de reconnaître une chapelle. Comme elle pourrait appartenir à l'une de celles qui l'entourent en guise de dépendance ou de logement de prêtre, nous la décrirons aussitôt après celle-ci.

La chapelle n° 1215 est artificiellement adossée, c'est-à-dire que faite en déblai en avant de la falaise nord, elle réalise ainsi l'adossement voulu à la chaîne libyque sans s'appuyer directement contre elle. Son axe principal s'oriente nord-sud, exposant la façade du sanctuaire au midi.

[1] Dja Nefer [hieroglyphes], Musée du Caire. Cf. *Rapport 1924-1925*, p. 9, fig. 5.

La cour a des murs de pierre. Son entrée n'est plus visible. Elle mesure 8 m. 20 de longueur et 8 m. 80 de largeur. Un ressaut interne de la paroi orientale indique la séparation de la cour et du sanctuaire. Empiétant sur les deux, une fosse rectangulaire de 1 m. 75 de profondeur, 1 m. 75 de longueur et 1 m. 15 de largeur s'enfonce dans le sol. Son grand axe est parallèle à celui de la cour et son grand côté oriental est sensiblement au centre de la largeur de cette cour. Construite en grosses briques crues de la XVIIIe dynastie elle est enduite au limon sur les parois et le fond. Il n'y a pas de trace d'escalier et de couverture. Peut-être eut-elle une margelle d'encadrement au-dessus du sol ou un plafond de bois; mais on penserait plutôt qu'elle était à ciel ouvert.

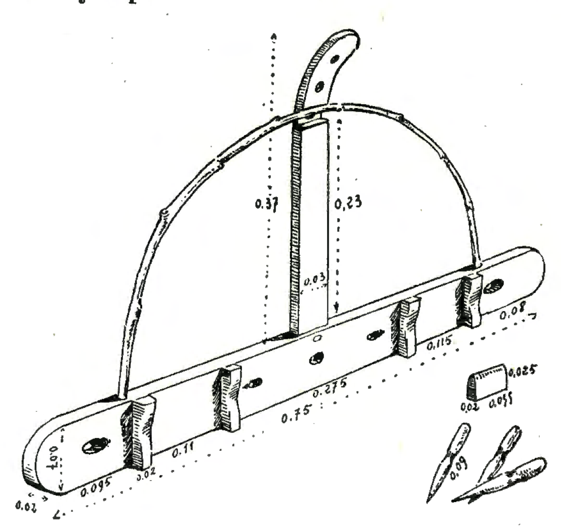


Fig. 3. — Piège à oiseaux.

On ne voit pas à quel usage elle pouvait servir : cachette de prêtre interprète des oracles, fosse baptismale, réduit d'animal sacré ou simplement crypte pour objets du culte? Mais se servait-on encore de cette fosse de la XVIIIe dynastie à l'époque où la chapelle votive était ouverte au culte? Nous avons sondé le fond et découvert sous le sol de mortier battu une fente naturelle du rocher où l'on avait glissé des objets de rebut : un piège à oiseau (fig. 3) fait en bois et filet de cordelettes, des noix de doum, quelques tessons de vases de la XVIIIe dynastie, des racines et des branches d'arbres et enfin quelques graines de graminées germées. Cela semblerait indiquer que la fosse était un vestige de construction d'une époque antérieure aux Ramsès et qu'elle avait été comblée lors de l'érection de la chapelle votive.

A 0 m. 60 au nord de la fosse un trottoir de 0 m. 20 de hauteur et de 0 m. 87 de largeur, précède un naos central surélevé d'un degré et encadré de gradins au nombre de trois. Le mur ouest du pronaos conserve des restes de fresques dont le soubassement monte en plan incliné le long des gradins. Le sanctuaire est construit en briques. Aucune indication ne subsiste pour le plafonnage et la toiture.

Dans l'angle nord-ouest du pronaos était posée à terre une marmite en terre cuite recouverte d'une assiette. Elles ne contenaient rien. Dans les déblais se trouvaient de nombreux fragments de fresques polychromes sur enduit de limon et des esquisses blanches sur fond de terre (fig. 4), particulièrement celle d'une tête de déesse, grandeur nature, tournée vers la gauche et portant une boucle d'oreilles ou un bandeau serre-tête en forme d'uræus.

Parmi ces restes de la décoration murale nous devons aussi signaler des portions

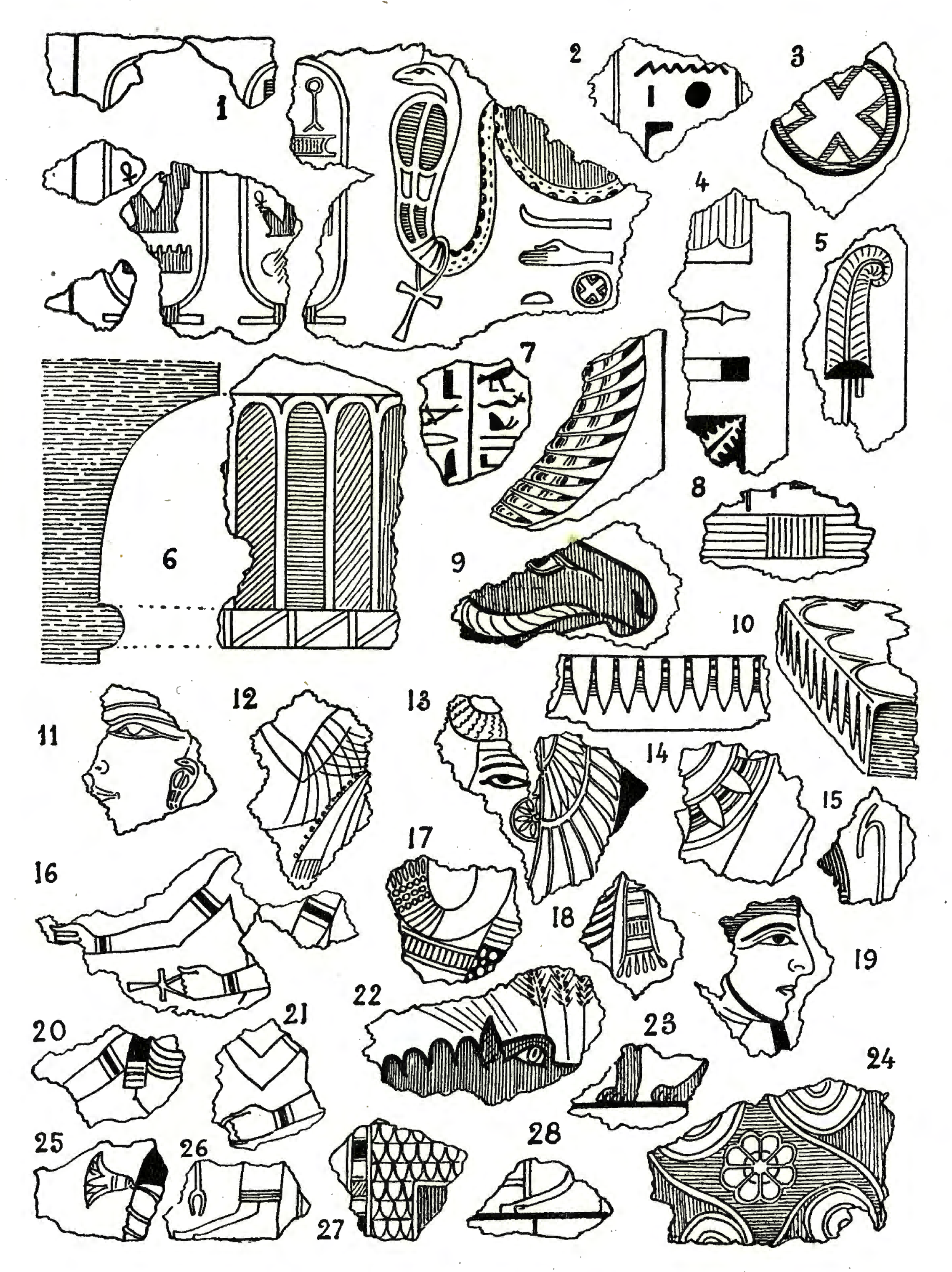


Fig. 4. — FRAGMENTS DE FRESQUES SUR ENDUIT DE LIMON.

du linteau moulé et peint qui surmontait l'entrée du naos, des fragments des gradins encadrant le naos, et quelques éléments du plafond orné de flots et de rosaces.

Entre les chapelles nos 1212, 1213 d'une part, et la chapelle n° 1215 d'autre part; une construction que longe du sud au nord, la ruelle montant vers la falaise, présente encore, au-dessus du sol, quelques arasements de murs de pierres avec une porte centrale ouverte dans le mur sud. Comme il est dit plus haut, on peut difficilement reconnaître là les restes d'une autre chapelle votive, mais il n'est pas impossible que telle ait été la vraie destination ou au moins la plus récente de cette construction. En ce cas la chapelle proprement dite, orientée comme la précédente, aurait

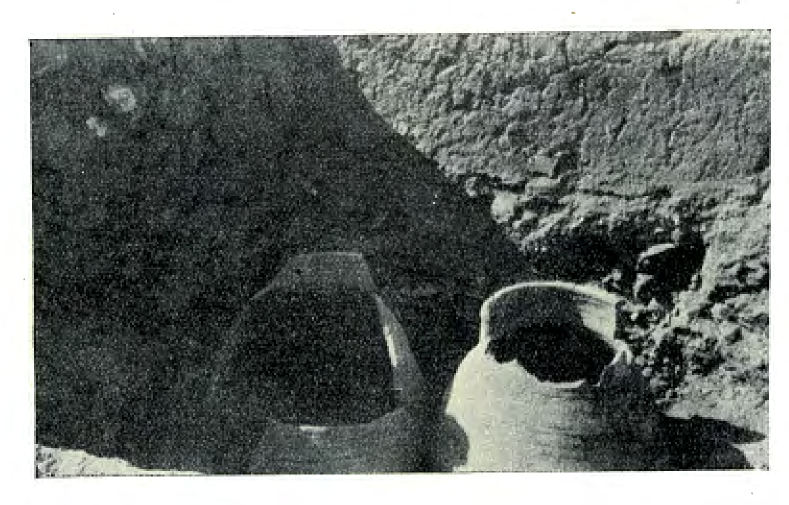


Fig. 5. — Amphores *in situ*.

eu une cour au sud de dimensions sensiblement égales à celles du n° 1215. Le sanctuaire, couvert, faisait face au midi. Il n'en subsisterait que le mur de séparation du pronaos et du naos; mais aucune trace de naos.

Dans ce qui aurait pu être le pronaos on a découvert, enfoncées dans le sol, deux grosses amphores de 0 m. 82 de hauteur et de 0 m. 64 de diamètre maximum. Ces énormes jarres étaient blanchies extérieurement et celle du sud portait en incision sur la panse la double marque ☥ ○ (fig. 5). Ces deux vases, brisés, mais complets, ne contenaient que du *sebakh*. Sous l'un d'eux fut trouvée une statuette en bois, pourrie, représentant un génie hiéracocephale agenouillé (fig. 6, n° 1). A quelle époque et dans quel but les jarres avaient-elles été placées là? Si elles faisaient partie du mobilier cultuel de la chapelle, elles auraient été enfoncées dans le sol du pronaos à l'emplacement habituel des récipients d'eau lustrale nécessaire aux purifications des prêtres, quand la chapelle fut construite.

Mais elle fut construite sur des bâtiments d'une époque un peu antérieure, différemment orientés et édifiés à un niveau beaucoup plus bas. Une sorte de cave coupée en deux petites salles par une cloison médiane et entourée de murs de briques, s'enfonce dans le sol sous le pronaos et l'emplacement du naos. Il semble que ces deux pièces ont toujours été souterraines et que, malgré la trouvaille qu'on fit, dans la

seconde, d'un cercueil androïde masculin de basse époque ne renfermant pas d'ossements, leur destination première n'avait rien de funéraire. Il est probable que leur emploi comme tombe est postérieur à la XXe dynastie. Malheureusement les planches disjointes et très détériorées du cercueil ne nous ont donné aucun nom lisible. Il était allongé, la tête à l'est, sur un petit mastaba appliqué contre le mur nord.

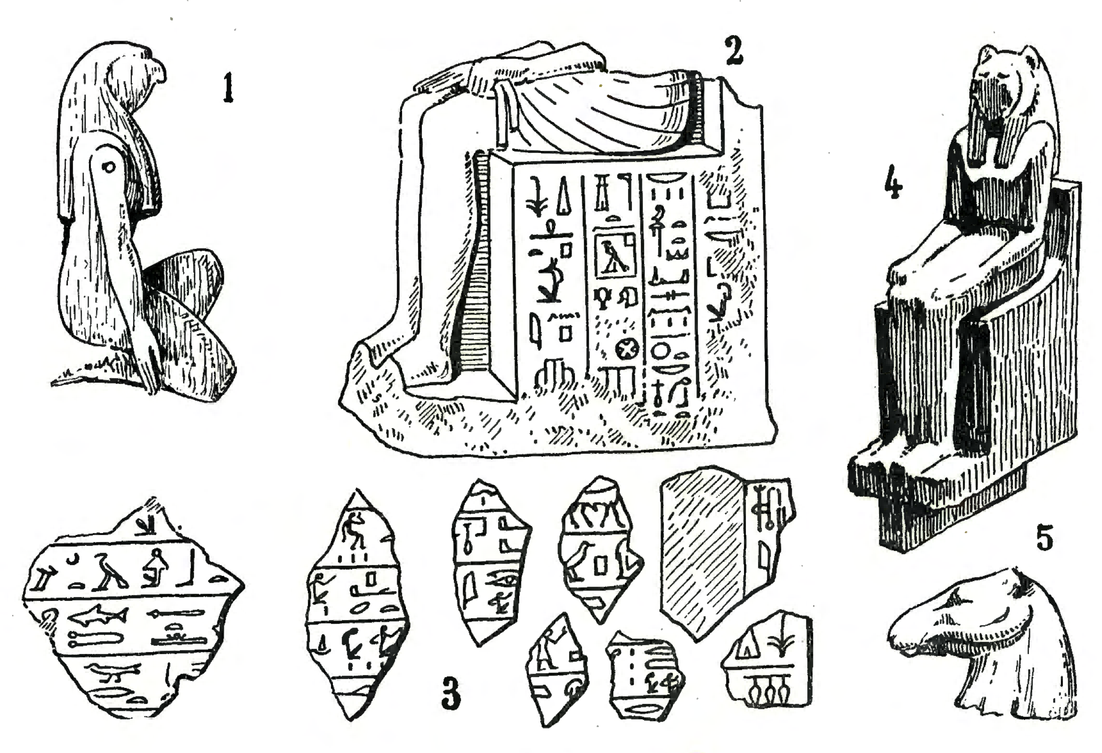


Fig. 6. — Fragments de statues.

Dans la même salle se trouvaient deux piliers de calcaire à section carrée de o m. 91 de hauteur, qui peut-être, provenaient de la construction (chapelle?) supérieure. Deux autres piliers semblables ont été découverts non loin de là. Ce nombre pourrait indiquer, soit qu'une partie de la cour était couverte d'un auvent, soit que le mur d'entrée du pronaos était à claire-voie, les quatre piliers soutenant l'entablement de la façade.

Un certain nombre d'amphores dont deux portaient une inscription hiératique sur la panse, gisaient, plus ou moins brisées dans les déblais des deux salles, ce qui confirmerait la destination de celles-ci comme caves à provisions.

C'est dans la partie sud des cours n°s 1214, 1215, que nous avons recueilli la plus grande quantité d'ostraca hiératiques. Ils étaient amoncelés dans la couche de terre d'époque ramesside en un point où Schiaparelli avait creusé un vaste entonnoir de sondage. Comme il est probable qu'il avait lui-même fait une moisson importante de ces éclats de calcaire, on aura intérêt à confronter les deux récoltes pour combler les lacunes de chacune d'elles et tirer de leur ensemble des renseignements

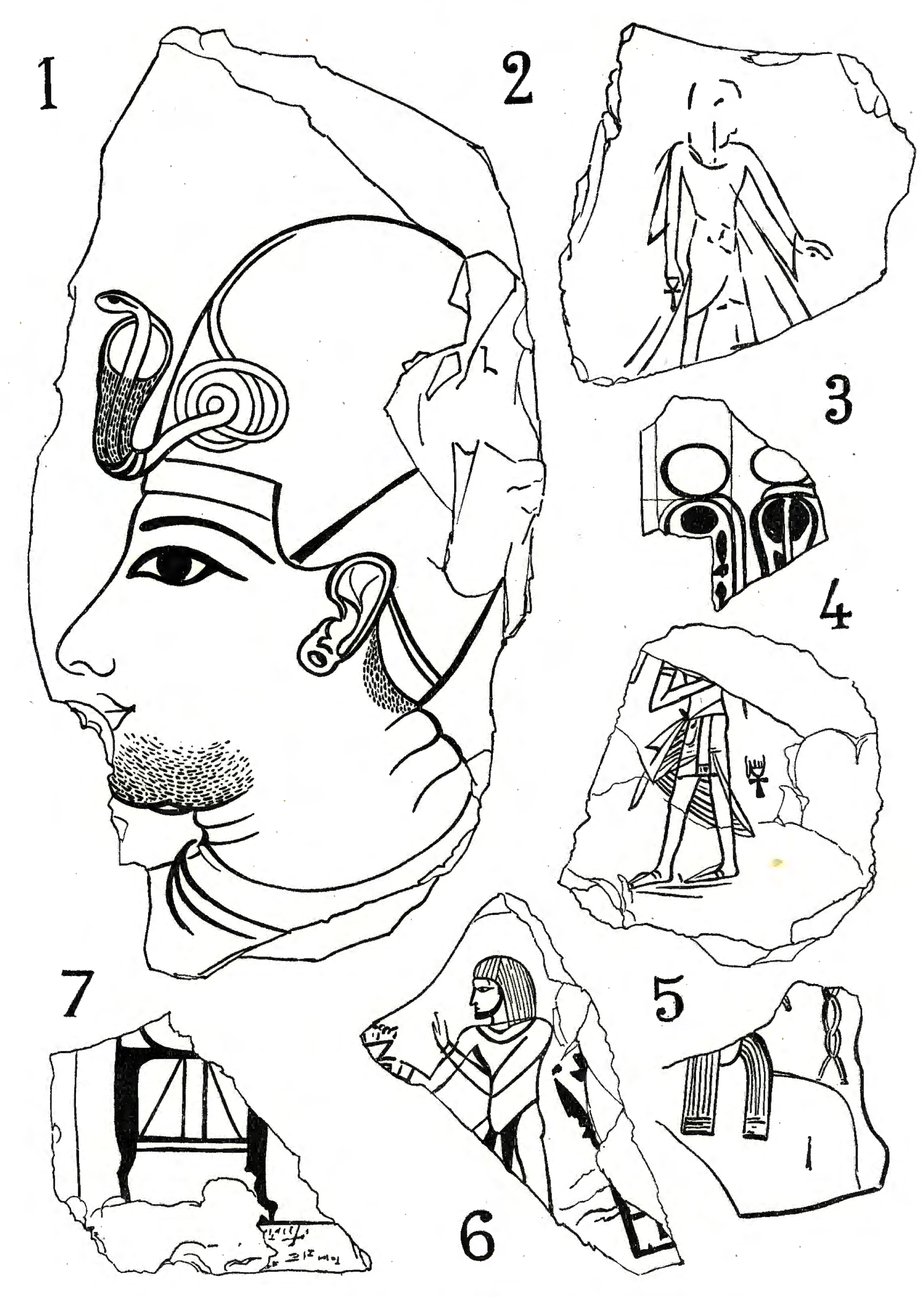


Fig. 7. — Esquisses sur éclats de pierres calcaires (dessin de Robichon).

autrement significatifs que de l'une ou l'autre prise à part. Nous espérons que la tâche du Dr Černý rencontrera à Turin toutes les facilités désirables pour le plus grand

bien de la science, lorsqu'il sera amené à faire l'étude complète des ostraca de cette région. Dès maintenant il a reconnu en eux la paléographie et la date du règne

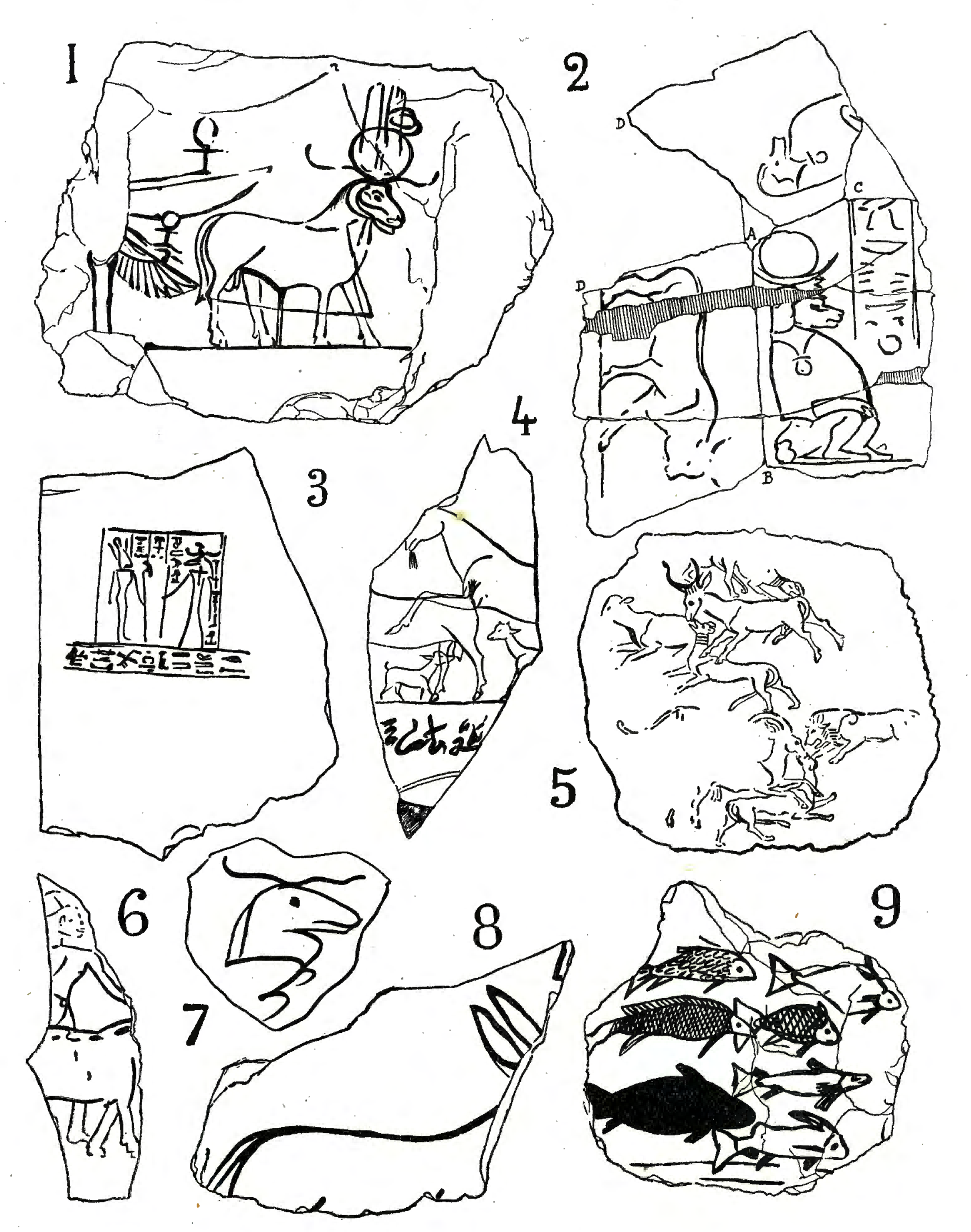


Fig. 8. — Esquisses et *ex-voto* (suite) (dessin de Robichon).

de Séti II et a constaté que ces écrits sont pour la plupart des comptes de denrées prevenant probablement d'un magasin de la nécropole, situé en ce lieu ou dans ses parages et, en tous cas, dans le voisinage immédiat des chapelles votives.

D'autres ostraca, éclats de pierre, tessons de poteries ont été trouvés dans la couche ramesside un peu partout dans les chapelles votives. On peu les classer en plu-

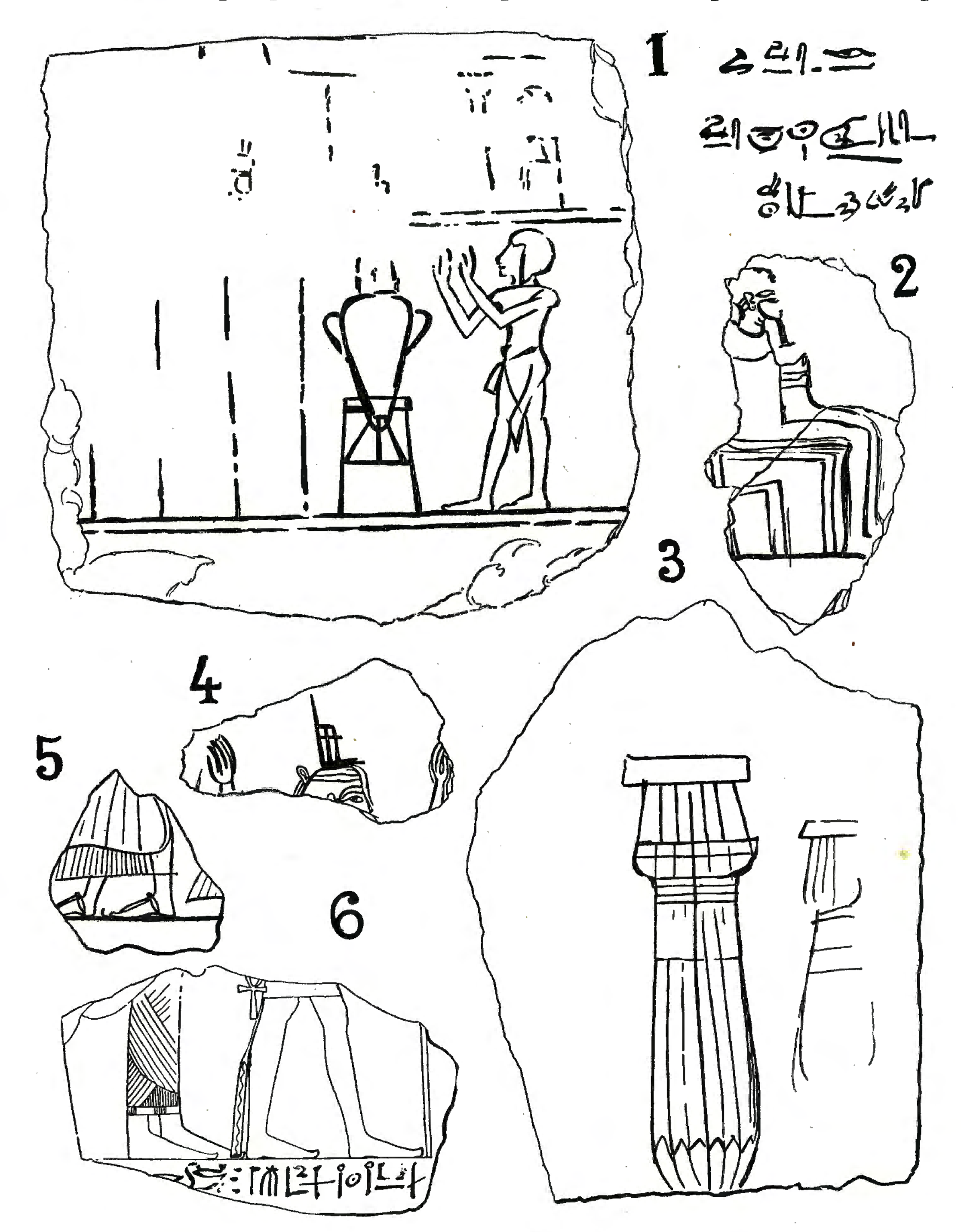


Fig. 9. — Esquisses et *ex-voto* (suite) (dessin de Robichon).

sieurs catégories : 1° comptes, contrats, contrôles de travaux; 2° textes religieux hiéroglyphiques; 3° esquisses; 4° *ex-voto*. Nous donnons (fig. 7, 8 et 9) la totalité des esquisses et des *ex-voto*.

La fouille profonde, effectuée devant les chapelles précédemment décrites, a fait découvrir à un niveau très bas, de grandes salles aux murs de briques qui, par la taille même de ces briques, nous paraissent appartenir à une époque voisine des débuts du Nouvel Empire sinon de temps encore plus reculés. On verra plus loin que l'hypothèse d'une installation du Moyen Empire en cet endroit n'a rien d'impossible.

Ces salles sont trop vastes pour avoir été employées comme caves car on ne concevrait pas aisément une couverture d'une telle portée soit en voûte, soit en plafond plat, s'étendant sur une aussi grande superficie. Le déblayement de ces constructions



Fig. 10. — Cercueil *in situ*.

n'est pas achevé. Il ne pourra l'être que le jour où, tout le secteur nord étant terminé, on démolira le remblai sur lequel circule le Decauville. On y a trouvé quatorze petites briques d'argile mesurant 0 m. 07 × 0 m. 045 × 0 m. 02, briques de fondation ou de magie qui n'ont pas servi.

CERCUEIL DE FEMME.

Près de l'entrée de la chapelle du dessinateur, n° 1212, exactement à l'est du massif de maçonnerie appliqué contre le mur sud, et à 1 m. 75 de profondeur était enfoui en terre, un cercueil androïde féminin, en bois peint et couvert de verni jaune. Il reposait ainsi, la face tournée vers le ciel, la tête au sud, les pieds engagés sous le mur qui limite la ruelle montant à la falaise (fig. 10).

Les textes inscrits sur le couvercle et la cuve n'ont pu être entièrement déchiffrés en raison des dégradations résultant d'un long séjour en terre. Par bonheur, le cercueil contenait un couvercle planche posé sur la momie, à l'aide duquel nous avons

pu identifier le corps de la femme (fig. 11) qui, de son vivant, était la chanteuse d'Amon Hent djef ouast. Le cercueil mesure 1 m. 80 de longueur et le couvercle planche 1 m. 70. Celui-ci est peint à fond blanc, perruque bleue, visage et mains jaunes. Les couleurs employées sont le blanc, le bleu, le rouge et le jaune; elles sont mates. Le texte écrit verticalement sur l'unique bande centrale est le suivant :

Fig. 11. — Couvercle planche.

La momie, au pied de laquelle se trouvait un bouquet desséché de feuilles de perséa, mesure 1 m. 56 dans ses bandelettes. C'est celle d'une femme adulte dont la machoire comporte trente deux dents un peu usées, l'une d'elles cariée. Le corps ne semble pas avoir été vidé de ses viscères car il reste des traces des poumons et des cartilages, mêlés aux ossements et aux fragments d'épiderme.

L'enroulement des bandelettes était peu soigné. L'enveloppe externe, de toile écrue, était fixée par sept bandes transversales; pas de bandes longitudinales. Les linceuls grossiers étaient rongés par les vers.

Une mince cordelette, ceinturant le cadavre, à la hauteur des hanches maintenait sur l'aine gauche un petit papyrus plié et replié sur lui-même (fig. 12) en plusieurs épaisseurs. Un *oudja*, œil droit, était dessiné à l'encre noire sur la surface visible. Le papyrus déplié mesure 0 m. 15 de largeur, 0 m. 085 de hauteur, et contient un texte en hiératique de basse époque, copié à l'encre noire, et orné d'une vignette représentant un lion bicéphale marchant et, devant lui, une fleur de lotus d'où sort une forme humaine momifiée. On ne peut considérer comme sépulture le lieu d'enfouissement de ce cercueil qui semble avoir été inhumé là à la suite de quelque pillage de tombe, ou de quelque expropriation, lorsque les choachytes de Djèmé transformaient les hypogées des *Sotmou* en catacombes.

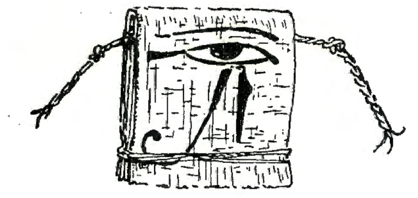


Fig. 12. — Papyrus plié.

Après l'adoption du tombeau de famille, c'est-à-dire à la fin de la XVIIIe dynastie, on ne rencontre pas à Deir el Médineh de tombes personnelles de femmes. Elles se font enterrer avec les autres membres de leur foyer, et l'on ne connait pas d'exemple de sépulture creusée, par dévotion, sous le seuil d'un sanctuaire.

Le titre religieux porté par la défunte se rencontre très souvent à Deir el Médineh. On pourrait presque dire que si beaucoup de *Sotmou* étaient , , , , ; la plupart de leurs épouses étaient enrolées dans les φυλαί de et de . Quelques-unes étaient même , comme la (Turin, statuette n° 3046). Certaines femmes cumulaient les fonctions et étaient, à la fois et , comme la dame (tombe n° 10) ou et comme la dame (tombe n° 216).

Il faut probablement considérer comme des professionnelles attachées aux services funèbres les et les ( )[1].

Généralement une femme de la rive gauche était ou ou [2]. Les principales divinités locales de Thèbes : Amon Maut et Hathor avaient donc à Deir el Médineh ce qu'on pourrait appeler leur sacerdoce féminin, avec sa hiérarchie de «grandes chanteuses» et de simples chanteuses, d'Hathor, ou ses [3].

Doit-on penser que toutes les chanteuses d'Amon étaient appelées à tour de rôle à chanter dans les temples de Karnak, et que celles d'Hathor allaient au temple de Deir el Bahri? Il n'y avait certainement aucune cloison étanche entre la rive gauche et la rive droite de Thèbes, interdisant aux artisans des nécropoles et à leur famille de faire partie des collèges sacerdotaux du temple d'Amon. Les relations entre les ateliers de la nécropole et les temples de la rive droite sont maintes fois exprimées soit par les titres professionnels des *Sotmou*[4], soit par des écrits disant que tels ou tels hommes ont été envoyés de Deir el Médineh à Karnak[5], soit enfin par le *cursus vitae* de certains *Sotmou* recevant des fonctions avec avancement hiérarchique dans l'administration des grands sanctuaires de l'est[6].

Toutefois certaines épithètes ajoutées au nom d'Amon dans les titres portés par les hommes et les femmes de la nécropole laissent supposer que ces vocables différents pouvaient correspondre à des sanctuaires différents situés sur la rive gauché : Telles, par exemples, les appellations suivantes : et (, tombe n° 359); ( ); ( ); (, Moscou). Cette supposition

[1] *Rapport 1926*, p. 65.

[2] On connait pourtant une (, tombe n° 8).

[3] (tombe n° 267).

[4] (, Caire, n° 51512), (, tombe n° 4), (, tombe n° 4), (, tombe n° 3), (, tombe n° 329).

[5] Papyrus de Turin, n°s 49, 10 et 12.

[6] Exemple : (El Kab et Statue du Louvre).

acquiert une certaine force par les découvertes des chapelles votives. Un sanctuaire d'Amon particulier aux *Sotmou* pouvait y trouver place, puisque d'autres divinités y avaient leurs sanctuaires et par conséquent leur sacerdoce : ( ), ( ), ( ), ( ), ( ).

Quant à la déesse Hathor, qui n'avait pas de temple sur la rive droite, elle avait certainement des chapelles à l'ouest de Thèbes et probablement à Deir el Médineh. Nous ne connaissons pas beaucoup de [1] mais, par contre, une grande quantité de . En voici quelques-unes :

		Tombe n° 211.
		— 216.
		— 2.
		— 359.
		— 357.
		— 216.
		— 219.
		—Y7(1186).
		— 250.
		— 4.
		— 2.
		— 1, 2.
		— 290.
		— 218.

La musicienne d'Hathor, Mert Seger est représentée dans la chapelle et le caveau de la tombe n° 219, jouant de la double flute [2] devant Osiris, Amenhotep Ier. Nefertari et une autre déesse, peut-être Hathor ou Mert Seger.

tombe n° 10.

(1) tombe n° 265.

(2) *Rapport 1927*, p. 60 (paroi ouest), p. 84, fig. 57.

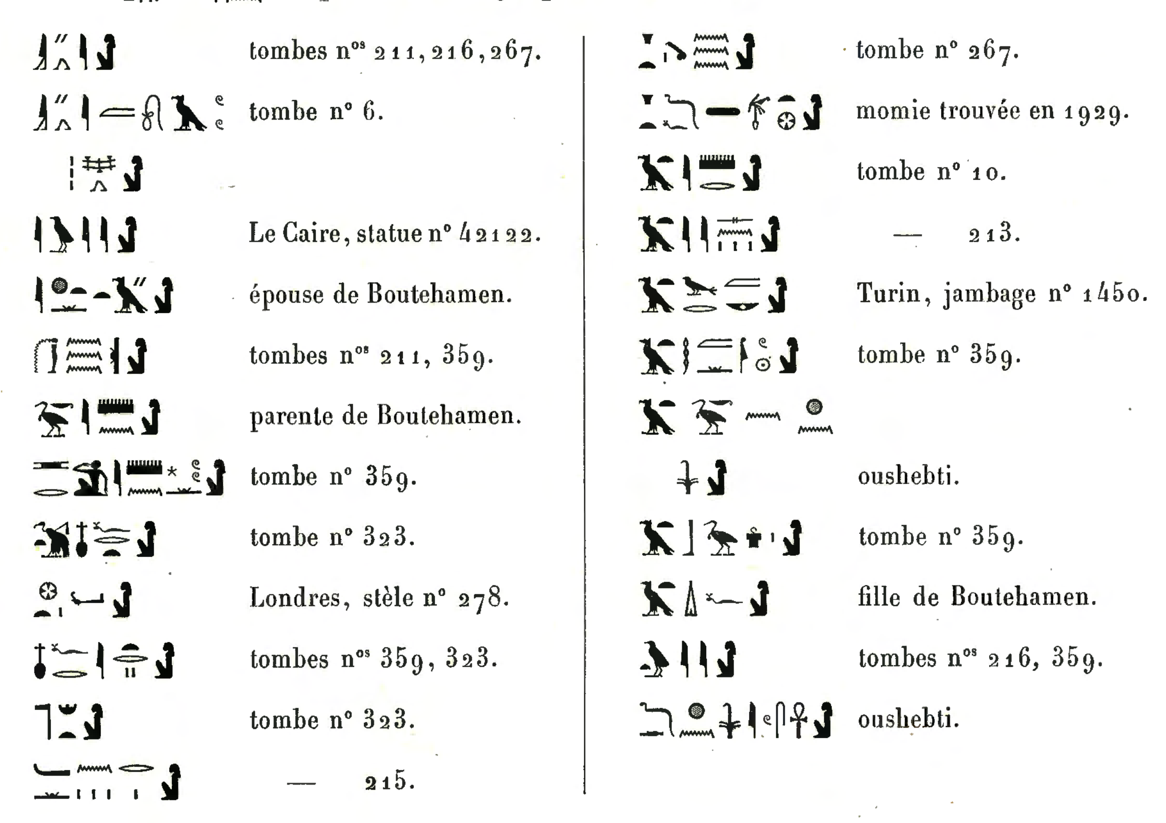
Turin, Stèle de Qadech, n° 60.

tombe n° 10.

tombe n° 265, Berlin, groupe n° 6910.

tombe n° 10.

Les … les plus connues jusqu'ici sont les suivantes :



CHAPELLE N° 1216 (PL. I, IV, V, VI).

Située à l'est de la chapelle n° 1215, et contre celle-ci elle n'en est séparée que par un mur mitoyen.

Cours. — Une première cour avec entrée au sud, précède une seconde cour surélevée de 0 m. 25 dont la porte pylône avait un seuil et des jambages en calcaire paré. A droite et à gauche un dallage de calcaire semble indiquer que le pylône était creux et renfermait deux petites chambres de dimensions égales. Une banquette court tout le long du mur de l'est. Une base ronde de colonne en calcaire, se trouvait dans la partie ouest de la cour, ce qui pourrait signifier qu'une partie de celle-ci était couverte

d'un auvent. A droite de l'escalier du pronaos deux petites amphores (fig. 10) étaient piquées en terre jusqu'au col.

Cet escalier, en calcaire, devait avoir trois marches. Il ne reste que celle du sommet.

Sanctuaire. — Le pronaos était probablement couvert car, de part et d'autre de l'escalier, des bases rondes de colonnes, en terre moulée, subsistent intactes.

Les colonnes, elles-mêmes, étaient sans doute faites en matériaux plus légers que la pierre; soit en bois, soit en brique crue ou en terre moulée sur une âme de bois. Un petit bassin rectangulaire à coins arrondis, fait de brique crue et plâtré est creusé dans le sol du pronaos, à l'est de l'escalier, par conséquent juste au-dessus des deux amphores qui devaient contenir l'eau lustrale pour les ablutions des prêtres.

Partant de la colonne de droite une cloison de briques se dirige, sous le sol, vers l'estrade des naos. Elle aboutit à l'extrémité d'une sorte de renfoncement, crépi et blanchi, de 0 m. 90 sur 0 m. 35, aménagé dans la paroi antérieure de l'estrade. Le sommet de cette cavité quadrangulaire affleure presque le sol du pronaos. Était-ce une armoire pour objets du culte ou une cachette oraculaire?

Contre l'estrade, presque dans le prolongement de la colonne à gauche de l'escalier, un bloc maçonné de brique crue se dresse en avant des naos comme un vestige d'autel à offrandes. Des naos il ne reste que la paroi de fond et une séparation de briques, limitant sans doute le naos central. Le sol des naos a été sondé sans résultat. Le roc vierge était à 1 m. 20 de profondeur, sous une couche ancienne de *sébakh*.

DÉPENDANCES DES CHAPELLES.

En arrière des sanctuaires n°s 1214, 1215 et 1216 et à l'est de ce dernier, des arasements de murs, des portes avec seuils de pierre calcaire, donnent les plans d'une série de salles qui paraissent avoir été plutôt des dépendances des chapelles que d'autres oratoires.

N° 1217 A (pl. I, IV, V). — Grande enceinte située au nord du n° 1205. Au centre une sorte de puits perdu carré, de 1 m. 25 de côté et 3 mètres de profondeur, rempli de sable et de *tafl :* roche marneuse très divisée presque pulvérulente.

Sur le bord de ce puits, un bassin construit en pierres plates et mortier de limon, est creusé en terre. Il affecte la forme d'un T dont les bras se dirigent vers le nord, le sud et l'est. Cette orientation, probablement voulue, impliquerait, peut-être, l'existence d'un sanctuaire à l'ouest du bassin. Dans plusieurs tombes de Deir el Médineh, un bassin semblable, rempli de l'eau rouge du début de la crue annuelle du Nil, est dessiné, en plan, sur l'autel d'offrande de Ptah-Sokar.

Près du bassin, deux cloisons de briques, à angle droit, enferment un petit réduit dont le sol est damé.

N°s 1217 B et C. (pl. I, IV, V). — Chambres en enfilade séparées par une porte à huisserie en pierre calcaire. Entre les n°s 1216 et 1217 B, une autre enceinte sous le sol de laquelle restent des vestiges de construction plus ancienne à un niveau inférieur; murs de soutènement en pierres, orientés comme les caves n° 1205.

N° 1218 (p. I, IV, V, VIII). — Trois salles, dans lesquelles on pénétrait par une porte avec seuil, linteau et jambages en calcaire, située à l'ouest et ouvrant sur un passage donnant dans le n° 1217 C.

Entre la première et la seconde salle, un mur d'entre-colonnement de 0 m. 80 de hauteur, avec deux demi-colonnes engagées faites en torchis platré et peint, subsiste assez haut pour qu'on devine que les salles étaient lambrissées en blanc et décorées de peintures au-dessus du lambris. La troisième salle contient une banquette et un fourneau bas construit en briques crues et tessons de poteries, extérieurement blanchi. Il contenait encore du charbon de bois et des cendres.

Des fourneaux du même type se voient dans la chapelle d'Ouadjmès à Gournah et dans les logements accolés aux *tomb-chapels* de Tell el Amarna. Ils nous sont une preuve que les constructions dégagées cette année n'ont aucun caractère funéraire; mais sont au contraire des habitations de prêtres ou de gardiens de sanctuaires.

N° 1219 A. (pl. I, V). — Enceinte avec murs de pierres et cloisons de briques. Une grande fosse creusée dans le roc et contenant des cendres de foyer, s'enfonce peu profondément dans le sol et marque l'emplacement d'une ancienne chambre située à un niveau plus bas.

N° 1219 B. — Salle bien construite, avec murs de briques, sous le bord du plateau rocheux qui supporte tout le téménos. Ce logement fut peut-être en relation avec la chapelle n° 1216 qui est la plus proche. Il avait un plafond de roche marneuse qui s'est effondré et dont nous avons dû évacuer les énormes débris. On accédait à cette salle en descendant un petit escalier venant du sud et près de l'entrée duquel un puits étroit (0 m. 60), et peu profond (1 mètre), de forme carrée, était construit. Il ne contenait que de la terre. Dans la salle, toute crépie au limon, une anfractuosité de la paroi occidentale, en forme de loculus, blanchie à la chaux, semble avoir joué le rôle d'armoire. On n'a trouvé dans ce logis souterrain qu'une amphore à long col, à panse ovoïde, munie d'une anse, et un crâne de chat.

N° 1220 (pl. I, V). — Au nord d'un chemin en pente qui monte vers la chapelle n° 1221 en longeant les dépendances n°s 1217 et 1218, sont situées trois autres salles en contrebas de la ruelle, sous le sol desquelles existent encore des murs plus anciens. En A gisait un gros fragment de paroi murale en calcaire nummulitique; reste d'une scène traitée en bas-relief et représentant le roi Amenhotep Ier faisant une offrande à un dieu qui pourrait être Amon criocéphale, car un autre débris plus petit du même relief figure une tête de bélier d'Amon (fig. 13).

Une base calcaire ronde, de colonne, a été recueillie dans cette salle.

En B, se détache de la paroi ouest, un massif de maçonnerie semblable à un socle élevé sur lequel était, peut-être, édifié un laraire.

En C, deux cloisons de briques paraissent être des séparations de magasins à provisions.

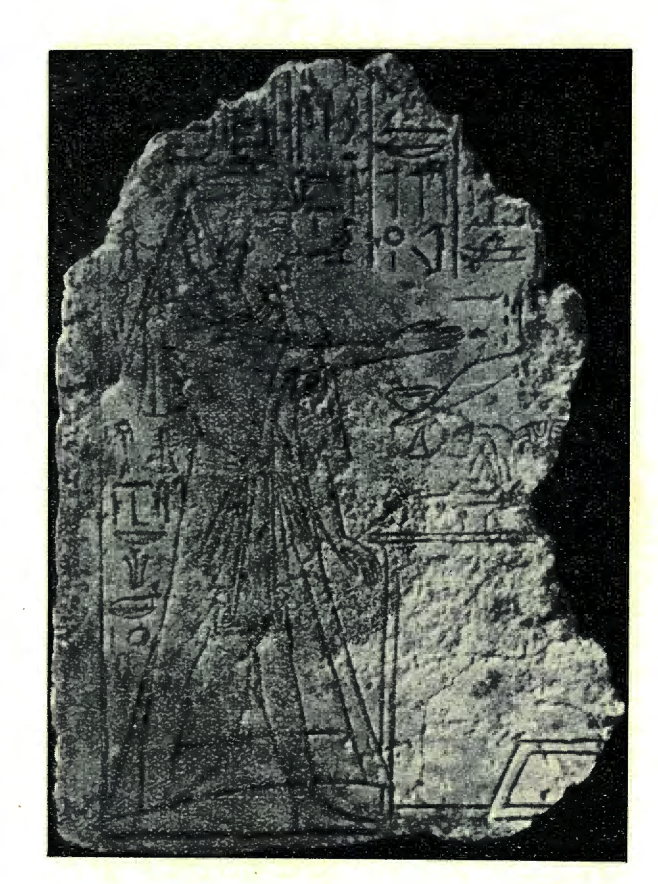


Fig. 13. — Fragment de paroi sculptée.

CHAPELLE N° 1190 (PL. I, IV, V, VII).

Deux cours, en enfilade. La première, sans banquettes, contenait une amphore, enfoncée en terre, dans l'angle nord; la seconde beaucoup plus vaste est garnie de banquettes sur la plus grande partie des murs nord et sud.

Le sanctuaire, orienté face à l'est, comprenait un pronaos surelevé d'un degré. Sa porte centrale, entre deux minces cloisons de briques ne dépassant pas un mètre de hauteur et formant l'entre-colonnement, conserve encore son seuil calcaire avec les mortaises des jambages. Des traces très visibles dans les cloisons, montrent que la porte était encadrée de deux colonnettes rondes en bois. Cette paroi du pronaos était donc à claire-voie. Elle était décorée de fresques polychromes sur fond blanc.

A gauche, en entrant, deux amphores étaient fichées dans le sol. A droite, un escalier s'enfonce en terre et descend vers le nord dans une salle souterraine, précédée d'un court vestibule, mais dont le plafond est effondré. Ce plafond était plat; fait de poutrelles et de branchages recouverts de pisé.

L'intérieur de la chambre est entièrement crépi au limon, sol et parois; et n'a jamais été décoré. Une cloison basse, en briques, la divise en deux parties inégales; celle du nord, longue et large comme serait la cuve d'un sarcophage, ressemble aux resserres à provisions d'un magasin. On verrait assez difficilement l'utilisation de cette sorte de crypte pour un but funéraire en dépit des indices (jambages de porte marqués au nom du *Ka* de Méri-Sekhmet, trouvés en place au-dessus de l'escalier) qui plaident en faveur de cette hypothèse.

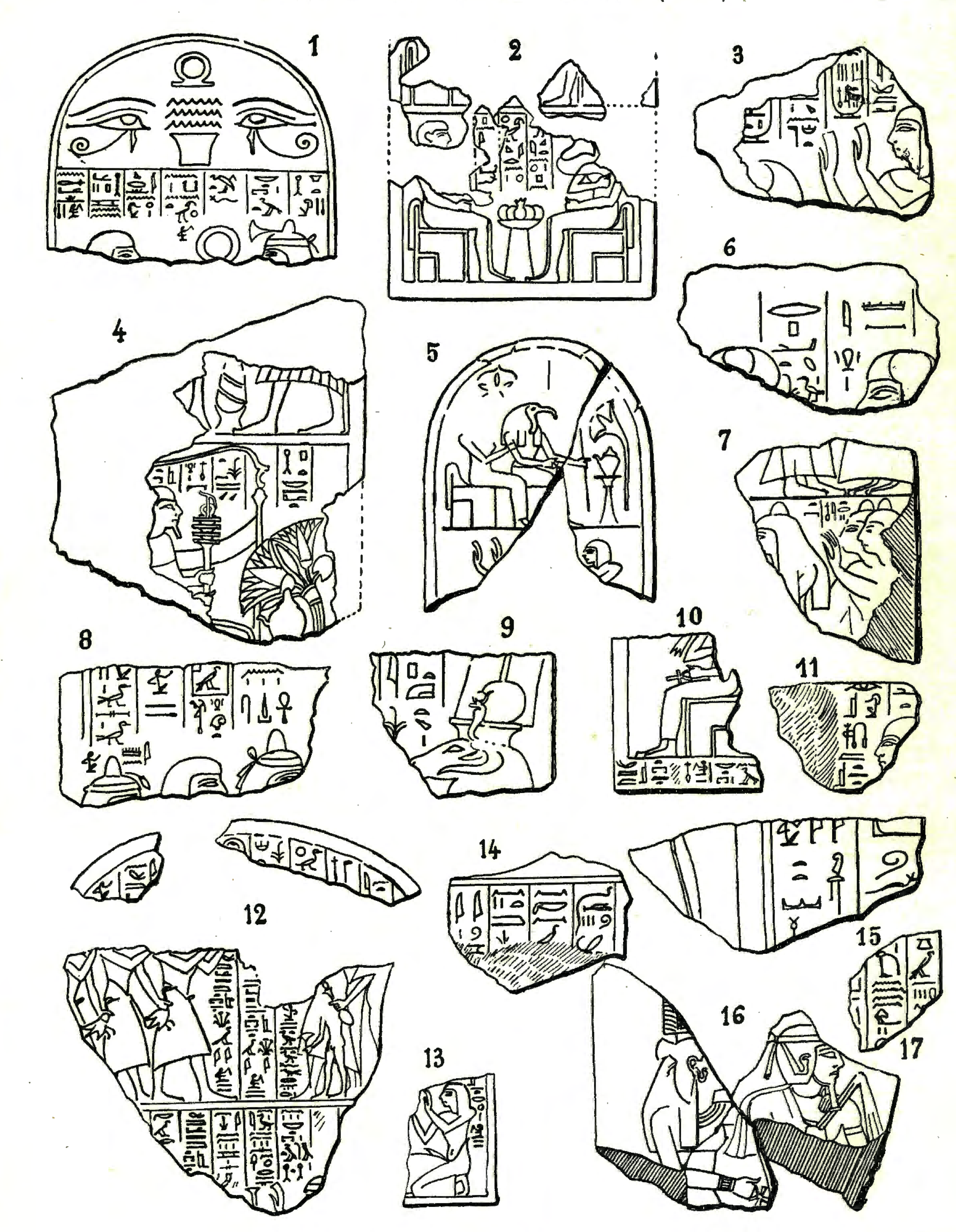


Fig. 14. — Fragments de stèles.

Parmi les déblais qui remplissaient la salle on a recueilli plusieurs monuments entiers ou fragmentaires :

1°. Une stèle en calcaire, à fronton arrondi, encore à l'état d'ébauche (pl. IX). L'esquisse en deux états : sanguine et noir, est un beau spécimen de dessin ramesside.

Ce monument du culte d'Amenhotep Ier est divisé en deux registres. En haut, une reine, debout, dont malheureusement le cartouche est illisible, agite deux sistres devant un groupe assis formé de : Amenhotep Ier, coiffé de la perruque capsulaire et de l'*atef*, et Nefertari, coiffée de la dépouille du vautour et des hautes plumes droites.

Texte :

Adorante :

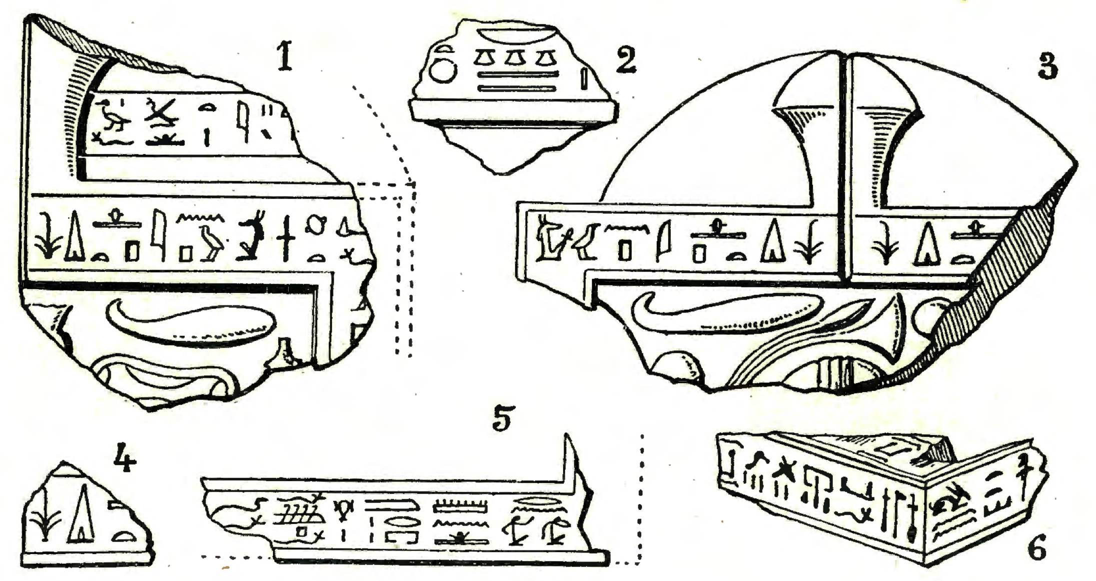


Fig. 15. — Fragments de tables d'offrandes.

En bas une suite de personnages debout, hommes et femmes en costumes de la XIXe dynastie, portant des offrandes et s'associant à l'adorante placée au-dessus. Beaucoup de noms sont effacés. On lit seulement :

Sur les personnages :

2° Trois fragments d'une stèle en calcaire, à fronton arrondi, qui devait avoir trois registres. De celui du cintre il ne reste que des bribes de textes mais suffisants pour voir qu'on avait là un autre monument du culte d'Amenhotep Ier (fig. 14, nos 12 et 13).

Du second registre, on voit, au centre, trois colonnes de texte et, à droite et à gauche, des hommes, des femmes et des enfants apportant des canards et des vases d'eau.

Texte : à droite :

à gauche :

Le troisième registre devait avoir d'autres groupes de personnages à genoux, se faisant face comme ceux du dessus.

Texte : à droite : (*sic*)

à gauche : (*sic*) [1].

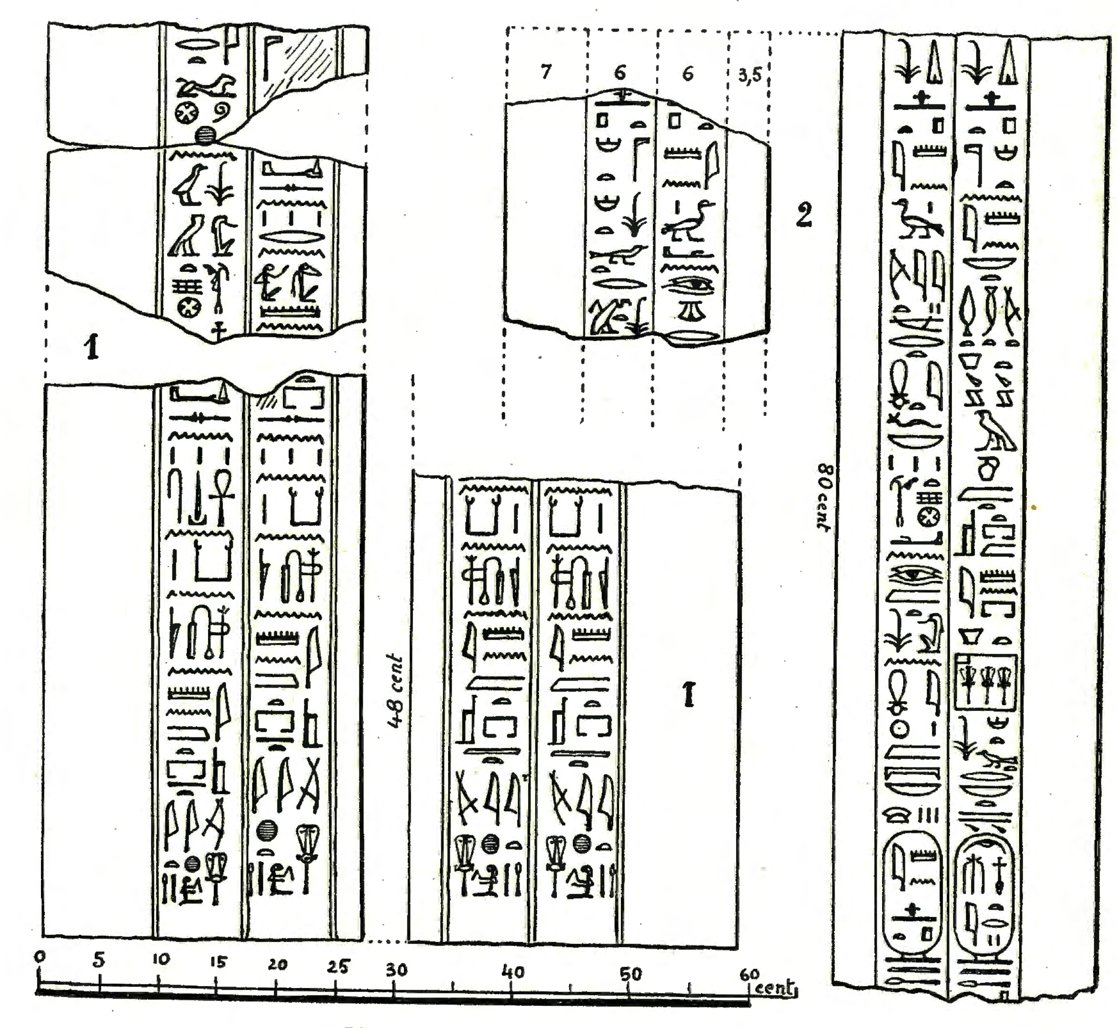


Fig. 16. — Fragments de jambages de portes.

3° Deux fragments du cadre d'une grande table d'offrandes en calcaire sur lesquels on lit :

4° Trois fragments d'un jambage gauche en calcaire; texte polychrome en deux colonnes, peint, sans gravure, sur fond ocre jaune avec sous teinte ocre rouge (fig. 16, n° 1).

[1] Le nom de Haï, inscrit sur de nombreux monuments, fut porté par plusieurs membres d'une même famille qui s'installa à Deir el Médineh en l'an 7 d'Horemheb (Londres, ostracon 5624, cf. Erman, *Sitzungs Berichte, Akademie Berlin*, 1910, p. 330 à 347), et qui prit possession des tombes nos 267 et 328. Les

1re colonne :

2e colonne :

Un autre fragment : partie inférieure du jambage droit, a été trouvé en place contre le chambranle de la porte située au-dessus de l'escalier (fig. 16). Il donne les finales des deux colonnes de texte : . Nous reviendrons plus loin sur ce qu'on peut penser de la présence en ce lieu d'un encadrement de porte au nom du graveur-dessinateur d'Amon Meri Sekhmet.

5° Un éclat de calcaire avec le dessin d'un profil royal rappelant les traits du pharaon Séti II, coiffé du casque de guerre (fig. 7).

6° Une série d'ostraca, les uns hiératiques; les autres hiéroglyphiques. Ces derniers sont des copies en colonnes verticales, de prières et d'hymnes qui constituaient, peut-être le recueil liturgique de la chapelle.

7° De nombreux fragments de fresques sur enduit de limon, provenant des naos de la chapelle n° 1190 (fig. 5).

Sanctuaire, naos. — On monte du pronaos au naos central par un escalier de quatre marches. La porte du naos était à deux vantaux. L'intérieur était blanchi, au moins sur toute la hauteur qui subsiste, et l'on y voit les traces d'une banquette sur laquelle était probablement assise la statue du dieu de l'oratoire.

titres portés par les différents Haï, sont : 1° (stèle trouvée à la Vallée des Rois, tombe 19 de Montou Herkhepeshef, cf. T. Davis, *The tomb of Siptah*, p. 28; Le Caire, jambage de porte avec ce texte : , dont la formule finale, identique à celles des sièges de *Sotmou* de Turin; cf. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, p. 81, note 1; peut indiquer une provenance commune : une chapelle votive ou ses dépendances. — *Montagne thébaine: Graffiti*, J. Černý, 1115, 1120, 1121, Deir el Médineh, tombe n° 299).

2° (Le Caire, ostracon 43660, dédié à la gazelle d'Anoukit: cf. Daressy, *Annales du Service des Antiquités*, XVIII, p. 77).

3° (Turin, stèle 305 [215], dédiée à Mert Seger et à Taourt; cf. Lanzone, *Dizionario*, tav. CXXVI, 1, Lieblein 813, *Recueil de trav.*, II, p. 186. — Turin, papyrus 94 III⁵. Spiegelberg, *Graffiti*).

4° (Turin, ostraca 5649, 5651, 5661).

5° (Ostraca Carnarvon, années 3 et 4 de Ramsès III).

6° (Le Caire, ostracon J. 49865, dédié à Mert Seger, cf. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, fig. 2. — Londres, stèle 317, dédiée à Amenhotep Ier, époque du vizir Hori de Ramsès III, cf. Sharpe, I, pl. 7, *Recueil de trav.*, II, p. 186. — Spiegelberg, *Graffiti*, Florence, ostracon 2619).

7° (Spiegelberg, *Geschäftsjournal*, *Recueil de trav.*, 1895, p. 147, l. 9.

Le naos central est flanqué de deux autres édicules; celui du sud, sans escalier d'accès visible, a les mêmes dimensions que le précédent. Il contenait des fragments de revêtement mural, limon peint imitant le bois veiné. Celui du nord, dont la porte était au nom de Meri Sekhmet, est plus profond vers l'ouest, et semble avoir été une cellule, sacristie ou logement, plutôt qu'un tabernacle. La façade antérieure du sanctuaire était entièrement décorée de fresques à fond jaune. Il en reste un fragment en place, sur la chambranle nord du naos central, représentant une déesse assise face au sud; chairs vertes, robe rouge à résille de perles, sceptre *ouaz*. De nombreux autres fragments (fig. 5) représentent des parties du corps ou du visage de plusieurs divinités : Ptah, Amon criocéphale, un pharaon, une déesse ou une reine, un hippopotame. Les morceaux les plus significatifs nous donnent les cartouches de Séti II (fig. 5).

On peut penser, au moins, que cette chapelle est du règne de ce pharaon, car il n'y a pas de preuve suffisante pour supposer qu'elle était érigée par ses soins à quelque divinité de la nécropole, ou encore qu'elle était dédiée au culte du souvenir de Séti II par les *Sotmou*.

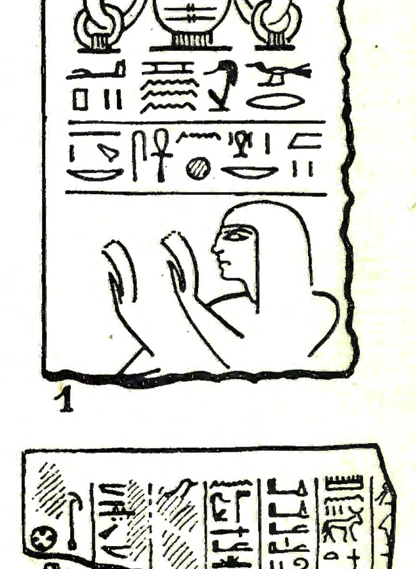
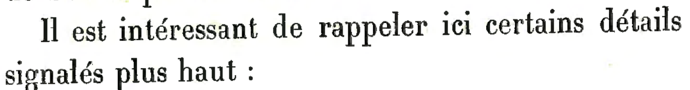


Fig. 17. — Fragments calcaire gravés.



Il est intéressant de rappeler ici certains détails signalés plus haut :

1° Qu'un très grand nombre d'ostraca hiératiques recueillis dans cette région ont été reconnus, par le Dr Černý, comme appartenant au règne de Séti II.

2° Que le graveur-dessinateur d'Amon Meri-Sekhmet, surnommé le gardien : , semble avoir été en raison de ce sobriquet, préposé à la garde de cette chapelle votive. Son logis, composé de la cellule dont les jambages de porte sont marqués à son nom, et de la crypte souterraine adjacente, a pu, après sa mort, devenir son tombeau si l'usage le voulait ainsi. Nous savons que Meri-Sekhmet était , et naturellement [(1)], c'est-à-dire, faisait partie de la troupe des ouvriers de la nécropole et remplissait des fonctions religieuses dans les cérémonies du culte de Mert Seger[(2)]. Il est mentionné dans les ostraca Carnarvon de l'époque de Séti II. L'ostracon n° 5625 du British Museum et les graffiti de la montagne thébaine ont permis à W. Spiegelberg d'établir sa généalogie. Fils de Menna

(1) Spiegelberg, *Graffiti aus der thebanischen Nekropolis*.

(2) Dans les correspondances privées de l'époque de Séti Ier (British Museum, papyrus 10375), et de la XXe dynastie (Bibliothèque Nationale, papyrus 198.1 V/II recto), on voit souvent, au début, une série

, il eut lui-même pour descendants connus un autre Menna , un Hapiour , dont nous avons trouvé un monument cette année (fig. 17), et enfin un Ousirmarâ en Apet communément appelé Amenemapet ().

3° Sans vouloir le confondre, a priori, avec un autre personnage on peut remarquer que nous avons sous Séti II un vizir nommé Meri-Sekhmet, (1), et retenir seulement ce cas d'homonymie comme indice de datation, pour le particulier qui nous occupe (2).


Fig. 18. — Ex-voto de bois au dieu Set Noub.

Il faut néanmoins noter, qu'il n'y aurait aucune impossibilité à ce que le scribe, graveur d'Amon Meri-Sekhmet, fut devenu vizir car le cas s'est produit pour d'autres fonctionnaires de la nécropole.

4° On a trouvé dans la première cour de la chapelle n° 1190, un *ex-voto* en bois dédié au dieu Set Noub (fig. 18), analogue à la stèle 67 de Leyde, qui est aussi un signe de l'époque où le roi ayant pris le nom du dieu maudit, celui-ci avait trouvé un regain de ferveur dans le peuple (3).

Texte : . Au bas :

CHAPELLE N° 1221 (PL. I, V, VI).

Située contre un éperon de la falaise du nord, et orientée face à l'est, elle domine tout le téménos et particulièrement la chapelle du djebel et la crypte 1190. On y

d'invocations à la triade thébaine et aux dieux de la nécropole, Amon de la région de Médinet Habou, qui réside dans Kheft her nebes, et Mert Seger y sont toujours mentionnés ensemble :
....
W. Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, texte p. 71. — *Correspondances du temps des rois prêtres*, p. 258, l. 3 et 4.

(1) A. Weill, *Die Veziere des Pharaonen Reiches:* Papyrus Bologne 1086 II2; Spiegelberg, *Aeg.*, V, 38.

(2) Une fille de Ramsès II s'appelait .

(3) Lanzone, *Dizionario*, tav. 378; E. Meyer, *Sit Tiphon*, p. 53; Pleyte, *La religion des pré-israélites, Lettre à Deveria*, p. 57; G. Nagel, *Un papyrus funéraire de la fin du Nouvel Empire*, au Musée du Louvre, dans *Bulletin de l'Institut français*, t. XXIX.

accède par une ruelle qui monte de l'est à l'ouest en longeant à droite et à gauche des constructions en contrebas qui sont les dépendances 1218 et 1220.

Des cours qui précédaient le pronaos, il ne reste que les arasements de murs de la plus proche du sanctuaire.

Le mur du pronaos, percé d'une porte en son centre, est fait de deux cloisons d'entre-colonnement peu élevées, contre l'extérieur desquelles sont construites, de part et d'autres de l'entrée, deux auges de briques crépies et blanchies affectant la forme rectangulaire de mangeoires d'étable. En plus de ces quatre bassins de purification fixes, on a trouvé là, un bassin à deux compartiments taillé dans un gros bloc de calcaire dur.

Le sanctuaire se compose d'un naos central à parois latérales incurvées, ce qui lui donne, en plan, une forme de fer à cheval.

Un mastaba pour statues de divinités assises, s'appuie contre le fond du naos. Il est probable que c'est de là que proviennent deux fragments de statues assises, en terre moulée et stuquée, trouvées dans le pronaos. Un des fragments est la partie horizontale de deux cuisses d'homme, sur lesquelles sont appuyés deux avant-bras. L'autre est une tête d'Osiris coiffée de la mitre blanche. C'était sans doute le groupe Osiris-Horus.

Le naos est entouré de gradins précédant des naos latéraux. Celui du nord contient un socle de briques, plâtré et décoré, qui ne s'appuie contre aucune des parois.

Les dépendances comprennent : 1° une petite cellule avec un socle central, laraire ou plus simplement support d'amphores à eau ou fourneau; 2° des réduits grossièrement taillés dans un rentrant de la falaise.

CHAPELLE N° 1193 (PL. I, VI).

Située au pied de la falaise et au nord de la ruelle qui conduit à la chapelle n° 1121, elle est orientée face au sud, et comprend une cour avec banquette et un sanctuaire à trois naos.

L'estrade qui supporte les naos est blanchie au plâtre. Dans l'angle nord-ouest, un pan de mur conserve encore un reste de fresque sur limon représentant un grand bouquet monté cravaté d'une banderolle décorée à la façon des colliers *ousekh*. Un étroit réduit était dissimulé derrière le naos de l'ouest. Il servait soit de sacristie, soit de cachette pour l'officiant chargé de faire rendre les oracles par les statues divines des naos.

Les traces d'un escalier montant vers cette chapelle et vers le n° 1194 sont visibles à l'angle sud-est de la construction.

Au nord-ouest, à un niveau plus élevé que celui de la chapelle, deux renfoncements creusés dans la falaise paraissent avoir été des habitations plutôt que des tombes, bien que le plus haut des deux fût trouvé rempli de linges de momies.

DÉPENDANCES N° 1194 (PL. I).

L'ensemble n° 1194 se compose d'une petite cour en terrasse de 3 m. 60 de largeur *est-ouest,* ayant la falaise du nord comme mur de fond. Deux portes, côte à côte, percées dans la falaise, s'ouvrent sur une chapelle spéos et sur un caveau. Le dispositif général est donc celui d'une tombe.

La chapelle spéos, dont le plafond rocheux, jadis soutenu par des poutrelles horizontales engagées aux extrémités dans les parois nord et sud, est une toute petite salle voûtée, blanchie à la chaux, mesurant 2 m. 15 de longueur, 1 m. 95 de largeur et 1 m. 85 de hauteur.

Une alvéole de stèle rectangulaire s'enfonce dans la paroi *nord* et une petite armoire est creusée dans la paroi *est.* Enfin sur la paroi ouest est tracée à l'encre noire, une inscription de quatre lignes en hiératique de la XXe dynastie. L'effondrement de la voûte rocheuse a fait jadis tomber une partie de l'enduit des parois et c'est ainsi que les fins de lignes de l'inscription ont disparu. Le D^r^ Černý, qui a relevé le graffito sitôt après sa découverte, croit pouvoir en donner la transcription et la traduction suivantes :

«L'an quatre, mois trois..... | a pris place dans le..... royal..... | son père le premier prophète du maître des deux terres Nefer her, son père..... | venu de *Khenti Douat*.....

A Deir el Médineh, nous trouvons le mot inscrit sur les sièges calcaires découverts par la mission archéologique italienne, et rassemblés aujourd'hui au Musée de Turin[1]. M. le Prof. Schiaparelli m'avait verbalement exprimé l'opinion que ces sièges n'étaient pas destinés à l'usage des vivants; mais devaient, d'après lui, en raison de la formule *pour le double de*....., avoir un caractère votif, et être réservés aux manes des *Sotmou* défunts, dont les noms étaient gravés sur la pierre. Malheureusement il ne pouvait préciser l'endroit, proche du temple de Deir el Médineh, d'où il avait arraché ces sièges et croyait seulement se rappeler qu'ils étaient placés côte à côte sur les banquettes d'une grande salle.

L'hypothèse émise par Schiaparelli est des plus vraisemblables. Il est assez dans les traditions égyptiennes, de marquer pour la postérité la place que, de son vivant, un dignitaire de tout rang a occupée, et l'on admet facilement que les membres d'un

[1] Cf. *Mémoires de l'Institut français,* t. LVIII, *Mert Seger à Deir el Médineh,* 1er fascicule, p. 81 note 1, et ce présent rapport, p. 41, note 1.

chapitre aient réservé dans leurs cérémonies les places laissées vacantes par la mort de certains d'entre eux. Selon leurs croyances, leurs doubles demeuraient présents et revenaient s'asseoir parmi les survivants de la congrégation, aux jours et heures fixés pour les fêtes et veillées saintes dans les chapelles votives.

Sans cette mention du Ka, nous aurions pu penser que la formule des sièges de *Sotmou,* exprimait une idée relative à l'obligation statutaire que tout membre de *Kenbet*[1], contractait annuellement de siéger devant la face du dieu aux dates prescrites par les règles de l'association.

Le verbe signifie bien en effet : siéger, s'asseoir, et s'appliquerait avec ce sens aux stalles occupées par des vivants dans les salles de réunion et dans le chœur des sanctuaires votifs; mais il a aussi le sens plus large de : prendre possession, entrer en fonctions, être intrônisé.

Si nous ne pouvons, par suite de la présence de , appliquer sans arrière pensée cette acception aux sièges de *Sotmou,* il en est autrement du cas de la petite cellule-chapelle n° 1194. Là, le verbe indique une prise de possession de ce lieu par le fils d'un , grand-prêtre du culte d'Amenophis Ier. On peut se demander si le graffito relate l'affectation d'un tombeau à un vivant, selon la règle des ateliers royaux de nécropoles qui assignait à tout nouveau venu dans la corporation, une maison et une tombe, ou bien si ce graffito indique l'entrée d'un défunt dans son sépulcre.

La soi-disant tombe n° 1194 est située près de la chapelle n° 1193, comme si elle faisait partie d'un même groupe de constructions et n'était qu'une dépendance du petit sanctuaire votif. On a vu plus haut, à propos de la chapelle n° 1190 le rapprochement qu'on peu établir entre ces deux sortes de monuments et les conclusions qui découlent de telles relations de voisinage.

Ici le voisinage de la tombe du prêtre d'Aménophis Ier, avec la chapelle votive n° 1193 impliquerait, d'une part, que cette chapelle était celle du culte d'Aménophis Ier et, d'autre part, que le prêtre attaché à un culte logeait pendant sa vie et était inhumé après sa mort dans l'oratoire même ou tout auprès. Ceci amène donc à penser que le n° 1194 a pu jouer le double rôle de maison d'habitation et de sépulture, et c'est ce que certaines bizarreries dans les aménagements de la chapelle et du caveau laissent d'ailleurs soupçonner.

Le graffito ci-dessus, donnerait alors la date d'intronisation du dernier prêtre, dont le père, Neferher était contemporain du chef des travailleurs Nakhtemmaut du début de la XXe dynastie, ainsi qu'il appert de l'ostracon du Caire n° 25096, sur lequel le nom du est écrit avec ceux du et des et . (Cet ostracon provient de la tombe de Ramsès VI à la Vallée des Rois).

[1] *Catalogue général du Musée du Caire.* W. SPIEGELBERG, *Demotischen Papyrus,* II, p. 18 à 29.

Un autre ostracon, le n° 25032, attribue à Neferher un fils nommé Apoui, auteur de l'ostracon n° 25011, *ex-voto* consacré à Aménophis Ier. Enfin un graffito de la Montagne thébaine relevé par W. Spiegelberg donne : [hiéroglyphes], ce qui montre que Apoui était prêtre d'Aménophis Ier, comme son père Neferher.

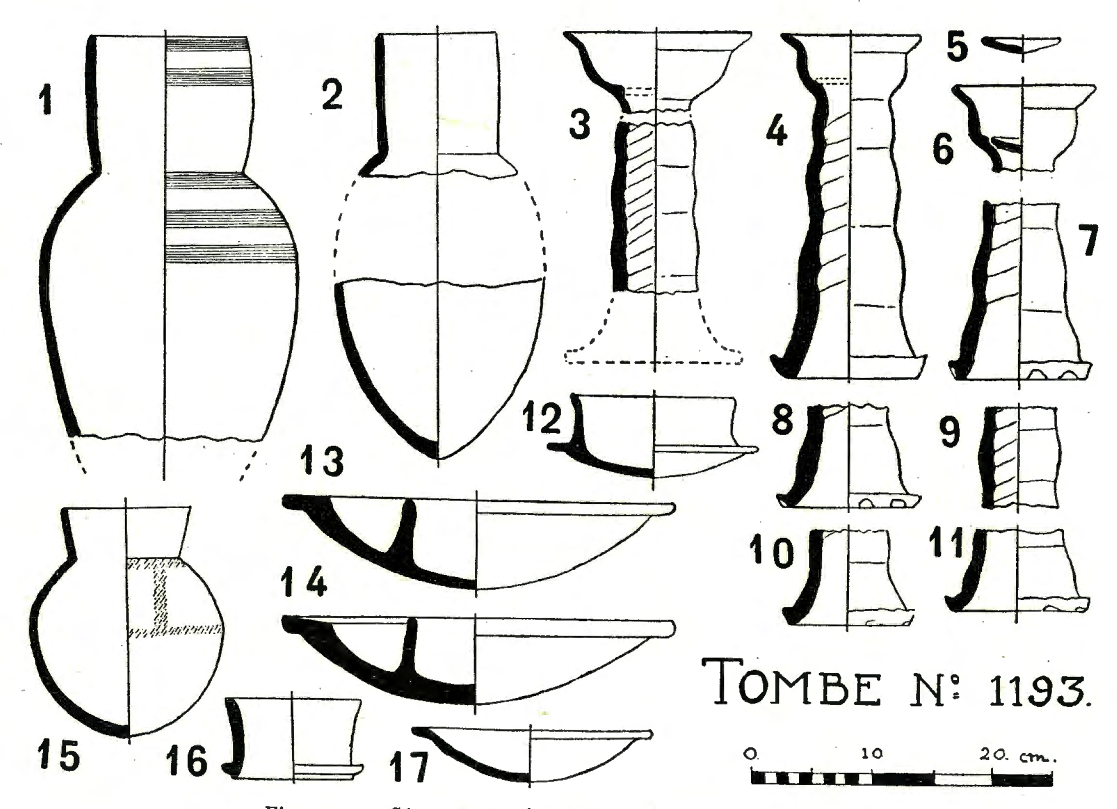


Fig. 19. — Céramique de l'hypogée 1193 (dessin de G. Nagel).

Il y a donc quelque chance pour que le graffito de la chapelle n° 1194 soit du prêtre Apoui qui avait pour surnom Neferhotep[1]. Ce [hiéroglyphes] vivait sous Ramsès III (Berlin, papyrus n° 10496) et sous Ramsès IV (Lepsius, *Textes*, p. 300).

Nous avons dit que certains détails dans le dispositif de la chapelle et du caveau n° 1194, laissent supposer un double usage du spéos et de l'hypogée. Ce que nous nommons la chapelle peut avoir servi de cellule au prêtre, car la cavité rectangulaire ne porte aucune trace d'une stèle et la petite armoire de la paroi ouest ressemble plutôt à un placard qu'à un naos. Quant à l'hypogée, il se compose de deux salles dans lesquelles on descend par un escalier de quinze marches et non pas par un puits.

Dans l'angle nord-ouest de la première salle, une sorte de margelle ou de mur-bas en brique crue de 0 m. 30 de hauteur, limite à l'est et au sud un coffre présentant

[1] Il y avait à la même époque un autre Apoui, fils de Piaï (Louvre, Pyramidion) qu'on avait surnommé Amen em apet, pour le distinguer sans doute d'Apoui dit Nefer hotep, fils de Piaï, qui était de plus [hiéroglyphes] (Caire, stèle $\frac{26}{25}+\frac{2}{5}$; Abydos, Mariette 1228.

les dimensions d'un sarcophage (longueur interne N.-S. 1 m. 70, largeur E.-O. 0 m. 75). Les parois nord et ouest de la salle forment les deux autres côtés de cette cuve qui a pu servir de lit, de coffre à vaisselle ou à provisions, ou enfin de loculus pour un mort (pl. I).

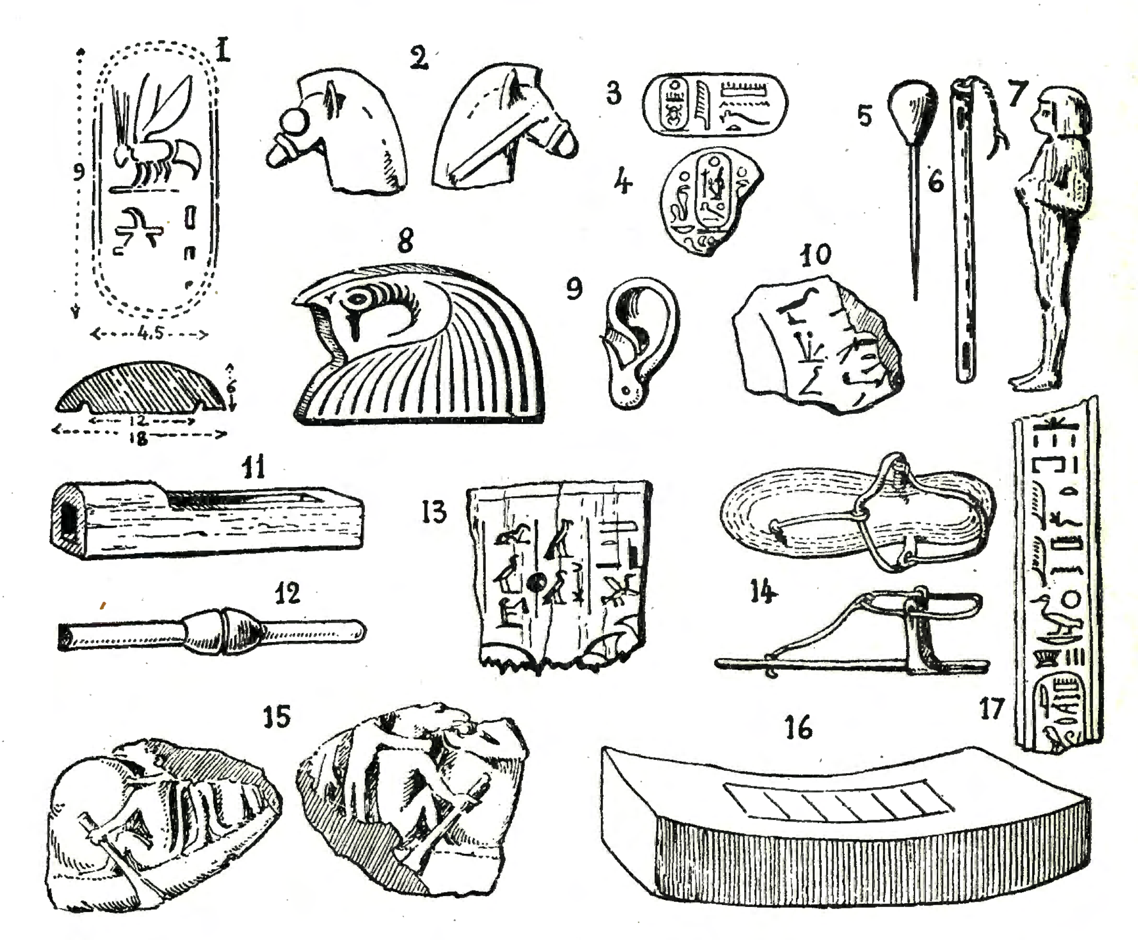


Fig. 20. — Objets divers.

Dans l'angle sud-ouest de la première salle, étaient entassés des débris de poteries et des briques très grandes (42 × 16 × 10). Une grande quantité de ces poteries étaient blanchies à la chaux.

M. Nagel qui a patiemment essayé de les reconstituer, a obtenu pour résultat, plusieurs autels portatifs [hiéroglyphe] et coupes d'offrandes portant des traces de calcination de matières grasses. Cette vaisselle semble plutôt destinée à des sacrifices devant la face d'un dieu qu'à des offrandes à un défunt. Il se pourrait donc que la première caverne de l'hypogée ait servi de sacristie à la chapelle votive n° 1193 et au prêtre qui la desservait (fig. 19).

La seconde salle contenait d'autres débris de céramique, un bouchon d'amphore en terre crue sur lequel le nom du contenu [hiéroglyphes] *miel*, était estampé en relief (fig. 20, n° 1), un morceau de roc calcaire portant sur trois de ses faces des esquisses de

babouins Thot à l'encre noire (fig. 8, n° 2), et enfin un fragment de petite stèle calcaire anépigraphe.

Aucune des deux salles ne contenait d'ossements ou de linges de momies.

OBJETS TROUVÉS DANS LES CHAPELLES VOTIVES.

Les objets de la liste ci-dessous, groupés par catégories de même espèce, ont été trouvés à différentes hauteurs dans le tell de déblais qui recouvrait les chapelles votives. Nous indiquons en premier lieu l'endroit approximatif où ils ont été découverts, ensuite l'état, la matière, la forme et les dimensions de l'objet; enfin, lorsqu'il y en a, le sujet représenté, les noms marqués et les inscriptions.

I. — STATUES (FIG. 6).

1° (chapelle n° 1213). Un fragment, calcaire peint, hauteur o m. 135, buste de la déesse Taourt à corps de femme et tête d'hippopotame, station verticale; couleurs : épiderme ocre rouge; perruque noire (fig. 1).

2° (chapelle n° 1221). Tête d'Osiris en terre moulée et peinte, mitre blanche, chairs rouges, hauteur o m. 40.

Deux avant-bras posés sur les genoux, d'un dieu assis, chairs rouges, shenti blanche, longueur o m. 32.

3° (cave n° 1214). Statue bois pourri, homme hiéracocéphale, bras chevillés à l'épaule; position : un genou à terre; hauteur o m. 28 (fig. 6, n° 1).

4° (cour n° 1214). Fragment calcaire, groupe assis, dont il reste le socle de base avec un pied d'homme et deux pieds de femme, pas de texte.

5° (cour n° 1215). Huit fragments calcaires gravés, texte en lignes horizontales provenant des inscriptions du siège et de la stèle d'adossement d'une statuette ou d'un groupe assis (fig. 6, n° 3).

6° (sud chapelle n° 1212). Fragment calcaire peint, statuette d'homme assis, style fin XVIIIe dynastie, main droite à plat sur le genou, main gauche fermée sur le genou, tenant le linge. Shenti plissée, courte, avec pointe entre les genoux; hauteur o m. 18. Siège cubique avec inscription en quatre colonnes sur le côté gauche :

Le côté droit devait contenir le nom de l'homme représenté (fig. 6, n° 2).

7° (chapelle n° 1215). Épaule et fragment de stèle d'adossement de statuette en calcaire. Reste de texte : (Thothermaktouf?).

8° (chapelle n° 1215). Statuette en bois, Sekhmet léontocéphale assise, hauteur o m. 095 (fig. 6, n° 4).

9° (chapelle n° 1216). Statuette en calcaire, sans tête, déesse ou femme assise, les mains à plat sur les genoux; hauteur 8 m. 06, socle : largeur o m. 035, longueur o m. 06.

10° (chapelle n° 1190). Statuette bois. Homme debout bras croisés, attitude d'*oushebti,* perruque capsulaire tombant sur la nuque; hauteur o m. 05 (fig. 20, n° 7).

11° (salles n° 1220). Fragment calcaire, perruque capsulaire de roi ceinte d'un bandeau, provenant peut-être d'une grande statue d'Amenhotep Ier.

12° (salles n° 1218). Fragment calcaire de petite statue de bélier, traces de peinture rouge, longueur o m. 06, hauteur o m. 04.

II. — STÈLES (FIG. 14).

1° (salle 1217 C.). Un fragment calcaire, bord droit; hauteur o m. 18, largeur o m. 25, épaisseur o m. 075, relief champ-levé, style ramesside, deux registres : en haut, un homme debout face à gauche, jupe plissée arrêtée au mollet; en bas, dieu Ptah assis sous le dais de *Heb sed,* tourné face à droite, tenant le sceptre composite flexible. Devant lui un bouquet de lotus. Texte : (n° 4).

2° chapelle n° 1216). Deux fragments calcaires, *ex-voto* tracé en noir, fronton cintré, hauteur o m. 15, largeur o m. 09, épaisseur o m. 03. Thot ibiocéphale et Sesheta assis face à droite; au-dessous, un adorateur à genoux face à gauche; pas de texte (n° 5).

Non loin de là se trouve la tombe n° 357 de Thothermaktouf, qui contient une stèle où figure le dieu Thot. En raison de son patronyme, ce particulier professait un culte spécial pour le dieu Thot. Il portait d'ailleurs le titre de (Louvre, statuette de Nefertari, et Londres, stèle 266). De plus il était de la chapelle de Thot (Le Caire, ostracon 25216 verso, trouvé dans la tombe n° 1, ainsi libellé : ..... voir pour la dame Hedjerit : *Rapport 1928, index,* tombe n° 356, table d'offrandes).

Le culte de Thot avait des adeptes parmi les *Sotmou;* témoins les quelques monuments suivants :

Turin, stèle 135 à Thot lune, par le .

Le Caire, ostracon 25029, par le .

Ketsner Museum, stèle 20 à Thot ibiocéphale, par le .

Le Caire, stèle 43571 au babouin Thot, par le [hiéroglyphes] (*Annales*, XXV, p. 90).

Londres, stèle 807 à Ptah et Thot, par le [hiéroglyphes].

Turin, stèle 318 à Thot lune, [hiéroglyphes].

Le Caire, stèle 43567 au babouin Thot, par le [hiéroglyphes] (*Annales*, XXV, p. 91).

Turin, stèle 300 au babouin Thot, par le [hiéroglyphes].

Moscou, stèle à Thot ibis, par le même.

Londres, stèle 807 (voir plus haut), adorateur : le [hiéroglyphes].

On constate parmi les dévots de Thot plusieurs [hiéroglyphes], plusieurs scribes et sculpteurs, et l'on remarque qu'un lien de parenté et une relation de voisinage de tombes unissent quelques-uns d'entre eux. Il est possible qu'une chapelle votive de Thot ait existé dans le téménos et que c'était peut-être le n° 1216.

3° (chapelle n° 1215). Un fragment calcaire, hauteur 0 m. 10, largeur 0 m. 16, épaisseur 0 m. 08, représentant un adorateur ([hiéroglyphes]) tourné vers la gauche. Il reste une partie des cartouches d'Amenhotep Ier et de Nefertari (n° 3).

4° (chapelle n° 1190). *Ex-voto* à double face, bois gravé, hauteur 0 m. 16, largeur 0 m. 102, épaisseur 0 m. 005. Recto, deux registres : En haut, le roi Amenhotep Ier debout, face à droite, fait une offrande à Amon, assis. En bas, le même roi en casque bleu, debout, offre deux vases de vin à Khonsou et Maut, assis.

Texte du second registre : [hiéroglyphes]

Verso : six colonnes de texte : [hiéroglyphes] (fig. 21).

5° (salles n° 1220). Fragment de grès sculpté, représentant probablement Amenhotep Ier, assis face à gauche, tenant le flagellum et la croix [hiéroglyphe]; hauteur 0 m. 22, largeur 0 m. 20, épaisseur 0 m. 05; traces de couleurs, jupe rouge, trône bleu. Texte au bas de la stèle : [hiéroglyphes] (peut-être la dame Naï [hiéroglyphes] de Turin et le sotem Hor Nefer [hiéroglyphes] de la tombe n° 1195), (n° 10).

6° (salles n° 1120). Trois fragments calcaires de paroi murale, décrits plus haut, p. 37, représentant Amenhotep Ier devant Amon criocéphale (fig. 13 et fig. 14, n° 9).

7° (chapelle n° 1190). Fragments calcaires d'une stèle de Haï, dédiée à Amenhotep Ier et Nefertari (fig. 14, nos 12 et 13, texte p. 40).

8° (chapelle n° 1190). Stèle calcaire ébauchée en noir, dédiée à Amenhotep Ier et Nefertari (pl. IX, texte p. 40).

Ces divers monuments du culte d'Amenhotep Ier et de Nefertari rassemblés dans un périmètre restreint dans les chapelles nos 1190 et 1193 et autour, pourraient être une indication de l'attribution de ces oratoires. On verra plus loin que nous avons

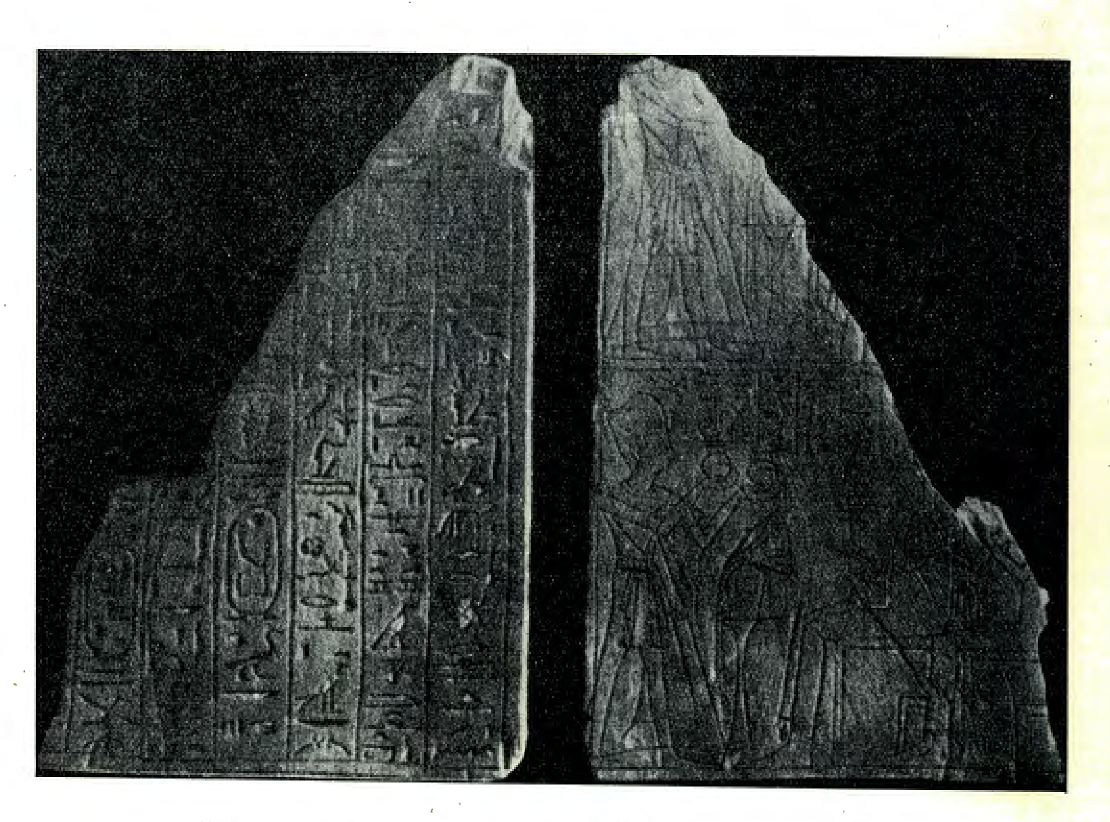


Fig. 21. — *Ex-voto* en bois à la triade de Thèbes (photo de O. Guéraud).

recueilli dans ces mêmes parages des ostraca, bassins de purifications, linteaux et jambages de portes témoignant de ce culte très répandu d'Amenhotep Ier.

Le Dr Černý et M. J. J. Clère[1] ont déjà établi des listes de monuments dédiés aux différents Amenhotep : [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], et à la reine Ahmès Nefertari (statues de Turin, par [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]; du Louvre, par [hiéroglyphes]; de Berlin 6908, par [hiéroglyphes]; stèles de Turin n° 6, par [hiéroglyphes]; de Londres n° 916, par [hiéroglyphes]).

9° (cour n° 1190). Fragment bois, *ex-voto* a Set Noub, perçant de sa lance un monstre à tête d'homme et corps de serpent (texte p. 44 et fig. 17).

10° (chapelle n° 1214). Deux fragments calcaires gravés, hauteur 0 m. 31, largeur 0 m. 23, épaisseur 0 m. 075. Un orant, face à gauche, sous deux lignes de

[1] J. Černý, *Le culte d'Amenophis Ier chez les ouvriers de la Nécropole*, *B. I. F. A. O.*, XXVII, p. 167; J. J. Clère, *Monuments inédits des serviteurs dans la Place de Vérité*, *B. I. F. A. O.*, XXVIII, p. 183.

textes et un cartouche de [hiéroglyphes] encadré par deux uræus. Texte : [hiéroglyphes] (fig. 17, n° 1).

11° (chapelle n° 1216). *Ex-voto* calcaire à fronton cintré, hauteur 2 m. 15, largeur o m. 10, épaisseur o m. 015. Dessin polychrome presque effacé, deux registres. En haut, un couple divin assis face à droite. Le premier personnage a les chairs noires et une robe rouge, le second a les chairs rouges. C'est peut-être encore Amenhotep Ier et Nefertari. En bas, un orant à genoux face à gauche, chairs rouges, perruque noire. Style XIXe dynastie. Le nom de l'orant est [hiéroglyphes].

12° (chapelle n° 1216). *Ex-voto* calcaire, grossièrement taillé et dessiné en rouge, forme rectangulaire, hauteur o m. 21, largeur o m. 20, épaisseur irrégulière. Dessin presque effacé de la XVIIIe dynastie, en deux registres : en haut, un autel d'offrandes devant un dieu disparu qui pourrait être Sebek, placé dans un naos. En bas, un homme debout, face à gauche, en costume XVIIIe dynastie, et trois colonnes sans inscription fig. 9, n° 1).

Au verso, texte hiératique en trois lignes, transcrites et traduites par J. Černý : [hiéroglyphes], «ceci fait par Smen pour Sebek Râ, seigneur de Smen, auditeur de la fête ?».

Le nom de l'auteur de cet *ex-voto*, nous est connu par de nombreux cônes funéraires trouvés dans la région des tombes n°s 250 et 1090 (cf. *Rapport*, 1926, p. 54-55). Il me semble qu'on pourrait donner de l'inscription de l'*ex-voto* une interprétation un peu différente de celle ci-dessus, et lire par exemple : [hiéroglyphes], «le sotem de service» en appliquant ce qualificatif à Smen qui peignit l'*ex-voto*, un jour qu'il était de service dans la chapelle votive de sa *kenbet*, car on sait, par les papyrus démotiques du Caire et de Lille, que les membres des associations cultuelles de la nécropole étaient tenus, par contrat, de passer, à tour de rôle, un certain nombre de jours dans les oratoires de leurs confréries et qu'ils en profitaient pour dessiner ou graver des stèles afin d'occuper les loisirs de leur garde [1].

Le dieu crocodile Sebek Râ, de [hiéroglyphes], dans le Fayoum et de Kom Ombo, que nous trouvons sur la stèle C. 23 (n° 1929) du Musée Guimet, avait quelques adorateurs à Deir el Médineh (tombe n° 290, d'[hiéroglyphes]; tombe n° 336, de [hiéroglyphes]; stèle n° 43569 du Caire; linteau n° 33849 du Caire, par [hiéroglyphes]; Londres, cadre 597, de [hiéroglyphes]; Londres, naos 597, de [hiéroglyphes]).

13° (chapelle n° 1215). Partie supérieure de stèle calcaire à fronton arrondi, avec restes de couleurs, style XVIIIe dynastie; hauteur o m. 12, largeur o m. 18, épaisseur o m. 03. Dans le cintre, le *shen* [hiéroglyphe], l'eau [hiéroglyphe] et le vase [hiéroglyphe] superposés et encadrés par deux yeux *oudja*. En dessous, se faisant face, une tête d'homme, à gauche, et une tête de femme, à droite, et sept colonnes de texte (fig. 14, n° 1) :

Homme : [hiéroglyphes].

Femme : [hiéroglyphes] (n° 1).

(1) Stèle n° 278 Londres, socle de stèle de Pen Nout, cf. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, p. 23 et 48. L'*ex-voto* de Smen à Sebek, seigneur de [hiéroglyphes], rappelle à l'attention la stèle n° 301, de Turin, offerte par [hiéroglyphes] à deux dieux inconnus : [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] (Lanzone, *Dizionario*, tav. CLXXV,) et la confusion établie entre l'oie Smen [hiéroglyphes], l'oie de Geb ou Seb et le crocodile Sebek (cf. tombe n° 336).

14° (chapelle n° 1216). Plusieurs fragments calcaires salpêtrés, tombant en poussière, de la partie inférieure d'une stèle; hauteur o m. 19, largeur o m. 23, épaisseur o m. 04. Style XVIIIe dynastie. Deux registres : en haut, deux trônes en vis-à-vis avec jambes de personnages assis; en bas, mêmes trônes sur lesquels siègent deux hommes se faisant face, respirant une fleur de lotus. Entre eux un guéridon d'offrandes et 3 colonnes de texte. A droite : [hiéroglyphes]. A gauche : [hiéroglyphes] (fig. 14, n° 2).

Ces deux stèles des [hiéroglyphes] s'ajoutent à toutes celles de Turin que Maspero a publiées dans son compte-rendu de mission en Italie [1]. Cette catégorie de monuments funéraires nous permettra un jour de dresser la liste des habitants de Deir el Médineh sous la XVIIIe dynastie, et d'y retrouver les ascendants des *Sotmou* ramessides.

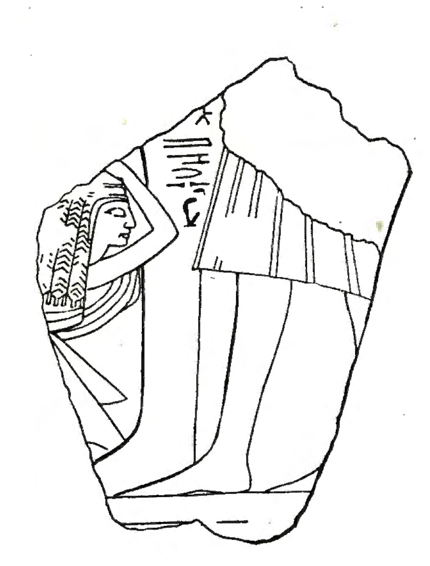


Fig. 22. — Fragment de stèle calcaire.

15° (cour n° 1214). Éclat calcaire de stèle, hauteur o m. 095, largeur o m. 16 avec les sommets de deux têtes d'hommes portant sur la perruque la floche de cheveux des princes royaux, fils de Ramsès III. Texte : [hiéroglyphes] (probablement [hiéroglyphes], enterré à la Vallée des Reines, tombe n° 55) (fig. 14, n° 6).

16° (salles n° 1120). Éclat calcaire de stèle, hauteur o m. 065, largeur o m. 135, épaisseur o m. 03. Suite de trois personnages, dont il reste le sommet de la tête, tournés vers la droite; perruques ramessides. Texte : [hiéroglyphes] (fig. 14, n° 8).

17° (salles n° 1120). Un fragment de grande stèle calcaire représentant une partie d'un sceptre de panégyrie, crosse dentelée.

18° (chapelle n° 1190). Un fragment de stèle calcaire. Épisode de funérailles : momie debout, face à gauche, tenue par un homme debout et embrassée par une pleureuse à genoux, dont le nom est [hiéroglyphes]. C'est le nom de l'épouse du sculpteur Apoui, tombe n° 217 (fig. 22).

(1) *Recueil de travaux*, III, p. 105.

19° (cour n° 1190 et ruelle de la chapelle n° 1221). Deux grands fragments de paroi murale calcaire, hauteur o m. 26, longueur o m. 60, épaisseur o m. 11, avec treize colonnes de texte, où l'on relève les noms du [hieroglyphs] et de la [hieroglyphs]. Ces noms figurent dans la généalogie du [hieroglyphs], tombe n° 323 (fig. 23).

20° (chapelle n° 1215). Un fragment calcaire, jambes de deux personnages debout, face à droite.

21° (chapelle n° 1215). Un fragment calcaire mal gravé, hauteur o m. 27, largeur o m. 16, épaisseur o m. 08. Restes de deux registres, de femmes, style ramesside, nom lisible [hieroglyphs] (peut-être l'épouse de Pashed, tombe n° 323) (fig. 14, n° 7).

Fig. 23. — Fragments de paroi calcaire.

22° (ouest chapelle n° 1193). Deux fragments calcaires : Déesse ou reine debout, face à droite, coiffée du vautour. Devant elle, ceinture à pendentif d'un roi debout, face à gauche.

23° (cour n° 1215). Éclat calcaire; texte en colonnes : [hieroglyphs] (n° 17).

24° (chapelle n° 1216). Fragment épais de calcaire, texte en colonnes, longueur o m. 20, hauteur o m. 08, épaisseur o m. 17; texte : [hieroglyphs] (fig. 17, n° 2).

25° (salles n° 1220). Fragment calcaire; texte en colonnes : [hieroglyphs] :

III. — *EX-VOTO*, ESQUISSES, OSTRACA (FIG. 24 ET 25).

1° (chapelle n° 1190). Grand éclat de calcaire avec dessin en noir et rouge du profil gauche d'un pharaon coiffé du casque bleu, ressemblant à Séti II (fig. 7, n° 1).

2° (chapelle n° 1221). Éclat calcaire avec esquisse d'un bélier, marchant vers la droite, protégé par les ailes d'une déesse (fig. 8, n° 1).

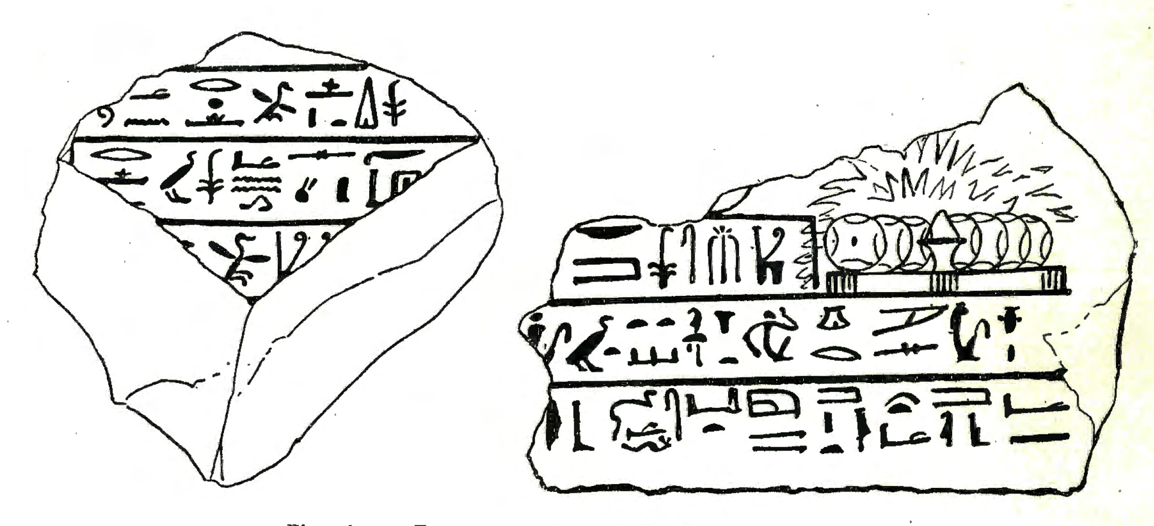


Fig. 24. — *Ex-voto* en calcaire (dessin de Léon Bruyère).

3° (cour n° 1214). Éclat calcaire avec dessin en noir, colonne fasciculée à chapiteau fermé (fig. 9, n° 3).

4° (cour n° 1215). Éclat calcaire, dessin en noir, chasse : chiens et gazelles (fig. 8, n° 5).

5° (cour n° 1216). Éclat calcaire, restes d'*ex-voto* à Mert Seger, en noir et couleurs. Texte : [hieroglyphs] (fig. 24). Rappelons à ce sujet la présence non loin de là, du logis du [hieroglyphs], et un peu plus loin, de la tombe n° 5 de [hieroglyphs] remplie de monuments dédiés à la même déesse. Il est possible que Mert Seger possédait plusieurs sanctuaires sur la rive gauche, et surtout chez les *Sotmou de la place de Vérité*. Le Sotem Kha em apet était enterré dans la tombe n° 321 (cf. *Rapport de 1923-1924*).

6° (cour n° 1216). Éclat calcaire, restes d'*ex-voto*, écrit par la même main que le précédent, dédié à Amon. Texte noir en trois lignes horizontales : [hieroglyphs] (fig. 24).

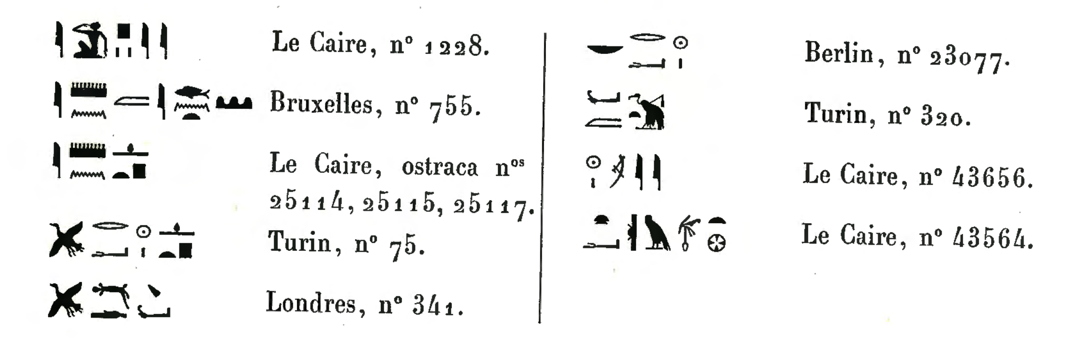
Nous avons déjà mentionné la probabilité d'une chapelle dédiée à Amon dans la nécropole et les relations que l'on constate entre les *Sotmou* de Deir el Médineh et les

temples de Karnak. Elles nous sont attestées par de nombreux monuments dédiés à la triade thébaine complète, ou encore à Amon, à Mout, à Khonsou séparément :

A. Triade thébaine. Stèles de :

Londres, n° 816.
Turin, n° 48.
Turin, n° 304.
Strasbourg, n° 974.
Leyde, V, n° 23.
Londres, n° 279.
Louxor, Antiquaire Mansour.

B. Amon :



C. Amon criocéphale et bélier d'Amon :

Le Caire, n° 43566.
Turin, n° 181.
Londres, n° 283.
Turin, statue.
Turin, stèle?
Le Caire, ostracon n° 25096.
Berlin, n° 20143.
Leyde, statue.
Londres n° 291.

D. Barque *Ouserhat* d'Amon :

Coll. G. Foucart.
Le Caire, n° 43591.
Cambridge Fitzwilliam.

E. Barque de Maut :

Ramesseum Quibell, pl. X.

F. Khonsou :

Turin, n° 307.
Turin, n° 68.
Turin, n° 307.

La triade thébaine est figurée dans beaucoup de tombes de Deir el Médineh, sur les parois des chapelles et des caveaux, et mentionnée dans les proscynèmes des jambages de portes, des tables d'offrandes et des objets du mobilier funéraire. De plus, dans les chapelles tombales n° 2 de [hiéroglyphes], n° 216 de [hiéroglyphes], n° 292 de [hiéroglyphes], on voit soit la représentation du temple de Maut (n° 2), soit celle d'une procession de la barque de Maut vers la rive gauche (n°s 216 et 292), ce qui semblerait indiquer que ces personnages faisaient partie du sacerdoce laïque de Maut.

7° (cour n° 1216). *Ex-voto* calcaire, dessin en noir. Recto : Thot ibiocéphale debout, tourné vers la droite, tenant [hiéroglyphe], restes de texte [hiéroglyphes]. Verso : inscription hiéroglyphique en colonnes.

8° (cour n° 1216). Éclat calcaire, esquisse d'un roi debout, face à gauche (fig. 7, n° 4).

9° (cour n° 1216). *Ex-voto* calcaire, fronton cintré; hauteur 0 m. 075, largeur 0 m. 07; dessin noir effacé.

10° (chapelle n° 1216). *Ex-voto* calcaire, mal gravé : barque solaire avec le disque du soleil surmonté d'un vautour planant.

11° (chapelle n° 1215). Éclat calcaire, dessin en noir : sept poissons (fig. 8, n° 9).

12° (chapelle n° 1216). Éclat calcaire, dessin en rouge : cartouche d'Amenhotep Ier [cartouche] encadré par deux uræus (fig. 7, n° 3).

13° (cour n° 1216). Éclat calcaire, esquisse en noir : Ptah assis, face à droite (fig. 9, n° 2).

14° (cour n° 1216). Éclat calcaire; hauteur 0 m. 13, largeur 0 m. 12, dessin en noir : tableau carré contenant Khnoum criocéphale et Satit debout, affrontés. Texte : [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]. En dessous, une bande horizontale de dédicace : [hiéroglyphes] (fig. 8, n° 3).

Le *sotem* Pashed, en question, est celui de la tombe n° 292 dans la chapelle de laquelle la triade d'Éléphantine est représentée (cf. *Rapport de 1923-1924*, p. 68). Cette même triade figure encore chez Penboui et Kasa, tombe n° 10, et chez Neferhotep, tombe n° 216. Dans cette dernière tombe elle semble même être très en faveur, car sur la paroi de l'est, on voit du côté nord, deux prêtres portant la tête d'Anoukit; du côté sud le parc des gazelles d'Anoukit, à Éléphantine, et sur la paroi sud la triade

de la cataracte. Dans le caveau de Nakht Amen, n° 335, les trois divinités d'Abou sont également peintes.

Le culte de cette triade se manifeste encore par quelques stèles :

Londres, n° 267, de , mentionnant les noms de , , , , , , , (Belmore, pl. XVIII).

Londres, n° 370, à Anoukit par quatre femmes : , , , et (*Recueil de travaux*, II, p. 183).



Fig. 25. — Concrétion silico-calcaire en forme de serpent.

Londres, Belmore, de (Spiegelberg, *Aeg. Zeitschrift*, 1918, p. 64).

Turin, naos de (*Recueil de travaux*, II, p. 197).

Le Caire, ostracon n° 43660, à la gazelle d'Anoukit par (Daressy, *Annales du Service*, XVIII, p. 77).

Spiegelberg pense que Khnoum et les deux déesses Anoukit et Satit devaient avoir un petit sanctuaire à Thèbes, rive gauche. Il se pourrait qu'il fût situé à Deir el Médineh. On peut expliquer le culte de la triade d'Éléphantine chez les *Sotmou* thébains par le fait que Khnoum est un dieu bâtisseur comme Ptah et qu'il est donc un des patrons naturels des carriers et maçons.

De plus nous remarquons que les noms des dédicants de stèles et des fervents de ce culte sont de l'époque des Séti et Ramsès II, pharaons qui employèrent beaucoup le granit d'Assouan et qui envoyèrent probablement une équipe de travailleurs de Thèbes, commandée par Neb Nefer et Nefer Hotep, pour chercher à la cataracte, la pierre nécessaire à leurs temples.

Enfin il y a aussi une raison d'ordre religieux qui militait en faveur des divinités du lieu-saint d'où l'eau du Nil était censée sortir. Les croyances funéraires plaçaient aux gouffres de Bigeh un des points où les âmes des défunts naissaient à la vie de l'au delà.

En dernière analyse, Khnoum est si proche parent d'Amon criocéphale et la tête de bélier d'Amon est si fréquente dans les stèles et les graffiti des ouvriers de la nécropole que la confusion des deux cultes devait être inconsciente.

15° (chapelle n° 1216). Concrétion silico-calcaire; hauteur 0 m. 09, largeur 0 m. 06, dont la forme naturelle représentant vaguement un cobra lové, couronné d'un disque entre deux cornes, fut exploitée par un dévot de Mert Seger qui accentua cette ressemblance par des contours à l'encre noire (fig. 25).

16° (salle n° 1218). Petite sculpture en calcaire, double face, représentant des singes dans une barque; hauteur 0 m. 055, longueur 0 m. 07, épaisseur 0 m. 03 (fig. 20, n° 15).

17° (hypogée n° 1194). Morceau calcaire détaché de la falaise et portant sur trois faces des dessins en noir : babouin Thot coiffé du croissant de lune et taureau Hapi (fig. 8, n° 2). Voir ce qui a été dit plus haut du culte de Thot, et du voisinage de la tombe n° 357 de Thothermaktouf.

Nota. — Tous les ostraca ne contenant aucune esquisse mais seulement des textes hiéroglyphiques, hiératiques ou démotiques feront l'objet d'une publication spéciale confiée au Dr J. Černý.

IV. — SOCLES ET MARGELLES (FIG. 26).

1° (cour n° 1216). Fragment de socle de stèle calcaire, longueur 0 m. 22, hauteur de l'inscription 0 m. 028. Texte (←) : (n° 3).

2° (cour n° 1216). Fragment de socle de stèle, calcaire, hauteur 0 m. 00. Texte : .

3° (devant le n° 10). Fragment de socle de stèle, calcaire, hauteur 0 m. 055, longueur 0 m. 19, épaisseur 0 m. 17. Texte (←) : (provenance tombe n° 10) (n° 1).

4° (chapelle n° 1190). Fragment de socle de stèle, calcaire, longueur 0 m. 295, hauteur 0 m. 06, épaisseur 0 m. 26. Texte (←) : (n° 5).

Le *sotem* Nakhtsou est connu par : α. la stèle n° 5 (85) de Turin, dédiée à Amenhotep Ier et Nefertari (*Recueil de travaux*, II, p. 184, *Catalogue*, n° 1450, Lieblein, nos 793 et 1946); β. la stèle n° $\frac{30|10}{17|5}$ du Caire, dédiée à Hathor; γ. l'*ex-voto* à Mert Seger (Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, p. 123 (fig. 63); ϑ. les ostraca Carnarvon, des années 3 et 4 de Ramsès III.

5° (cour n° 1217). Fragment de margelle à crête arrondie; hauteur 0 m. 17, épaisseur 0 m. 085. Texte (→) : (n° 6). C'est Amen emheb dont la mère était Kakaïa [1] (tombe n° 250, *Rapport 1926*, p. 63). Il

[1] Ce nom de femme se trouvait encore sur une stèle calcaire aujourd'hui détruite de la collection Lidman. Cf. Touraïeff, *Catalogue Manuscrit*. Rumjancevesxom Museje, Moscou. Stèle calcaire à fronton cintré, divisée en deux registres : 1° Thot ibiocéphale et momiforme (←) accroupi, coiffé du croissant de lune, tenant en main la palette de scribe. Texte : . En face de lui un uræus coiffé des cornes de vache et du disque solaire. Texte : . 2° registre : Un homme en costume d'époque ramesside, à genoux (→).

Devant deux cartouches verticaux : .

Texte en quatre colonnes au-dessus de l'homme :

illisible

vivait sous Ramsès IV (Spiegelberg, *Graffiti*) et il est surtout connu par sa stèle aux barques sacrées d'Amon et de Maut (Cambridge, Fitzwilliam collection). Le pyramidion de sa tombe est à Londres, n° 468.

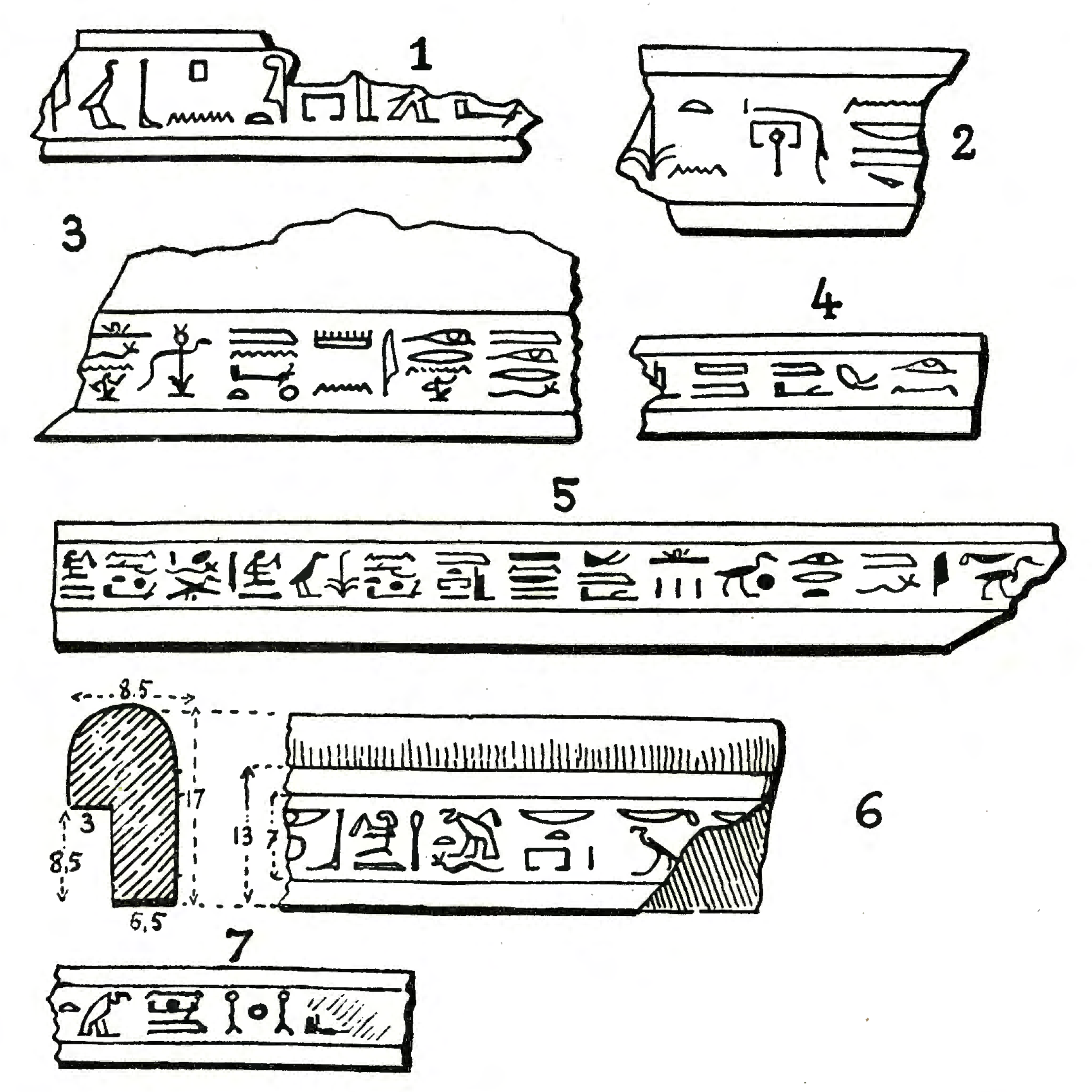


Fig. 26. — Socles et margelles.

6° (cour n° 1214). Fragment de socle de stèle, calcaire. Texte (←) : (n° 7). Nakhtem Maut qui était chef de travaux sous Ramsès III (Pap. Abott 6/5) a laissé de nombreux ostraca (Londres, n° 5625; Berlin, n° 10267; Le Caire, n°s 25096, 25342, 25349; Turin, n°s 5646, 5651, 5661); une stèle (Turin n° 320); quelques graffiti dans la montagne thébaine et un socle de stèle trouvé par Davis en 1907 (Le Caire, n° 46819) ainsi libellé : .

7° (cour n° 1215). Fragment de socle de stèle, calcaire; longueur o m. 08, hauteur o m. 028. Texte (←) : (n° 4).

8° (cour n° 1215. Fragment de socle, bois, sur lequel restent les deux pattes antérieures d'une statuette de chacal couché.

9° (salle n° 1217 C). Fragment de socle, calcaire; hauteur o m. 065, épaisseur o m. 18. Texte (→) : (n° 2).

10° (chapelle n° 1215). Petit socle, calcaire, avec évidemment en forme de cartouche. Cet objet est fait avec un débris de relief représentant une tête royale coiffée du *nemes* timbré de l'uræus.

V. — LINTEAUX (FIG. 27).

1° (cour n° 1214). Fragment de grès blanchi; longueur o m. 36, hauteur o m. 29, épaisseur o m. 12. Partie inférieure des corps d'un dieu (Amon?) et d'une déesse, assis face à gauche, devant un autel (n° 1).

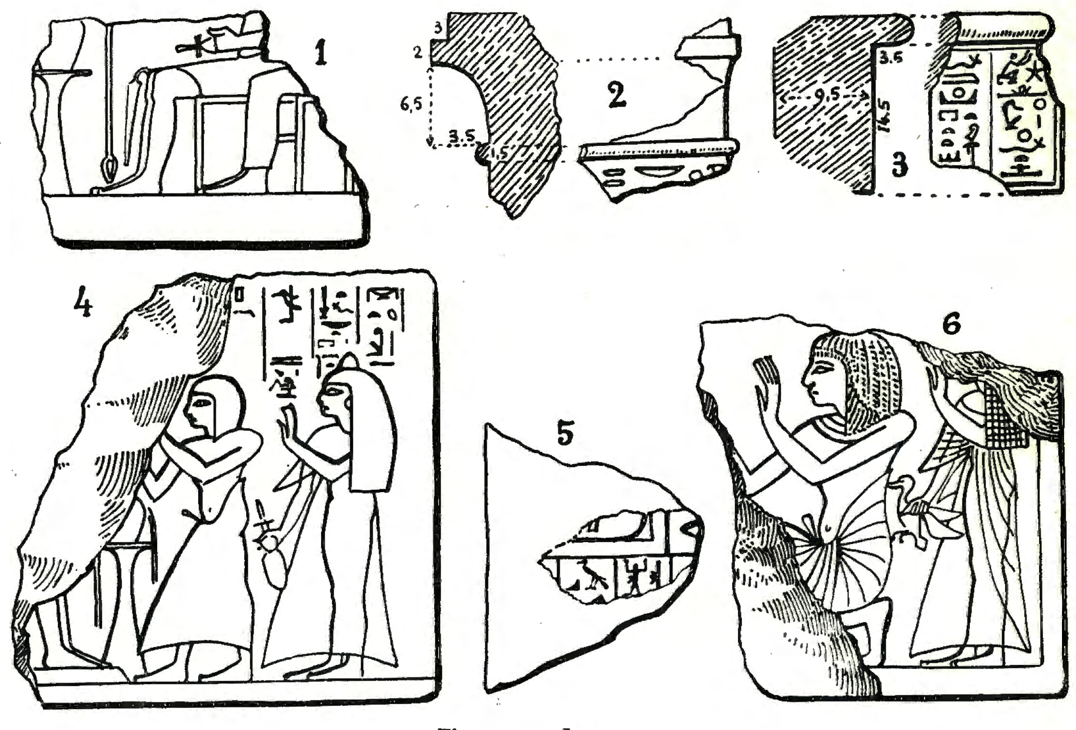


Fig. 27. — Linteaux.

2° (cour n° 1215). Fragment de linteau, calcaire, à corniche. Texte : (n° 2).

3° (cour n° 1215). Fragment, calcaire; longueur o m. 15, hauteur o m. 075; jambes d'un dieu assis, face à gauche, et d'un adorateur debout, face à droite, jupe longue ramesside.

4° (chapelle n° 1215). Partie supérieure d'un grand linteau calcaire (fig. 28); longueur 1 m. 15, épaisseur 0 m. 10. Au centre, dos-à-dos, couronne *atef* d'Amenhotep Ier, face à gauche et plumes du diadème de Nefertari, face à droite. Cartouches du roi et de

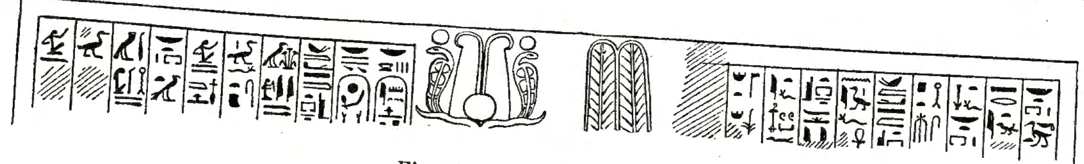


Fig. 28. — Linteau calcaire.

la reine, et texte en colonnes, à gauche : ... A droite : ...

Haï était ... sous le vizir Hori, de Ramsès III (Londres, stèle n° 317), et les ostraca Carnarvon, des années 3 et 4 de Ramsès III, le mentionnent. Voir plus haut, p. 40, 41.

5° (Est tombe n° 290). Partie droite d'un linteau, calcaire; hauteur 0 m. 28, longueur 0 m. 23, épaisseur 0 m. 105; représentant un couple debout, face à gauche, en costumes ramessides, adorant un dieu assis, dont on ne voit que les pieds. Texte : ... Provenance : tombe n° 322 (cf. *Rapport 1923-1924*, p. 56). Pen merenab était contemporain de Kasa et Penboui de la tombe n° 10, époque Ramsès II. On connait de lui la statue agenouillée tenant une tête de bélier (Turin), et l'oushebti n° 2704 du Louvre. Son nom est mentionné sur la statuette, en bois, de Ramès à Turin et sur le disque de fondation n° 51512 du Caire. Il était ...

VI. — JAMBAGES DE PORTES (FIG. 29).

1° (cour n° 1214). Deux fragments, jambage gauche, calcaire gravé. A : ... B : ... Provenance probable : tombe n° 339, de Houi et Pashed (nos 3, 4, 5).

2° (cour n° 1214). Un fragment, calcaire gravé et peint, jambage gauche. Deux mains d'orant, face à droite. Texte : ... (... ?).

3° (chapelle n° 1216). Un fragment, calcaire gravé, jambage gauche. Texte sur deux faces adjacentes. A : ... B : ... (n° 12).

4° (chapelle n° 1215). Un fragment, calcaire gravé, jambage droit; largeur 0 m. 17, épaisseur 0 m. 075; deux colonnes de texte larges de 0 m. 06. A : ... B : ... (n° 10).

5° (chapelle n° 1215). Un fragment calcaire, gravé, jambage gauche. Texte : ...

6° (chapelle n° 1190). Un jambage droit, hauteur 0 m. 80, et un fragment de jambage gauche de la même porte, calcaire gravé; largeur 0 m. 23, épaisseur 0 m. 115. Deux colonnes de textes de 0 m. 06 de largeur (fig. 18, n° 2).

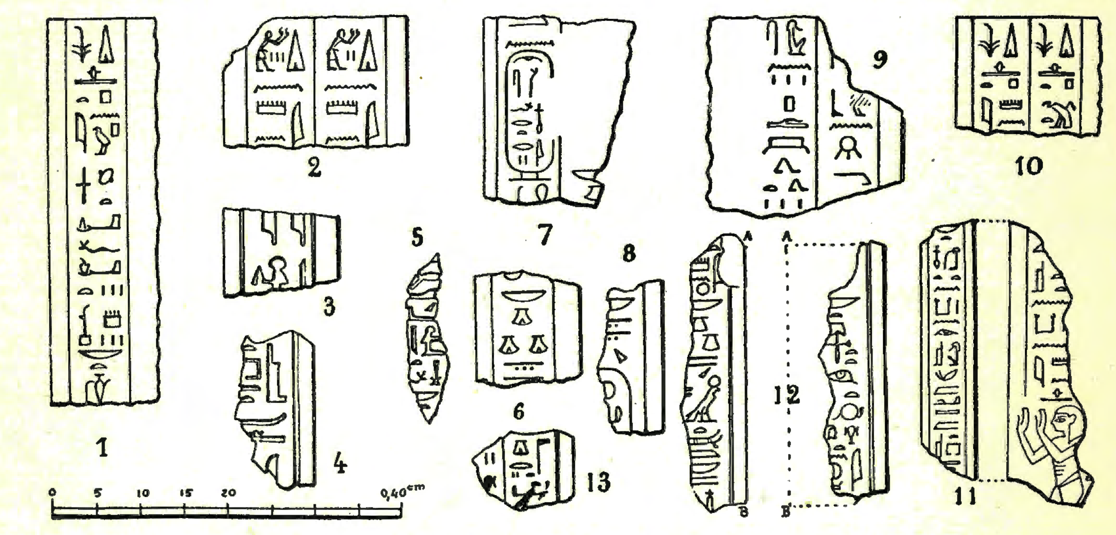


Fig. 29. — Jambages de portes.

Droit, A : ... B : ...

Gauche, A : ... B : ...

7° (devant la tombe n° 323). Un fragment de jambage droit de naos, calcaire gravé, sur deux faces adjacentes. A : ... (orant debout, face à gauche). B : ... (n° 11).

8° (chapelle n° 1190). Deux fragments de jambages, calcaire gravé. Largeur de la colonne de texte 0 m. 075. Droit : ... Gauche : ... (nos 7, 8).

9° (chapelle n° 1193). Un fragment de jambage gauche, grès. Largeur des colonnes de textes 0 m. 08. A : ... B : ... (n° 2).

10° (chapelle n° 1190). Deux jambages, calcaire peint, texte polychrome sur fond ocre jaune avec sous teinte ocre rouge; hauteur 0 m. 75, largeur 0 m. 23, épaisseur 0 m. 08. Deux colonnes de texte larges de 0 m. 07 (fig. 16, n° 1).

Droit, A et B : ...

Gauche, A : . B : .

11° (salle n° 1120 B). Un fragment de jambage droit, grès gravé; hauteur 0 m. 43, largeur 0 m. 12, épaisseur 0 m. 07. Une colonne de texte, largeur 0 m. 07 : (n° 1).

12° (chemin du n° 1221). Un fragment de jambage droit, calcaire gravé; largeur 0 m. 13. Une colonne de texte, largeur 0 m. 08 : (Houi?) (n° 3).

13° (Est n° 290). Un fragment de jambage gauche. Texte peint en noir : (n° 13).

14° (Est n° 290). Un fragment de jambage gauche, calcaire gravé; hauteur 0 m. 18, épaisseur 0 m. 10. Il y avait deux colonnes de texte de 0 m. 07 de largeur. A : . B : (n° 7).

VII. — FRAGMENTS DE FRESQUES SUR LIMON (FIG. 5).

1° (chapelle n° 1215). Tore blanc à ligatures rouges, et corniche polychrome.
2° (chapelle n° 1215). Décoration de voûte à rosaces, et volutes.
3° (chapelle n° 1215). Grandes ailes déployées (globe solaire ailé?), linteau.
4° (chapelle n° 1215). Festons décorant les gradins entourant le naos.
5° (chapelle n° 1190). Cartouches de Séti ( ), ( ), , et figures de divinités : tête de bélier d'Amon; Ptah, déesse ou reine, pharaon, hippopotame dans les blés.
6° (chapelle n° 1214). Plafond imitation bois.

VIII. — TABLES D'OFFRANDES (FIG. 15).

1° (cour n° 1214). Fragment calcaire. Sur le cadre on lit, à droite : . A droite du pain *hotep :* (?) (n° 1).

2° (cour n° 1214). Deux éclats calcaires. A : (n° 3). B : .

3° (cour n° 1215). Table *hotep,* calcaire, anépigraphe; hauteur 0 m. 22, largeur 0 m. 26, longueur 0 m. 155.

4° (chapelle 1216). Éclat calcaire, cartouche d'Ahmès Nefertari.

5° (chapelle n° 1216). Coin droit inférieur du cadre, calcaire. Texte : (n° 4).

6° (salles n° 1220). Angle droit inférieur, calcaire. Texte sur la tranche : (n° 5).

7° (salles n° 1220). Fragment calcaire, table *hotep.* Texte du cadre, à gauche : ; à droite : (n° 2).

8° (cour n° 1193). Deux fragments calcaires. A : . B : .

IX. — BASSINS ET AUGES (FIG. 2).

1° (chapelle n° 1216). Trois fragments, bassin calcaire carré; longueur 0 m. 32. Texte, à gauche : . A droite : (n° 1).

2° (chapelle n° 1216). Un fragment calcaire, auge ronde. Texte : (n° 6).

3° (chapelle n° 1216). Un fragment calcaire, auge ronde; diamètre supérieur 0 m. 16, inférieur 0 m. 07, hauteur 0 m. 115. Texte sur la face externe : , (n° 11).

4° (chapelle n° 1216). Un fragment calcaire, auge ronde, même forme tronconique; diamètre supérieur 0 m. 215. Plat-bord, largeur 0 m. 07. Texte sur le plat-bord : (n° 8).

5° (chapelle n° 1216). Un fragment calcaire, bassin rond; bord supérieur, largeur 0 m. 035. Texte du plat-bord : (n° 12).

6° (cour n° 1216). Un fragment calcaire, bassin rond; bord supérieur, largeur 0 m. 05. Texte du plat-bord : (n° 13).

7° (salle n° 1217 A). Un fragment calcaire, bassin rond; diamètre supérieur 0 m. 18, largeur du plat-bord 0 m. 028. Texte, A : . B : (n° 9).

8° (chapelle n° 1213). Un fragment grès, bassin rond; épaisseur 0 m. 06, avec tête d'Hathor, en haut-relief, formant saillie de prise à l'extérieur. Texte sur le plat-bord. A : . B : ( ) (n° 10).

9° (salles n° 1220). Deux fragments grès, bassin rond. Texte très effacé : (n° 14).

10° (salles n° 1220). Un fragment calcaire, bassin carré; bord épaisseur 0 m. 055. Texte : (n° 4). Un fragment grès, bassin carré. Texte : (n° 3).

11° (chapelle n° 1193). Un bassin calcaire, carré anépigraphe; hauteur 0 m. 16, largeur 0 m. 315, épaisseur 0 m. 045, profondeur 0 m. 035 (n° 7).

12° (salles n° 1220). Un fragment calcaire, bassin rond; largeur du plat-bord 0 m. 02. Texte : (n° 5).

13° (cour n° 1193). Un fragment calcaire, bassin carré; largeur du bord o m. 045. Texte : [hieroglyphs]. Sa cavité devait aussi servir à encastrer le socle d'une statue (n° 2).

14° (chapelle n° 1221). Gros bassin, calcaire, à deux cavités carrées.

15° (chapelle n° 1215). Fragments de plusieurs bassins, calcaires, carrés anépigraphes.

16° (cour n° 1214). Fragment d'auge, calcaire, carrée anépigraphe.

X. — SIÈGES, BASES DE COLONNES (FIG. 20).

1° (salles n° 1218). Siège calcaire ensellé, sur lequel est gravé un rectangle divisé en six colonnes sans texte; longueur o m. 42, largeur o m. 24, épaisseur o m. 09 (n° 16).

2° (salles n° 1220). Siège calcaire ensellé, mêmes formes et dimensions.

3° (chapelle n° 1213). Base de colonne ronde, calcaire.

4° (chapelle n° 1216). Base de colonne ronde, calcaire.

5° (salles n° 1220). Deux bases de colonnes rondes, calcaires.

XI. — OBJETS DIVERS.

1° (chapelle n° 1215). Un piège en bois pour oiseaux (fig. 3).

2° (chapelle n° 1216). Une oreille votive en calcaire (oreille gauche, dont le lobe est percé; hauteur o m. 07, largeur o m. 04 (fig. 20, n° 9).

3° (chapelle n° 1216). Un sceau d'argile; longueur o m. 02, hauteur o m. 01, forme de cartouche. Nom : Thotmès III [hieroglyphs] (fig. 20, n° 3).

4° (chapelle n° 1216). Une lampe copte.

5° (chapelle n° 1215). Tête de faucon, bois peint et verni, double face, exécuté sur deux planches collées. Cet objet proviendrait d'une pièce de mobilier cultuel; hauteur o m. 11, largeur o m. 17, épaisseur o m. 03 (fig. 20, n° 8).

6° (cour n° 1216). Bois découpé, fragment de meuble, vase *kebh* [hieroglyphs].

7° (cour n° 1216). Moule à scarabée de faïence, en calcaire.

8° (cour n° 1216). Outils de sculpteur et graveur : rape à calcaire, poinçon, baguette ronde percée aux extrémités avec ficelle dans un des trous. Cet objet, improprement appelé loquet, a été reconnu être un outil de tailleur de pierres (fig. 20, nos 5 et 6).

9° (cour n° 1216). Tête de serpent en lapis-lazuli.

10° (porte n° 1218). Serrure en bois (fig. 20, n° 11).

11° (cour n° 1214). Serrure en bois, forme [hieroglyphs] (fig. 20, n° 12).

12° (naos n° 1190). Sceau d'argile, cartouche de Ramsès II entre deux uræus (fig. 20, n° 4).

13° (cour n° 1190). Fragment de meuble, planchette mince en bois peint couleur jaune; inscription rouge : [hieroglyphs]; longueur o m. 15, largeur o m. 025, épaisseur o m. 005 (fig. 20, n° 17).

14° (cour n° 1216). Petit phallus, bois.

15° (sud, cour n° 1214). Fragment d'étoffe peinte : déesse en robe rouge, sans tête, assise tournée vers la droite. Devant elle se voit la longue jupe plissée et les jambes d'un homme debout face à gauche.

16° (est, cour n° 290). Sandale de femme, pied droit, cuir; longueur o m. 245.

17° Fragment de porte en bois avec texte gravé en colonnes : [hieroglyphs], et sommet de la tête d'un homme portant des touffes de papyrus (fig. 20, n° 13).

Ce nom se trouve à Tell el Amarna : [hieroglyphs]; à Turin, sur le papyrus érotique et le naos de Kasa et sur les papyrus de la nécropole : [hieroglyphs]; au Caire, sur la porte du caveau de Sen Nedjem et sur le cercueil n° 1150 venant de la deuxième cachette de Deir el Bahri et parmi les graffiti de Spiegelberg : [hieroglyphs], [hieroglyphs]. Son titre de chef des gardiens explique, peut-être, qu'il ait pu loger dans les chapelles votives.

XII. — *OUSHEBTIS.*

1° (cour n° 1214). deux *oushebtis,* faïence bleue; hauteur o m. 11; type fellah, de [hieroglyphs].

2° (cour n° 1214). Deux *oushebtis,* terre cuite blanchie; hauteur o m. 09; type fellah. Texte noir, de [hieroglyphs] (provenance, tombe n° 1195).

3° (cour n° 1216). Deux pieds d'*oushebtis,* terre cuite blanchie. Texte noir sur colonne centrale jaune cernée de rouge : [hieroglyphs] (Parahotep?).

4° (cour n° 1216). Un pied d'*oushebti* de même espèce : [hieroglyphs].

XIII. — CÉRAMIQUE.

Outre les vases signalés plus haut dans certaines chapelles votives, on a trouvé dans la chapelle n° 1221 un petit pied d'autel en terre cuite, percé près de la base, de trois trous ronds, et dans les sous-sols des cours nos 1214, 1215, 1216, sur les bords d'un vaste entonnoir de sondage, fait par Schiapparelli, une masse considérable de tessons de poteries. (C'est là que se trouvait également le lot le plus important d'ostraca et d'éclats de calcaire avec inscriptions du temps de Séti). Permi ces fragments de vases de toutes formes, beaucoup provenaient de vases à décoration peinte avant cuisson, datant de la XVIIIe dynastie et du début de la période ramesside;

décor floral, oiseaux, etc. Un débris de grosse amphore porte cette inscription incisée à la pointe après cuisson : [hieroglyphs]. Toutes ces poteries sont étudiées dans un rapport spécial sur la céramique, par M. Géo Nagel.

TOMBE N° 357 DE THOTHERMAKTOUF.

Immédiatement à l'est de la chapelle blanche au graffito n° 1194, à un niveau plus élevé de o m. 87 se développait une vaste cour de 13 m. 50 de largeur est-ouest, sur laquelle s'ouvraient trois entrées de spéos orientés vers le sud. Le premier que l'on rencontre est le tombeau n° 357 dans lequel fut plus tard creusé le puits n° 1195. Viennent ensuite les spéos n°s 1196 et 1197.

Un éboulement de la falaise avait l'année dernière complètement écrasé cette vaste tombe à trois chapelles sous une masse d'énormes blocs calcaires qu'il a fallu briser sur place pour pouvoir les évacuer.

De la cour, construite en remblai au pied de la falaise, il n'existe que le départ des limites orientales et occidentales. Toute la partie méridionale a disparu.

CHAPELLE (FIG. 30, 31, 32).

La chapelle n° 357, avait une façade en partie taillée dans la falaise ravalée et en partie construite en grosses pierres et en briques. Le seuil calcaire de l'entrée est encore en place, et les murs du couloir, revêtus de crépi de limon, s'élèvent encore à plus de 2 mètres de hauteur; mais les voûtes du couloir et de la chapelle qui lui fait suite sont effondrées. Le plan général est cruciforme. Un naos profond orienté nord-sud et creusé dans le roc, prolonge le couloir d'entrée par delà la salle principale de la chapelle orientée perpendiculairement. On voit encore sur les parois est et ouest l'arc de la voûte et la hauteur des murs de tête 2 m. 25. La salle mesurait 4 m. 50 de longueur est-ouest et 2 m. 20 de largeur. Un incendie avait calciné les parois de sorte qu'il ne reste rien de la décoration.

Malgré le feu et les éboulements de la falaise, le naos, qui mesure 1 m. 70 de hauteur, 2 m. 32 de longueur et 1 m. 45 de largeur, a conservé une partie de sa décoration, tout au moins à la base des murs.

Les parois rocheuses étaient revêtues de dalles calcaires sculptées en bas-reliefs et peintes. L'incendie a fait tourner au rouge la couleur jaune, les autres couleurs, sauf le noir, sont conservées intactes.

Paroi est. — Divisée en deux grandes scènes symétriques d'offrandes aux morts de la tombe par leurs enfants. Près de l'entrée, un couple assis sur des sièges à pieds de lion, le dos tourné au sud, est servi par un homme vêtu d'une peau de panthère. Sous la chaise de la femme, un cercopithèque attaché, mange un fruit. Un autel de terre

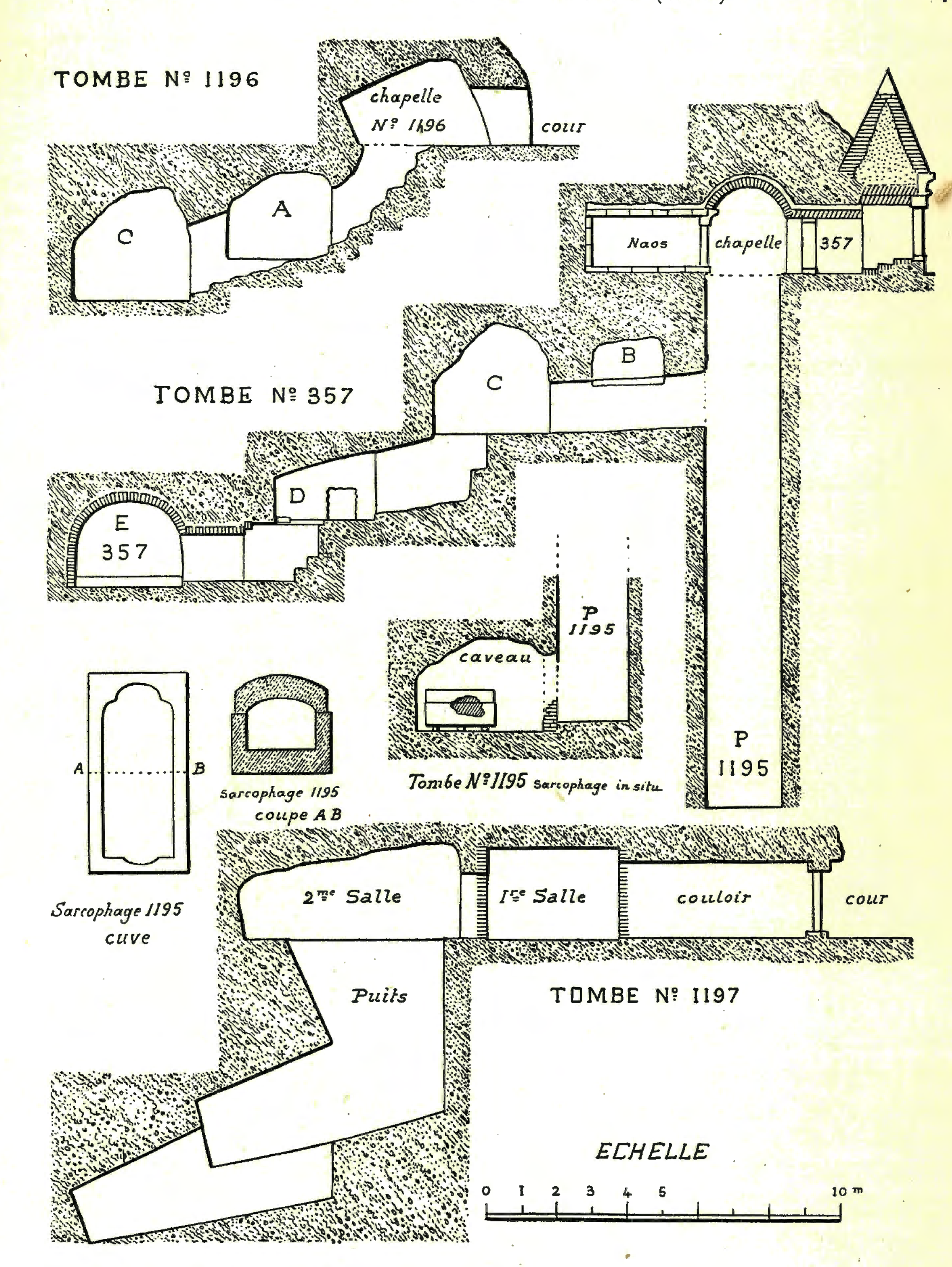


Fig. 30. — Plans et coupes des tombes n°s 357, 1195, 1196, 1197.

cuite blanchie est placé devant le couple. Près du fond, une scène identique, inversée. Sur l'autel un bassin en forme de T et un bouquet de lotus. Sous la chaise de la femme, un chat assis, de profil, tête de face. Il ne reste de cette paroi que deux assises de

pierres. Les personnages sont coupés à la hauteur des hanches. Un seul nom est gravé c'est celui de Nakht Thot : , qui, étant celui de l'homme à la peau de panthère, établit que le couple assis est formé par son père et sa mère : Thothermaktouf et Ourniro.

Paroi ouest. — Elle est réduite à une seule assise de pierres, plus dégradées que celle de l'est et sur lesquelles on voit, par les pieds des personnages, que cette paroi

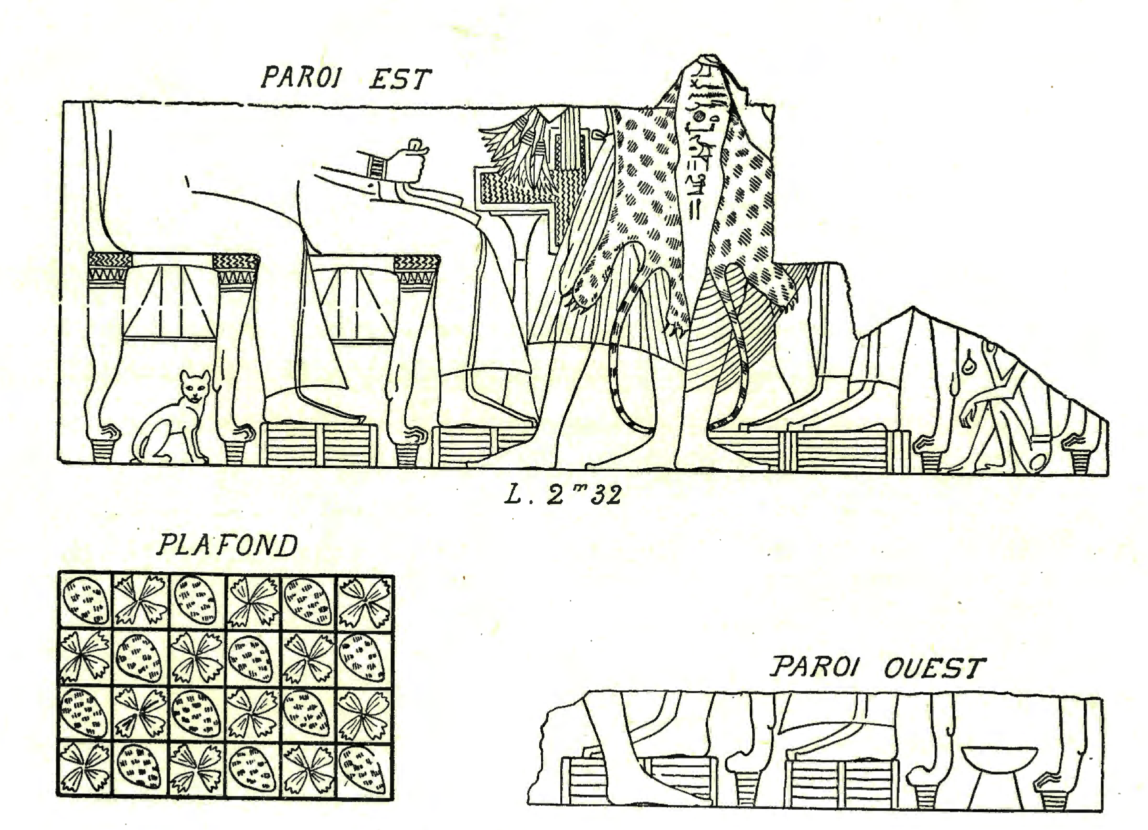


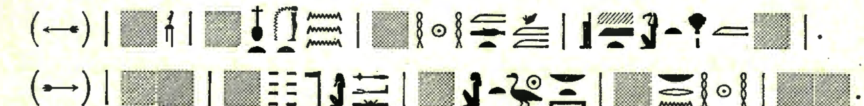
Fig. 31. — Parois de la chapelle n° 357.

contenait encore une scène d'offrande aux défunts; mais cette fois la scène n'est pas double. La partie du mur qui est proche de l'entrée n'est pas sculptée ce qui indique que la porte du naos se rabattait de ce côté et masquait la moitié de la paroi.

Paroi nord. — Deux assises de pierres étaient encore en place. Nous avons retrouvé dans les déblais du naos et du puits n° 1195, situé dans la chapelle, de nombreux fragments auxquels nous avons pu ajouter d'autres morceaux recueillis depuis dix ans dans des tombes souvent très éloignées (tombes nos 1126-210, 1181-216). La paroi de fond formait une grande stèle à fronton arrondi, qui était légèrement an retrait d'un centimètre dans un cadre rectangulaire probablement surmonté d'une corniche à gorge.

La stèle était divisée en trois registres d'inégales grandeurs.

Premier registre (*cintre*). — A gauche Ptah et Thot ibiocéphale, assis face à gauche devant un autel supportant une cruche et des lotus. Une déesse debout derrière Thot lui soutient le coude. Elle avait un disque solaire sur la tête. Texte en colonnes :



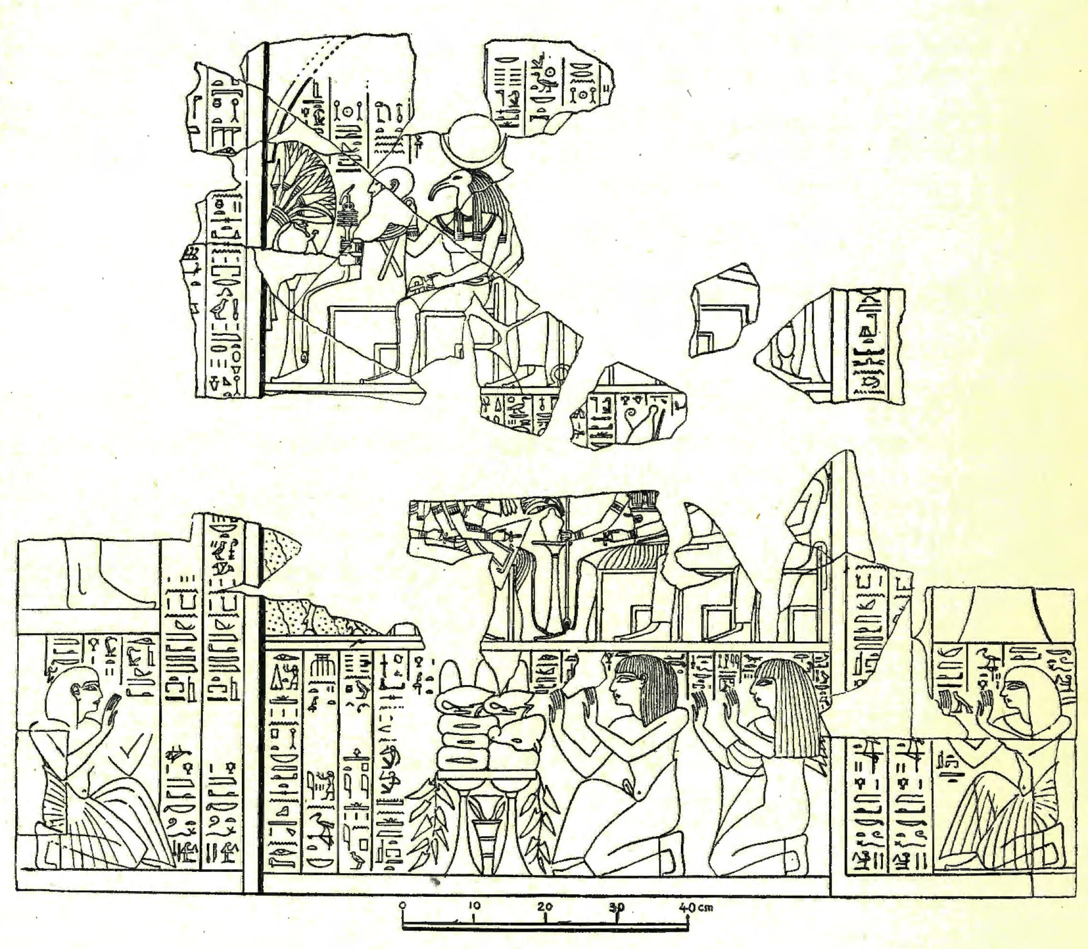


Fig. 32. — Stèle fond de niche de la chapelle n° 357.

Derrière la déesse on voit le bas d'une hampe terminée par le *shen* qui pouvait être l'emblème de Min : ou . La partie symétrique droite est détruite. Il ne reste que l'arrière d'un trône divin.

Deuxième registre. — Deux scènes symétriques, mais dont les personnages au lieu d'être dos à dos, comme au-dessus, sont vis-à-vis, de part et d'autre d'un autel, supportant une cruche et des lotus qui forme le centre. A gauche, couple Amenhotep Ier-Nefertari, assis en avant de la vache Hathor sortant de la montagne. A droite, Harsiésis hiéracocéphale et deux déesses assises. Texte en colonnes : (←) | . (←) | | | .

Troisième registre. — Couple des défunts agenouillés, face à gauche, devant deux autels chargés d'offrandes. Texte en colonnes : (⟵) [hieroglyphs]

Cadre. — A gauche deux colonnes de texte, A : [hieroglyphs] B : [hieroglyphs]

Au bas de ces deux colonnes, un tableau carré représente le défunt à genoux, face à la stèle. Texte : [hieroglyphs].

Au-dessus de ce tableau, reste d'un autre, représentant un dieu mumiforme, debout, face à droite : Min ou Ptah.

A droite, A et B : [hieroglyphs].

Tableau carré, le défunt à genoux, face à gauche. Texte : [hieroglyphs].

Au-dessus, partie inférieure d'un *dad* [hieroglyphs].

Plafond. — Deux fragments de la partie antérieure du plafond montrent que celui-ci était plat, fait de dalles calcaires peintes représentant une treille de raisins feuilles et grappes sur fond jaune et que, au-dessus de la porte du naos, le linteau représentait des personnages à genoux, probablement devant des divinités. Le sol du naos était fait en briques crues.

PUITS.

Le puits funéraire se trouvait dans l'angle nord-ouest de la chapelle, il avait 4 m. 25 de profondeur. On ne connait pas les dimensions de son ouverture parce qu'un remaniement ultérieur l'a considérablement élargi et approfondi pour en faire une tombe d'époque saïte ou gréco-romaine. Son grand axe était sensiblement nord-sud.

CAVEAUX.

Au bas du puits vertical, un couloir légèrement en pente descend vers le nord. Il mesure 4 m. 40 de longueur, 0 m. 87 de largeur et 1 m. 65 de hauteur. Parois rocheuses grossièrement taillées.

Le couloir aboutit dans l'angle sud-ouest d'une grande caverne brûlée, au plafond un peu voûté, de 4 m. 60 de longueur est-ouest, 3 m. 20 de largeur et 2 m. 60 de

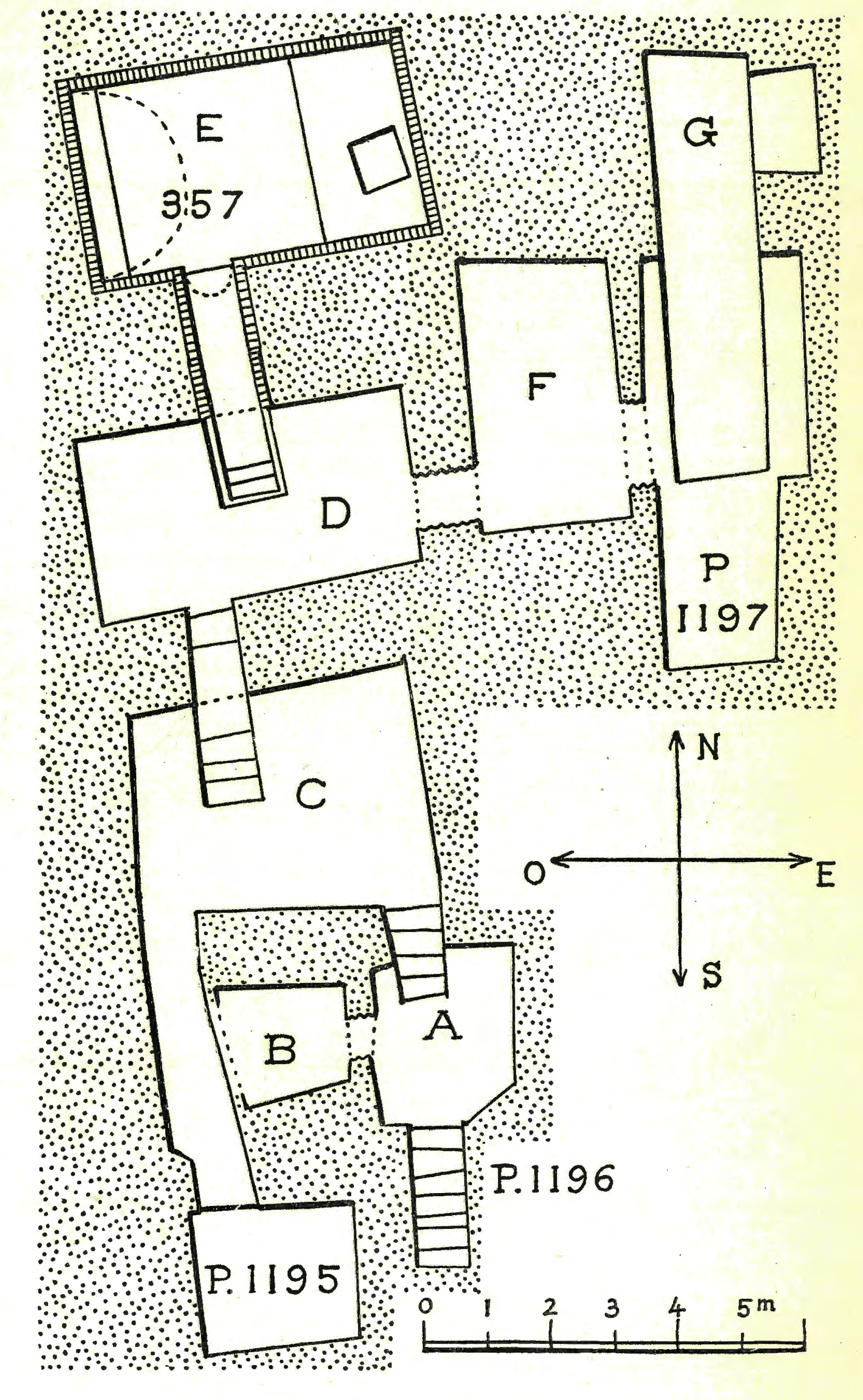


Fig. 33. — Plans des caveaux.

hauteur moyenne. A l'angle sud-est se trouve une autre entrée postérieure en date (voir tombe 1196). Dans le sol, vers le centre de la paroi nord, un puits de descente, avec marches irrégulières, s'enfonce de 2 m. 45 et conduit, après un couloir de 1 m. 50 de longueur, 0 m. 65 de largeur et 2 mètres de hauteur, à une seconde salle orientée parallèlement à la première et mesurant 5 m. 20 de longueur est-ouest, 2 m. 85 de largeur et 1 m. 20 à 1 m. 95 de hauteur.



Fig. 34. — Inscription du caveau de Thothermaktouf.

Cette salle dont le plafond en pente descend du sud au nord, est crépie au limon. Dans sa paroi *est*, une brèche de communication d'époque tardive, établit une liaison avec la tombe n° 1197. Un puits de descente contre la paroi nord, s'enfonce dans le sol à 1 m. 92 de profondeur. Le puits muni de deux marches est bien construit et crépi au limon. Il était recouvert de dalles. L'une d'elles est encore en place au pied du mur nord.

Un dernier couloir voûté de 1 m. 80 de longueur, 0 m. 70 de largeur et 1 m. 55 de hauteur mène au caveau proprement dit, grande salle voûtée construite en briques, peinte en blanc, orientée comme les deux précédentes, et mesurant 5 m. 15 de longueur est-ouest, 3 mètres de largeur et 2 m. 35 de hauteur. Un petit mastaba de 0 m. 38 de largeur et 0 m. 38 de hauteur, court tout le long du mur ouest. Une estrade de 1 m. 60 de largeur et de 0 m. 20 de hauteur, longe tout le mur de l'est. Une fosse de 0 m. 75 de profondeur et de 0 m. 80 de largeur, est creusée dans cette estrade.

La seule indication de propriété de ce caveau consiste en une ligne d'inscription tracée au pinceau à l'encre noire au-dessus de la porte voutée (fig. 34) :

OBJETS TROUVÉS.

La tombe n° 357 semble avoir bien éte construite par Thothermaktouf sous la XIXe dynastie; mais elle fut remployée à plusieurs reprises avant d'être pillée et brûlée par les arabes du siècle dernier. Elle était remplie de momies de plusieurs époques, les unes préparées au natron, les autres au goudron, et de fragments d'objets qui témoignent des occupations successives. Nous ne parlerons pour l'instant que des objets ayant appartenu à Thothermaktouf ou à des personnes du même temps qui auraient pu appartenir à sa famille ou être enterrées pendant le séjour des *Sotmou* ramessides. Les autres objets, de date postérieure, seront énumérés plus loin, dans l'examen des tombes nos 1195, 1196 et 1197.

I. *Momies.* — Le dernier caveau n° 357 contenait à lui seul un grand nombre de corps déchiquetés. Nous avons compté quarante-deux têtes; mais ce chiffre est inférieur à la somme considérable des torses et des membres. Certains cadavres étaient embaumés avec soin, les cavités thoraciques et abdominales bourrées de sachets de natron et d'aromates, le visage et les membres garnis, sous l'épiderme, de remplissages artificiels destinés à leur conserver une apparence de vie. Une momie d'homme adulte avait encore un peu de sa chevelure brune et des yeux de plâtre enchassés dans les orbites. Les linges de ces momies n'avaient aucune broderie ou inscription.

II. *Cercueils.* — Nombreux fragments de cercueils ramessides, à verni ambré, sans aucun nom visible, parmi lesquels :

1° Un morceau d'un couvercle de cercueil androïde qui devait représenter un homme en costume civil, robe blanche plissée.

2° Une grande quantité de fragments d'un couvercle planche, ou plutôt, d'un masque de momie engainant tout le devant du corps; cartonnage découpé, peint et verni avec texte en relief au nom du .

3° Un beau visage d'homme, en calcaire sculpté et peint, qui devait être chevillé sur un couvercle de cercueil par des chevilles rondes.

4° Deux fragments de toile stuquée, découpée; armature de bandelettes, couvertes de texte en noir sur fond jaune, personnages agenouillés sur un mastaba (fig. 35, n° 4). Textes A : — . B : .

5° Pied de cercueil androïde : deux yeux *oudja* et la fin d'une bande centrale de texte : , texte en relief sur stuc peint et verni en jaune (fig. 35, n° 4).

III. *Canopes.* — Trois pieds et plusieurs fragments de canopes en forme de cercueils androïdes, terre cuite peinte. Hauteur probable de l'ensemble 0 m. 40 (fig. 34, n° 5). Un de ces cercueils, entier, était en vente à Louxor chez Mansour Mahmoud, au mois d'avril. Il dégageait l'odeur caractéristique des viscères embaumés et était intérieurement tout maculé de taches non équivoques; mais afin de tromper les fouilleurs, un faussaire de Gournah avait maquillé les inscriptions avec maladresse. Il était facile de reconnaître l'origine de cet objet volé et le nom du propriétaire.

Les noms inscrits sur les fragments en notre possession sont : A : . B : .

IV. *Meubles.* — 1° Fragments de sellette, bois peint en blanc; texte noir cerné de rouge. A : . B : .

2° Fragment de couvercle plat de coffret, bois peint en noir et blanc; texte : (fig. 35, n° 2).

3° Bouton de coffre, bois, marqué en incision : (fig. 35, n° 3).

4° Pectoral, bois perforé pour loger un gros scarabée; texte noir cerné de rouge : [hieroglyphs] (1) (fig. 35, n° 1).

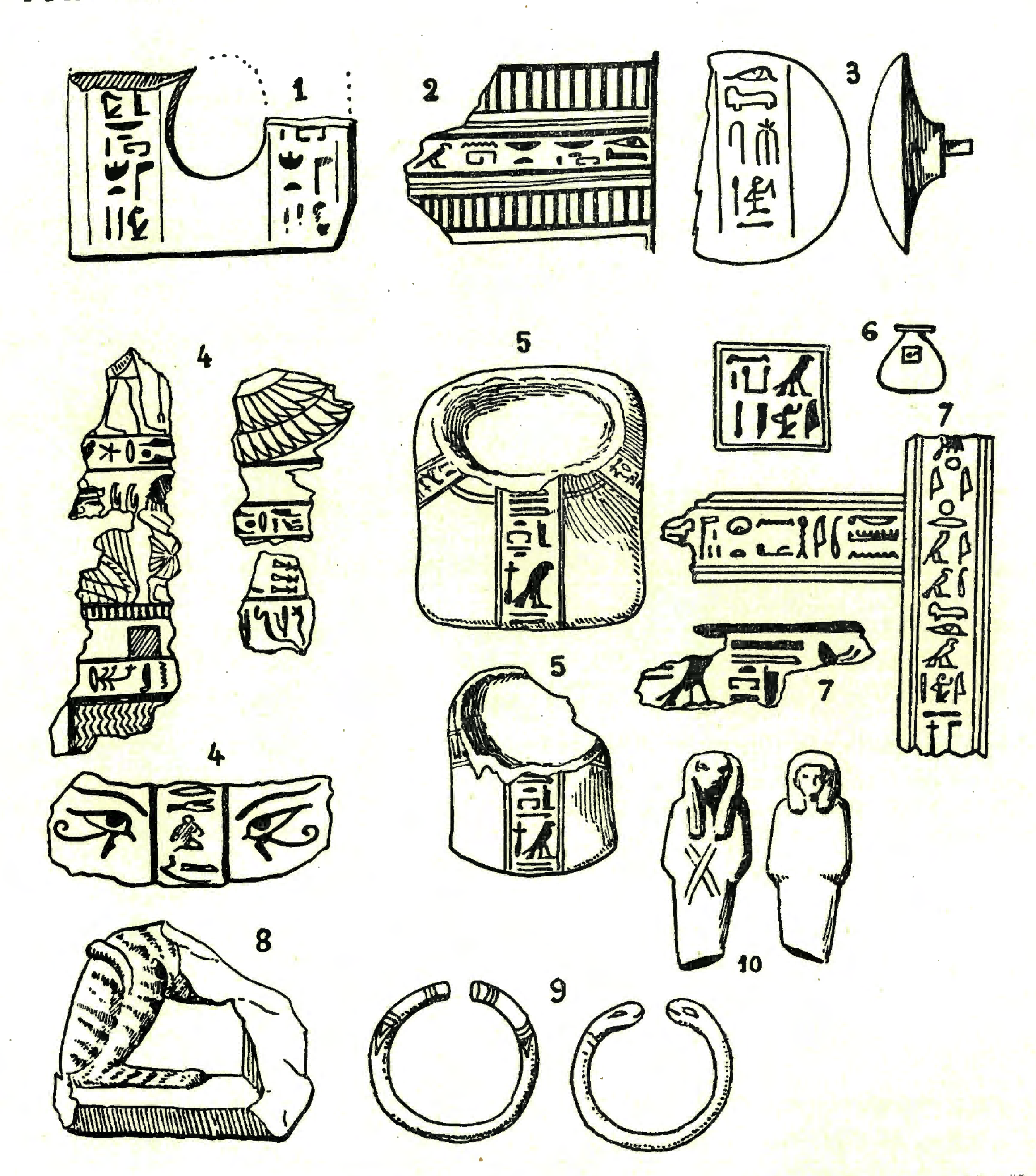


Fig. 35. — Objets trouvés dans les tombes n°s 357, 1195, 1196, 1197.

V. *Vases.* — 1° Un vase en terre cuite peinte, piriforme, peinture bleu foncé avec étiquette rouge cernée de jaune; texte noir : [hieroglyphs] (fig. 35, n° 6).

(1) Cf. pour ce nom, *Rapport de 1926*, p. 65 : *Les Répondantes.* La dame [hieroglyphs] était Répondante officielle de funérailles.

2° Un fragment de vase *ousekh* [hieroglyphs] en calcaire peint, fond noir et chevrons verts et blancs.

3° Plusieurs bouchons de jarres.

Voir pour ces poteries le rapport de M. Geo Nagel sur la céramique.

VI. *Oushebtis.* — 1° Trois *oushebtis*, terre cuite, type fellah, hauteur 0 m. 21; texte noir en une bande centrale : [hieroglyphs]. Les [hieroglyphs] nous sont connus

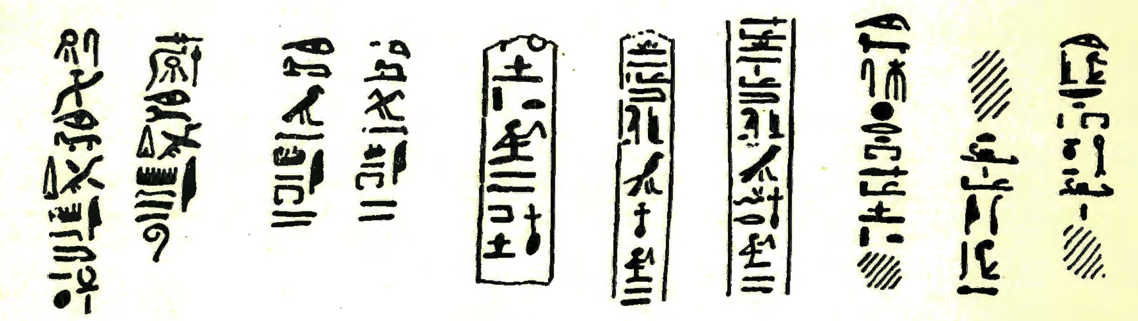


Fig. 36. — Oushebtis.

par d'autres *oushebtis* et monuments ([hieroglyphs], tombe n° 1, *oushebtis*; [hieroglyphs], Berlin, coffret n° 10195; un autre au nom illisible sur la stèle n° 122, Vienne, cf. *Mert Seger à Deir el Médineh*, p. 119, fig. 58), et par certains écrits dans lesquels on se plaint que les [hieroglyphs] pillent et abîment les tombes (cf. W. Spiegelberg, *Recueil de travaux*, 1895, *Varia*, p. 99). Ce sont probablement les enfants de la nécropole, jeunes apprentis dans les ateliers royaux.

2° Fragments de treize *oushebtis*, terre cuite peinte en blanc, visage rouge, mains apparentes, cheveux, outils en noir, type fellah, hauteur 0 m. 215; texte noir sur bande centrale jaune cernée de rouge : [hieroglyphs].

3° Fragments de trois *oushebtis*, mêmes taille et type; texte : [hieroglyphs].

4° Un fragment d'*oushebti*, en calcaire; texte en lignes horizontales gravées et peintes en noir : [hieroglyphs].

GÉNÉALOGIE.

Les principaux monuments connus de Thothermaktouf, énumérés par Maspero, *Recueil de travaux*, II, p. 199, et récemment par J. J. Clère, *Bulletin de l'Inst. franç.*, XXIV, p. 178, sont les suivants :

1° Louvre, statue de la reine Nefertari : [hieroglyphs] et [hieroglyphs].

2° Louxor, pyramidion de [hieroglyphs] (cf. J. J. Clère, *op. cit.*).

3° Londres, stèle de lucarne n° 266. Hall, *Hieroglyphic texts*, part VII, pl. 37, avec les cartouches [hieroglyphs] [hieroglyphs].

4° Londres, stèle Belmore IX, 2, à Osiris par [hieroglyphs], avec les noms : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]. Il est possible que le premier nom soit celui du coffret : [hieroglyphs] ou de [hieroglyphs] épouse de [hieroglyphs] (tombe n° 213).

5° Florence, stèle n° 2524 à Ptah et Hathor, par [hieroglyphs], [hieroglyphs] sur laquelle sont inscrits les noms de : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].
D'après cette stèle, Hornefer serait frère de Thothermaktouf, ce qui expliquerait la présence de son mobilier funéraire dans la tombe n° 357.

6° Louxor, fragments de stèles dédiées à Amon et Maout ourt (cf. J. J. Clère, *op. cit.*).

7° Le Caire, table d'offrandes n° 23076, dédiée à Amon et Ptah (*Catal. général*).

8° Le Caire, ostracon n° 25216, brouillon de lettre trouvé dans la tombe n° 1 (cf. p. 51).

9° Londres, bassin de purification n° 28 dédié à Taourt par [hieroglyphs], sa femme [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

10° Louvre, *oushebti* A. F. 895, 199 : [hieroglyphs]. Il résulte de ces documents que Thothermaktouf vivait sous la XIXe dynastie et avait pour titres : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs]. Il appartenait à une famille de [hieroglyphs]. La généalogie pourrait s'établir ainsi :

[hieroglyphs] + [hieroglyphs] ([hieroglyphs])

[hieroglyphs] + [hieroglyphs] — [hieroglyphs] + [hieroglyphs] ([hieroglyphs]) [hieroglyphs]

[hieroglyphs]

Un lien de parenté unissait de plus, le [hieroglyphs] à cette famille; mais il n'est pas encore facile de le déterminer.

REMPLOIS ET USURPATIONS DE LA TOMBE N° 357.

PUITS N° 1195.

Placé numériquement le premier dans l'ordre des trouvailles, il devrait venir presque en dernier lieu dans l'ordre chronologique des usurpations car il date de très

basse époque. Situé dans la chapelle n° 357, dont il occupe la plus grande partie de la superficie, c'est un remploi tardif du puits funéraire de Thothermaktouf, porté à 2 m. 80 de largeur à l'orifice, et à 14 m. 90 de profondeur. Ce vaste puits carré, taillé à la mode saïte, était rempli de grosses pierres, de momies au bitume, de linges de momies, de cendres d'incendie et de briques. Dans ses déblais ont été retrouvés des fragments de stèles et de bas-reliefs qui provenaient du pillage des tombes avoisinantes (n° 5) et des chapelles votives, et qui montrent que la dévastation de ces tombes et chapelles est antérieure à Drovetti et que la mission italienne de 1906 n'a pas prospecté le puits.

Caveau. — Au fond du puits, une caverne a été creusée à l'est. Elle mesure 4 m. 40 de longueur est-ouest, 1 m. 75 de largeur et 2 m. 75 de hauteur.

L'entrée était bouchée par un mur de briques crues de 0 m. 29 × 0 m. 15 × 0 m. 10 faites d'argile mêlée à beaucoup de paille. Au milieu de la grotte un grand sarcophage de granit rose, anépigraphe, à couvercle bombé, est placé la tête à l'ouest. Son couvercle, plus étroit que la cuve, est encore en place, ce qui ne veut pas forcément dire qu'il n'a pas été déplacé, car on s'expliquerait mal que la cuve soit pleine de grosses pierres, de terre de tessons de poteries et de morceaux de grosse corde en fibre de palmier, sans que le couvercle ait bougé.

Les pillards ont brisé avec ces pierres le flanc nord de la cuve et y ont fait une brèche suffisante pour le passage d'un corps d'homme. C'est par là que nous avons nous-mêmes inventorié et vidé le contenu puis mesuré l'intérieur. Le sarcophage est posé sur deux gros rondins d'acacia.

Le couvercle mesure 2 mètres de longueur, 0 m. 90 de largeur et 0 m. 35 de hauteur. Le dessous reproduit la courbe du dessus. La cuve mesure 2 mètres de longueur, 1 mètre de largeur et 0 m. 75 de hauteur. Le logement intérieur du cadavre n'a que 1 m. 75 de longueur et 0 m. 70 de largeur. Sa forme n'est pas rectangulaire, mais dessine vaguement les contours d'une momie dans ses bandelettes (fig. 30) par des évidements circulaires pour la tête, les épaules et les pieds. On n'y a trouvé aucun ossement ou débris de cercueil. Le cadavre a donc dû être retiré par la brèche pour être dépouillé à l'extérieur.

Les objets recueillis dans le caveau et le sarcophage semblent indiquer ainsi que le style de cette tombe qu'il s'agit d'une sépulture soit d'époque saïte, soit plus récente encore. Ce sont :

1° Des jattes et des amphores (fig. 37). Deux de ces dernières portent des inscriptions démotiques. Nous devons à la grande complaisance du Prof. W. Spiegelberg le déchiffrement de ces inscriptions. Elles datent de l'époque ptolémaïque et romaine. Sur un des vases il lit seulement le nom : Osoroeris. Sur l'autre : *t3 mḥ II t n 'mnḥtp* «la deuxième cruche (?) d'Amenhotep».

2° Plusieurs mètres de corde en fibre de palmier, de o m. 01 et de o m. 03 de diamètre.

3° Un fragment de natte de jonc en vannerie.

4° Trois troncs de palmier coupés par moitiés dans le sens de la longueur.

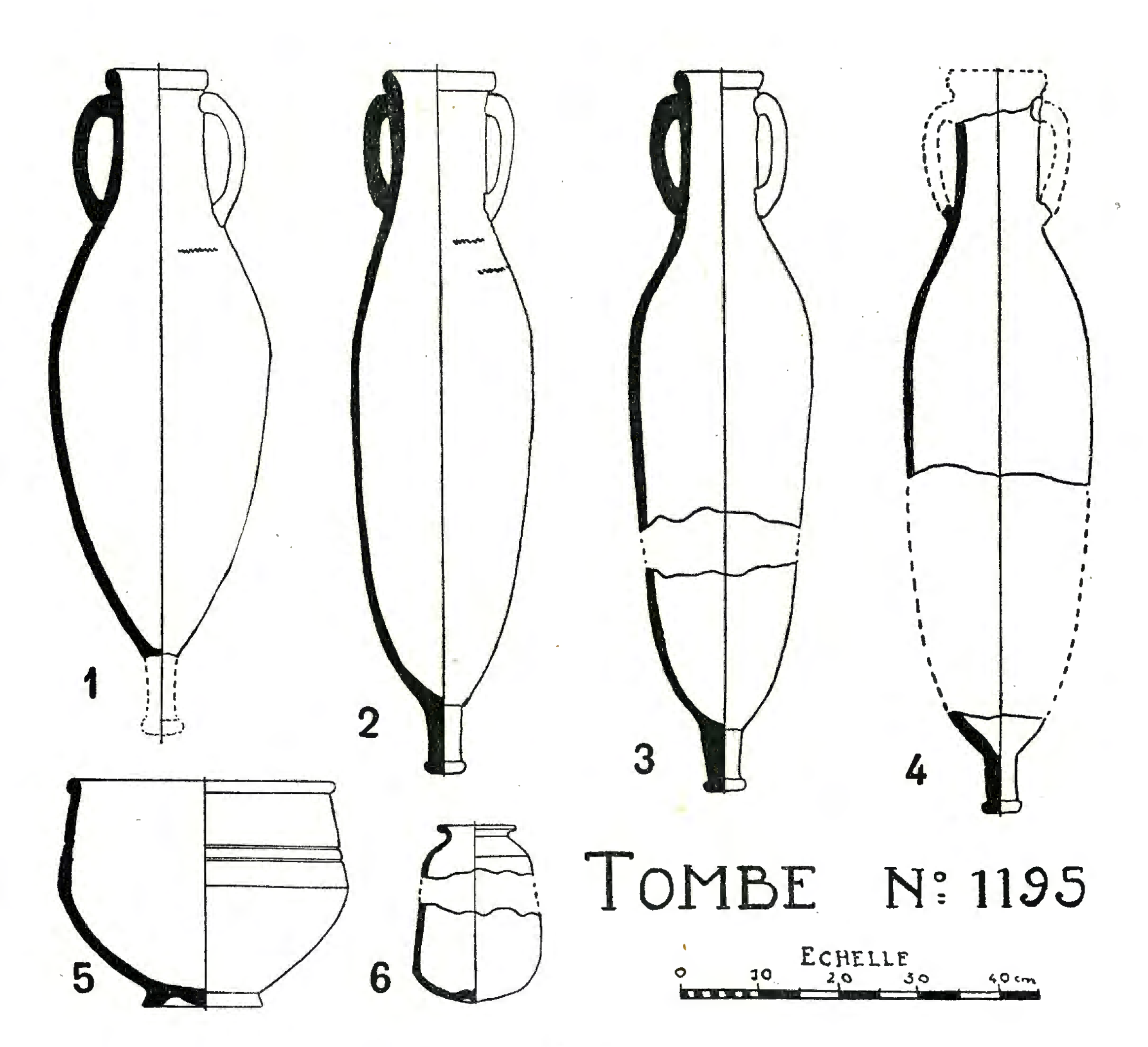


Fig. 37. — Céramique de la tombe n° 1195 (dessin G. Nagel).

5° Un fragment de pain antique.

Les objets découverts dans le puits à différentes hauteurs et n'appartenant pas à l'époque du sarcophage sont :

1° Une stèle calcaire presque entière (fig. 38), à sommet cintré, provenant de la lucarne de pyramide de la tombe n° 5 (Nefer abou), trouvée à 13 m. 60 de profondeur dans le puits. Hauteur o m. 60, largeur o m. 39. Lorsque Drovetti fit enlever le linteau (n° 102 de Turin) de l'entrée de la chapelle, il est probable que la

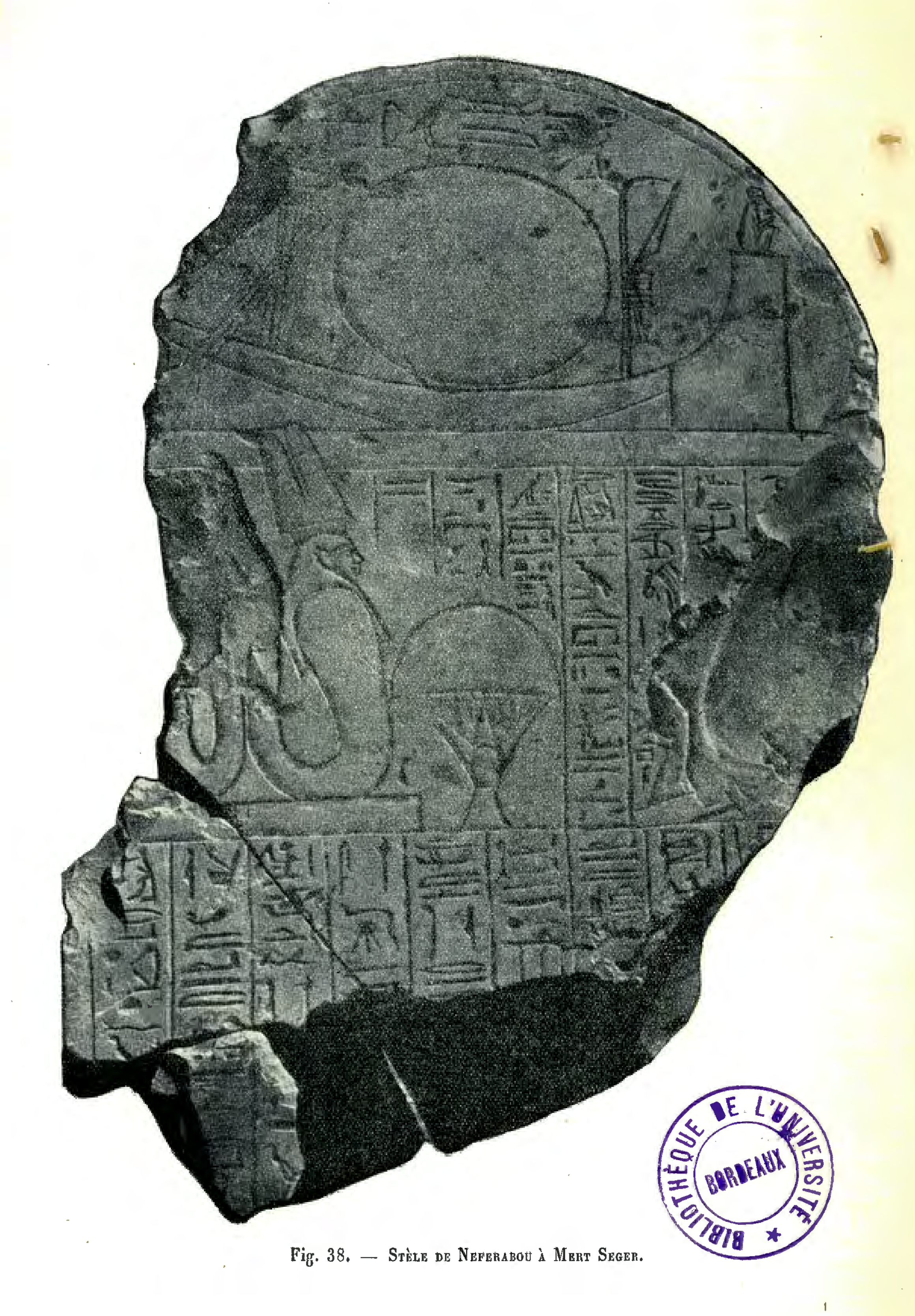


Fig. 38. — Stèle de Neferabou à Mert Seger.

pyramide était déjà démolie, sans quoi il eut aussi pris cette stèle. Elle comprend trois registres :

Premier registre, cintre. — Barque munie du gouvernail et de l'équipage symbolique des suivants d'Horus, représenté par le signe placé à l'avant, face à droite. Un disque solaire occupe le centre de l'esquif. La proue couverte d'une tenture porte sur son château un enfant accroupi mettant l'index droit à la bouche. Texte : (⟵) . La barque vogue vers l'est (droite), ce qui correspond bien à la situation de cette stèle sur la pyramide orientée face au sud.

Deuxième registre. — A droite, un homme à genoux face à gauche (ouest), devant un serpent ondulant, à tête de femme coiffée des deux plumes droites. En avant du socle, où rampe le serpent, un vase en forme de calice de lotus contient un dôme de grains en germination (1).

Texte en sept colonnes : .

Troisième registre. — Texte en 10 colonnes : , la dixième colonne est détruite. La disposition du texte des dernières colonnes montre qu'il y avait un personnage à genoux dans l'angle droit inférieur de la stèle (2).

Cette stèle, déjà publiée dans *Mert Seger à Deir el Médineh* (p. 144, fig. 73) complète la série de monuments dédiés à la Cime d'Occident par Neferabou. Elle nous fournit l'occasion de republier la reproduction d'une autre petite stèle du même *Sotem* déjà donnée par Ledrain, *Monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale*, pl. XVIII, n° 27, et mise en dépôt au Musée de Rennes (fig. 39).

Texte : .

2° Trois fragments calcaires de grande stèle ou de paroi gravée; hauteur 0 m. 36, largeur 0 m. 55, épaisseur 0 m. 10, représentant les bustes d'Amenhotep Ier et de Nefertari, tournés face à droite, et probablement assis. Le roi, coiffé de la perruque

(1) L'orientation du serpent Mert Seger face à l'est et celle de l'adorateur tournée réellement dans la direction de la Cime d'Occident correspondent à l'épithète .

(2) A l'époque ptolémaïque la tombe n° 5 était, comme beaucoup d'autres transformée en catacombe et le choachyte qui en avait la propriété, totale ou partielle, vendit un jour le quart de sa part de catacombe en y comprenant le quart des momies qui lui appartenaient. Dans le contrat de vente, cité par Révillout, *Aeg. Zeitschrift*, 1880, p. 112. *Toricheutes el choachytes*, les noms de ces momies sont donnés. On voit que le pillage de la tombe n° 5, remonte à une assez lointaine époque.

capsulaire avec serre tête, tient sur sa poitrine le fouet . La reine pose sa main gauche sur l'épaule de son fils et tient la croix dans la mains droite. Elle est coiffée de la dépouille de vautour et des plumes. Style ramesside (fig. 14, n° 16). Ces fragments proviennent soit de la chapelle n° 357, soit des chapelles votives.



Fig. 39. — Stèle de Neferabou (Musée de Rennes).

3° Un fragment de linteau, calcaire gravé; hauteur 0 m. 305, longueur 0 m. 23, épaisseur 0 m. 11; angle droit inférieur, représentant un homme à genoux suivi d'une femme debout portant un canard. Style ramesside (fig. 27, n° 6).

4° Un fragment de stèle, calcaire gravé; hauteur 0 m. 18, largeur 0 m. 135, épaisseur 0 m. 07. Partie inférieure d'un registre à personnages? et partie supérieure du registre placé au-dessous. Texte en colonnes dont il reste quatre signes : (fig. 27, n° 5).

5° Deux fragments de linteau, calcaire gravé, surmonté d'un tore. Hauteur 0 m. 145. Texte en deux colonnes : (⟵) (fig. 27, n° 3).

6° Un fragment de jambage gauche de porte, calcaire gravé; largeur 0 m. 22, épaisseur 0 m. 14. Texte en deux colonnes : (fig. 29, n° 9).

7° Une crapaudine en calcaire dur.

8° Une lampe copte.

PUITS N° 1196.

La chapelle n° 357 était un spéos creusé dans une avancée de la falaise nord et était séparée du spéos plus ancien n° 1197 par une partie pleine de cette avancée que Thothermaktouf avait gardée pour que sa chapelle fut plus solide. Les générations suivantes, en quête de place libre percèrent dans cette partie réservée une petite grotte voûtée, la blanchirent, et en firent une chapelle. Mais la roche des bords de la montagne est très mauvaise, la cloison rocheuse qui séparait ce nouveau spéos de l'ancien n° 357 étant trop mince, s'effondra et ainsi aujourd'hui la paroi de séparation n'existe plus.

Dans l'angle nord-ouest de cette nouvelle salle, on creusa un puits de descente

vers le nord dont l'escalier aboutit à une première caverne peu spacieuse qui contenait, contre la paroi est, un sarcophage d'époque romaine en terre cuite, ornée de dessins malhabiles représentant une momie sur son lit funèbre (fig. 40).

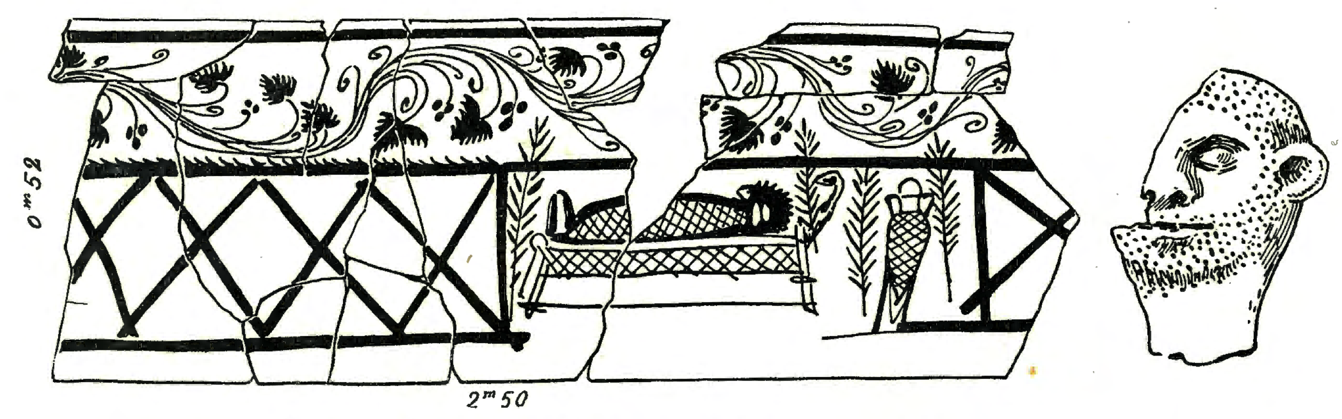


Fig. 40. — Cercueil de terre cuite (paroi gauche de la cuve et masque du couvercle).

La paroi nord de ce caveau fut percée d'une porte derrière laquelle on creusa une autre grotte, basse de plafond, qui vient rencontrer le premier couloir de l'hypogée n° 357.

Enfin, la descenderie fut prolongée plus bas vers le nord et tomba dans la première salle n° 357 à l'angle sud-est.

Dans cette salle se logea un autre usurpateur qui y descendit un sarcophage en grès dont les fragments les plus gros étaient encore en place dans l'angle nord-est. Ce sarcophage sans inscription avait une vague forme androïde.

L'incendie a noirci les parois de tous ces caveaux, et le pillage a mélangé les débris humains et les restes d'objets épargnés par le feu.

Les objets recueillis dans la tombe n° 1196 sont :

1° Fragments de cercueils androïdes; barbes osiriennes, oreilles, mains, seins, etc.; reliefs de barbotine peints et vernis. La teinte bronze-vert de ces fragments ne tient pas à la couleur du verni, lequel était jaune ambré; mais à l'application de ce jaune sur des peintures où le bleu domine, ce qui est particulier à une époque postérieure à la XXe dynastie.

2° Une sandale en paille tressée, pointe relevée à la poulaine, contreforts emboîtant le talon (fig. 20, n° 14).

3° Un fragment de châle, étoffe épaisse écrue, a longues franges de o m. 25, avec broderie bleue; rectangle divisé en damiers, hauteur o m. o3 (5 lignes de carrés) longueur o m. 15 (fig. 41, n° 3).

4° Un linge de momie, étoffe écrue, marqué à l'encre noire en hiératique : Ta shed Khonsou [hiéroglyphes] (fig. 41, n° 2).

5° Un linge de momie, étoffe écrue, cousue de façon à emboîter la tête du cadavre. Dessin à l'encre noire, représentant une femme assise sur une chaise à pieds de lion, tenant le *schkem* et étendant la main gauche ouverte au-dessus de l'offrande des pains (fig. 41, n° 1).

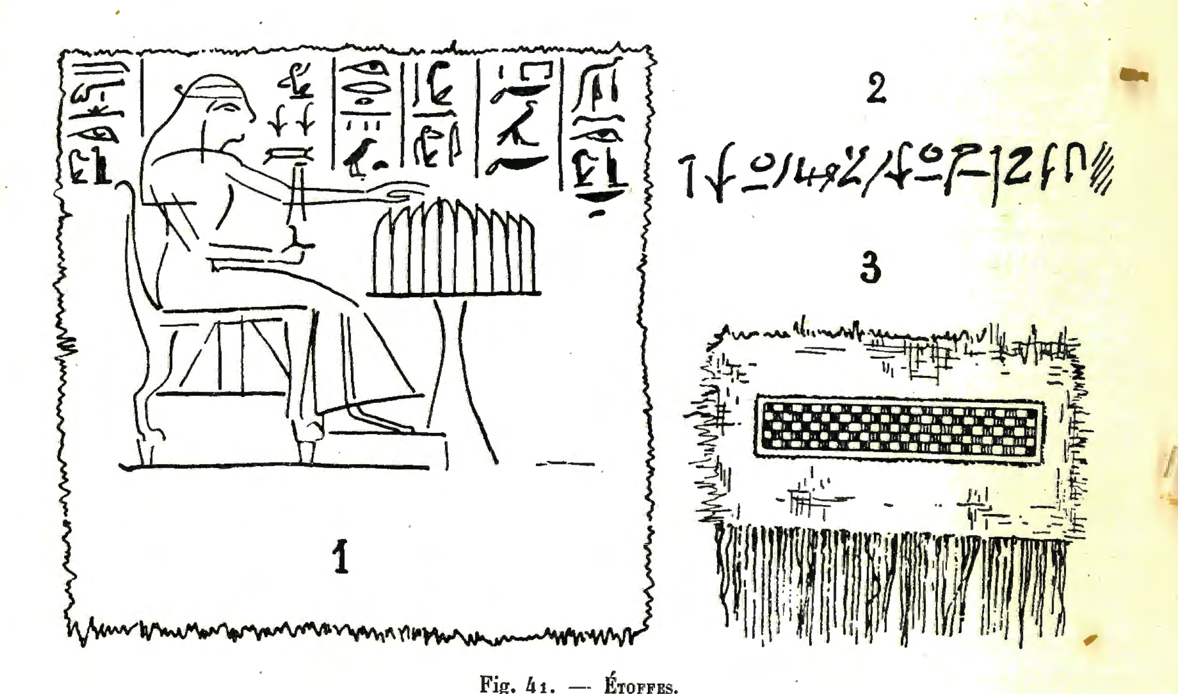


Fig. 41. — Étoffes.

Texte en six colonnes : [hiéroglyphes]. (Ce nom est peut-être une forme abrégée du nom [hiéroglyphes] qui est celui de la mère d'Amen em heb (cf. tombe n° 250, *Rapport 1926*, p. 63).

6° Perles de collier, émail bleu.

7° Fragment de sellettes pour amphore, bois peint en blanc.

8° Un marteau de sculpteur.

9° Trois lampes de terre cuite.

10° Deux petites statuettes d'argile, plates, hauteur o m. o55, forme générale d'*oushebti*, mais l'une à tête de babouin, l'autre à tête d'homme; ces statuettes ont généralement les jambes coupées et elles sont enrobées dans une couche de cire sur laquelle on a incisé le croisillon des bretelles que les dieux chthoniens portent en rouge sur leur suaire blanc. On prétend que sous la XXIe dynastie on abandonna l'usage des vases canopes et que les viscères embaumés remis dans le corps étaient protégées par ces statuettes des quatre fils d'Horus [1] (fig. 35, n° 10).

11° Oushebtis (fig. 36). — A : 115 type *fellah*, o m. 115, et 12 type *réis*, o m.

[1] Caroline Ransom Williams, *Journal of egyptian archeology*, V, p. 273, pl. XXXVI; G. Daressy, *Annales du Service*, VIII, p. 24, 28, n°s 38, 85; Carnarvon, Carter, *Five years exploration at Thebes*, p. 25, pl. XVII.

115, en terre cuite peinte en blanc. Texte noir : ; variantes :

B : 50 type *fellah,* 0 m. 105, et 7 type *réis,* 0 m. 105, faïence beau bleu, émail brillant. Texte noir : .

C : 48 type *fellah,* 0 m. 085, et 6 type *réis,* 0 m. 085, faïence bleue. Texte noir : .

D : 25 type *fellah,* 0 m. 10, faïence bleue. Texte noir : .

Le rassemblement d'une telle quantité d'*oushebtis* de quatre personnes différentes dans la tombe n° 1196 est plus qu'une indication que ces défunts ont bien été enterrés là. J'appelle seulement l'attention sur la réunion, dans le même caveau, des *oushebtis* de et de . On verra pourquoi, plus loin.

Depuis que nous fouillons à Deir el Médineh, chaque campagne fournit un contingent d'*oushebtis* dont la fabrication et les noms inscrits sont postérieurs en date à la fin de la XX[e] dynastie. Nous en avons dressé un tableau auquel on voudra bien se reporter pour établir des termes de comparaison avec la liste faite par G. Daressy, des *oushebtis* trouvés dans la seconde cachette de Deir el Bahri (*Annales du Service,* VIII, p. 3 à 38. *Les cercueils des prêtres d'Amon*).

Sur cette dernière on peut rélever les noms suivants :

	oushebtis de terre cuite rouge.
	—
	— émail et terre cuite peinte en vert.
	— terre cuite peinte en blanc.
	— émail bleu.
	—
	—
	— terre cuite peinte en blanc.
	— émail bleu.
	— émail bleu.
	—
	—
	—

Ces noms se retrouvent sur le tableau des *oushebtis* de Deir el Médineh (voir p. 90 à 95).

Disons tout de suite que nous n'accordons pas, *à priori,* plus d'importance qu'il ne

convient à ces cas d'homonymie qui sont chose courante en tout pays pour une même époque. Il est plus intéressant de constater que sur certains *oushebtis* de Deir el Médineh on peut lire des titres religieux et voir ainsi que des prêtres d'Amon furent enterrés à Deir el Médineh après la XX[e] dynastie, c'est-à-dire, quand le titre de cessa d'y exister. Or les noms des prêtres d'Amon retrouvés dans la deuxième cachette de Deir el Bahri sont postérieurs à la XX[e] dynastie, et certains de ces noms, on l'a vu, sont mentionnés sur notre tableau et sur la liste de G. Daressy, ce qui donne, *à postériori,* une valeur non négligeable à ces cas d'homonymie.

L'inventaire de la seconde cachette signale qu'un cercueil de femme contenant un corps de femme était marqué au nom de , et qu'un cercueil de avait été usurpé par . Ce dernier nom, écrit : sur les *oushebtis* de Deir el Bahri rappelle étrangement le des *oushebtis* de la tombe n° 1196 trouvés avec ceux de , au point qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas de la même personne, et si la différence d'écriture ne résulte pas d'une question de préséance dans l'ordre des noms divins.

Les variantes d'orthographe des noms écrits sur *oushebtis* sont de règle constante de même que l'usage simultané pour un même défunt de statuettes funéraire d'émail bleu et de terre cuite (cf. tombe n° 339, *oushebtis* de , avec variantes d'écriture et différence de matières).

On s'est demandé quel pouvait avoir été le premier lieu d'inhumation des prêtres d'Amon rassemblés dans la cachette de Deir el Bahri. Sans aller jusqu'à prétendre qu'ils avaient eu tous leur sépulture à Deir el Médineh, il n'est pas téméraire de penser que cette nécropole, désaffectée par le départ des *Sotmou,* fut pendant un certain temps attribuée au petit clergé d'Amon, tandis que les grandes prêtresses saïtes : Nitokris, Ankhnes neferabrâ et probablement Shapenapet, élisaient leur dernier domicile au nord du temple. La présence de ces grandes prêtresses d'Amon entraînerait comme corollaire celle des petits prêtres venant se grouper dans la mort non loin des supérieurs qu'ils eurent pendant leurs vie.

A cet indice on peut en ajouter d'autres pour croire que les corvées funèbres, chargées de rassembler des cercueils violés et de les transporter en lieu sûr, sont passées par Deir el Médineh. Les violations de sépultures ayant attiré l'attention des pouvoirs publics, les rois prêtres, désireux de rétablir l'ordre, un moment troublé par les perturbations qui marquèrent la chute de la XX[e] dynastie, ordonnèrent qu'une inspection fût faite dans toute la nécropole de Thèbes et qu'on recueillit en un seul lieu caché tous les morts dont les tombes avaient été ouvertes et pillées.

C'est ainsi que le cortège des inspecteurs parcourut les Vallées des Rois et des Reines, et que son itinéraire l'obligea de traverser Deir el Médineh où il oublia peut-être le cercueil de petit prince retrouvé par nous en 1924 (*Rapport 1923-1924,* p. 102; *Bulletin de l'Institut français,* XXX, p. 147) et où il prit celui de (n° 61022. Daressy, *Cercueils des cachettes royales,* p. 35).

OUSHEBTIS POSTÉRIEURS A LA XXME DYNASTIE TROUVÉS A DEIR EL MÉDINEH.

Abréviations : *N. S. E. O.* : points cardinaux — F : type fellah — R : type réis — *f* : faïence — *tc* : terre cuite — *tcp* : terre cuite peinte — *b* : bleu — *bl* : blanc — *r* : rouge — *j* : jaune — *vc* : vert clair — *vs* : vert sombre — *n* : noir.

Ex. : *N.* 290, 25 F., 0,10, fb. (nord de la tombe n° 290, trouvé 25 oushebtis type fellah, hauteur 0,10, faïence bleue). — Nota : Quand la hauteur n'est pas indiquée c'est que l'oushebti a été trouvé incomplet.

NOMS ET TITRES, FORMULES.	1923.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.
	″	″	″	292 : 2 F., 0,09, fb.	″	″	″
	″	323 : 6 F., 0,10, fb.	″	″	″	″	″
	N. 8 : 2 F. R., 0,09, fb.	10,339 : 13 F., 0,07, 0,095, fb.	339 : 20 F., 3 R., 0,095, fb.	8,292 : 2 F., 0,07, fb.	″	″	″
	″	330 : 1 F., fbc	″	″	″	″	″
	″	″	″	″	210 : 2 F., 0,11, tcpbl.	″	″
	″	″	″	″	″	*O.* 268 : 3 F., fbc.	″
	″	″	″	″	1057 : 2 F., 0,10, tcpvs.	″	″
	″	323 : 1 F., 011, tcpv.	″	″	″	″	″
	″	″	″	″	″	*N.* 329 : 2 F., tcpv.	″
	″	322 : 50 F. R., 0,10, fvc. 323 : 2 F., 0,10, fb.	″	″	″	″	″
	S. 299 : 1 F., fb.	″	″	″	″	″	″
(?)	″	″	″	″	″	*E.* 1169 : 1 F., fbc.	″
	299 : 3 F., 0,11, fb.	″	″	″	1057 : 1 F., 0,11, fb.	″	″
	″	″	″	″	299,2 B. : 213 F. R., 0,075, tcpbl.	″	″
	1123 : 200 F. R., 0,14, fb.	″	″	″	1116 : 27 F. R., 0,11, tcpv.	″	1196 : 115 F., 12 R., 0,115, tcpbl.
	268 : 9 F., 015, tcpb.	″	″	″	″	″	″
	″	219, 323 : 3 R. F., 0,11, tcpv.	″	″	″	1129, 1180 : 2 F., 0,11, tcpv.	″

NOMS ET TITRES, FORMULES.	1923.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.
[illegible]	〃	〃	〃	〃	299 : 23 F., 0,10, fb.	〃	〃
[illegible]	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1196 : 48 F., 6 R., 0,085, fb.
[illegible]	〃	〃	〃	〃	〃	〃	1196 : 50 F., 7 R., 0,105, fb.
[illegible]	1060 : 15 F., 0,12, fbc.	〃	〃	〃	299 : 1 F., 0,12, fbc.	〃	〃
[illegible]	〃	〃	〃	〃	299 : 7 F., 0,10, fb.	〃	〃
[illegible]	299 : 2 F., 0,09, fb.	〃	〃	〃	299 : 6 F., 0,09, fb.	〃	〃
[illegible]	〃	323 : 265 F. R., 011, tcr.	〃	〃	〃	〃	〃
[illegible]	〃	〃	336 : 1 F., 011, fbc.	〃	〃	〃	〃
[illegible]	〃	〃	336 : 284 F., 18 R., 0,10, fbc.	〃	〃	〃	〃
[illegible]	〃	〃	1049 : 2 F., 0,10, tcpvs.	〃	〃	〃	〃
[illegible]	〃	10 : 28 F., 0,09, fbc.	10 : 40 F., 1 R., 0,12, fbc.	O. 8 : 1 F., 0,12, fbc.	〃	〃	〃
[illegible]	10 : 1 F., fbc.	〃	〃	〃	299 : 1 F., fb.	〃	〃
[illegible]	〃	339 { 102 F., 0,11, tcpvs. / 9 R., 0,11, tcpvs. / 20 F., 0,09, fbc.	339 { 83 F., tcpvs., 0,11. / 6 R.	292 : 3 F., 0,105, tcpvs.	299 : 7 F., 0,10, fb.	〃	〃
[illegible]	〃	10 { 187 F., 0,09, tcpvs. / 36 F., 0,10, tcpvs.	10 : 210 F., 0,08, tcr.	〃	〃	〃	〃
[illegible]	*E. N.* : 290 : 1 F., 0,11 fb.	〃	〃	〃	〃	〃	*E.* 290 : 6 F., 0,11, fb.
[illegible]	〃	〃	10 : 53 F., 011, fbc.	〃	〃	〃	〃
[illegible]	〃	〃	1028 { 300 F., 0,12, fbc. / 16 R., 0,12, fbc. / 6 R., 0,13, fbc.	〃	〃	〃	〃
[illegible]	〃	〃	〃	〃	*E.* 4,1057 : 2 F., 0,10, fb.	〃	〃
[illegible]	〃	10 : 15 F., 0,08, tcpb.	〃	〃	〃	〃	〃
[illegible]	〃	〃	10 : 78 F., 0,08, tcpb.	〃	〃	〃	〃

NOMS ET TITRES, FORMULES.	1923.	1924.	1925.	1926.	1927.	1928.	1929.
[illegible]	″	″	216 : 1 F., fb.	″	″	″	″
[illegible]	″	″	″	1069 : 1 F., 0,09, tcpbl.	″	″	″
[illegible]	N. 290 : 4 F., fb.	″	339 { 43 F., 0,095, tcpbl. 19 F., 0,09, tcr.	1066, 1069 : 8 F., 0,09, tcr. 292 : 6 F., 0,09, tcr.	″	″	1195 : 25 F., 0,10, fb.
[illegible]	N. 290 : 3 F., tcpbl.	″	″	″	1097 : 1 R., 0,10, tcpbl.	″	″
[illegible]	″	″	″	″	1097 : 3 F., 0,10, fb.	″	″
[illegible]	″	″	10 : 2 F., 0,10, fbc.	″	″	″	″
[illegible]	″	″	339 : 15 F., 0,09, tcr.	″	″	″	″
[illegible]	″	″	″	O. 8 : 1 F., 0,08, tcr.	″	″	″
[illegible]	″	″	″	″	2,299 : 2 F., 0,09, tcpvs.	″	″
[illegible]	″	299 : 1 F., 0,10, fb.	″	″	299, 1057 : 12 F., 0,10, fb.	″	″
[illegible]	″	″	″	″	299 : 6 F., 0,09, fb.	″	″
[illegible]	″	″	336, 337 { 300 F., tcpj. 79 F., tcpv. 119 F., tcpb. 5 F., 0,10, fb.	″	″	″	″
[illegible]	″	339 { 54 F., 0,12, fb. 6 R., 0,12, fb.	33,910 : 79 F., 0,12, fb.	292 : 3 F., 0,12, fb.	″	″	″
[illegible]	″	″	336 : 65 F., 5 R., 0,10, fb.	″	″	″	″
[illegible]	″	″	″	″	1057 : 1 F., 0,11, fb.	″	″

Une autre tournée d'inspection faite très longtemps après, ramassa les corps de Panedjem et de nombreux prêtres d'Amon, les emporta avec des pièces de leur mobilier et des stèles jusqu'à Deir el Bahri, mais laissa choir en route le socle de stèle de Sebeknakht fils de Paherpezet, qui fut retrouvé en 1928 au nord du temple.

En tout celà la part de l'hypothèse est encore très grande; mais il n'est pas défendu de soumettre une opinion à la critique avant d'avoir acquis une certitude mathématique, toujours assez problématique en archéologie.

TOMBE N° 1197.

CHAPELLE.

A une époque reculée, qui pourrait être le Moyen Empire, on creusa dans la falaise du nord un couloir de 2 m. 35 de hauteur, de 1 m. 75 de largeur, qui s'enfonçait tout droit vers le nord et aboutissait après un parcours de 12 mètres environ à une salle carrée de 6 mètres de côté contenant un puits funéraire en son centre. Il est certain que la tombe de cette première époque se bornait à ce dispositif.

Au Nouvel Empire, quand la mode des tombes rupestres était au plan cruciforme, un premier remaniement élargit le couloir après 5 m. 85 de parcours et créa ainsi une grande salle de 9 mètres de longueur est-ouest, de 3 m. 80 de largeur et de 2 m. 50 de hauteur, dont le grand axe est oblique et non perpendiculaire à l'axe du couloir.

La roche étant très friable, il avait fallu construire les grandes parois nord et sud de cette chapelle en briques crues, et même renforcer avec ces mêmes matériaux, les angles du couloir et de la salle du côté de l'entrée sur une longueur de un mètre environ. Enfin la baie qui séparait cette nouvelle grande salle de celle plus ancienne où se trouvait le puits, fut rétrécie à 0 m. 75 de largeur et 1 m. 85 de hauteur, toujours avec les mêmes briques de 0 m. 40 × 0 m. 19 × 0 m. 13, dont quelques-unes sont frappées au cartouche de Thotmès III (cartouche). Le plafond plat et les parois verticales de la salle du Nouvel Empire étaient enduites au limon et probablement historiés de peintures à fresque.

Que devint cette tombe sitôt après le départ des *Sotmou?* On ne saurait le dire. Il faut arriver jusqu'à la basse-époque pour y trouver de nouvelles traces d'occupation et d'autres modifications. Peut-être aux temps saïtes ajouta-t-on à la salle du puits un diverticule vers l'ouest, bas de plafond, assez fruste de facture et séparé de la première par une cloison de briques. Ce diverticule daterait du Moyen Empire, au moins partiellement, que l'on n'en serait pas surpris, car la présence d'un dégagement latéral nécessaire aux mouvements de mise en place d'un sarcophage est souvent constatée dans les tombes de cette époque.

Nous avons comme témoins des temps saïtes les nombreux vases et les lampes de

terre cuite, découverts dans les déblais des chapelles. Il faut y ajouter aussi sans doute un certain nombre des *oushebtis* recueillis dans l'ensemble des souterrains. La céramique copte y est représentée également par quelques échantillons d'amphores à vin.

Le pillage traditionnel accompagné d'incendie dévasta ensuite les spéos. L'intensité du feu fut si grande que les briques des murs furent cuites dans toute leur épaisseur, que le plafond rocheux calciné, s'écroula en partie, transformé en chaux vive, recouvrant les vases oubliés dans les coins des salles. Une grande quantité de momies furent consumées et leurs ossements presque tous réduits en cendres. Quelques crânes contractés ou déformés par le brasier demeuraient encore mêlés à la chaux et aux débris de poteries.

Si ces chapelles avaient été converties en catacombes, comme on pourrait le supposer par le nombre des ossements, il semblerait injuste d'accuser les Coptes du saccage et de la purification par le feu de cette tombe où ils ont séjourné. Il est de toute évidence que l'incendie est plus récent et doit être imputé aux Arabes des temps modernes.

HYPOGÉE.

Le puits n° 1197 a une vaste embouchure rectangulaire de 4 m. 80 sur 1 m. 75. Les parois rocheuses sont verticales sauf celle du nord dont l'obliquité rétrécit la longueur à mesure que le puits s'enfonce, jusqu'à 3 mètres de profondeur. Primitivement ce n'était peut-être qu'une cavité de 2 à 3 mètres de profondeur au milieu de laquelle était le sarcophage. Ensuite au Nouvel Empire on transforma cette cavité en une descente verticale de 4 à 5 mètres qui aboutissait à une caverne, située au nord, et qui mesurait 2 m. 50 de largeur, 3 m. 55 de longueur et 2 mètres de hauteur. Plus tard le sol de cette caverne fut creusé de 1 m. 40 de profondeur et l'on prolongea la salle vers le nord jusqu'à en faire un long couloir en pente descendante. Il semble que le travail resta inachevé. Le couloir s'achève en cul-de-sac, laissant sur sa droite un commencement d'élargissement en forme de loculus.

Vers l'ouest un caveau de basse époque fut aménagé et mis en communication avec la seconde salle de l'hypogée n° 357.

Telles sont, semble-t-il, les diverses étapes parcourues au cours des siècles par cet hypogée.

OBJETS TROUVÉS.

(Chapelle n° 1197). — 1° Trois bracelets d'argent : anneaux ouverts de 0 m. 035 et 0 m. 045 de diamètre interne, et de 0 m. 005 d'épaisseur. L'un d'eux a ses extrémités en forme de têtes de serpents; les deux autres sont incisés de traits et de denticules (fig. 35, n° 9).

2° Cinq lampes de terre cuite (fig. 43).

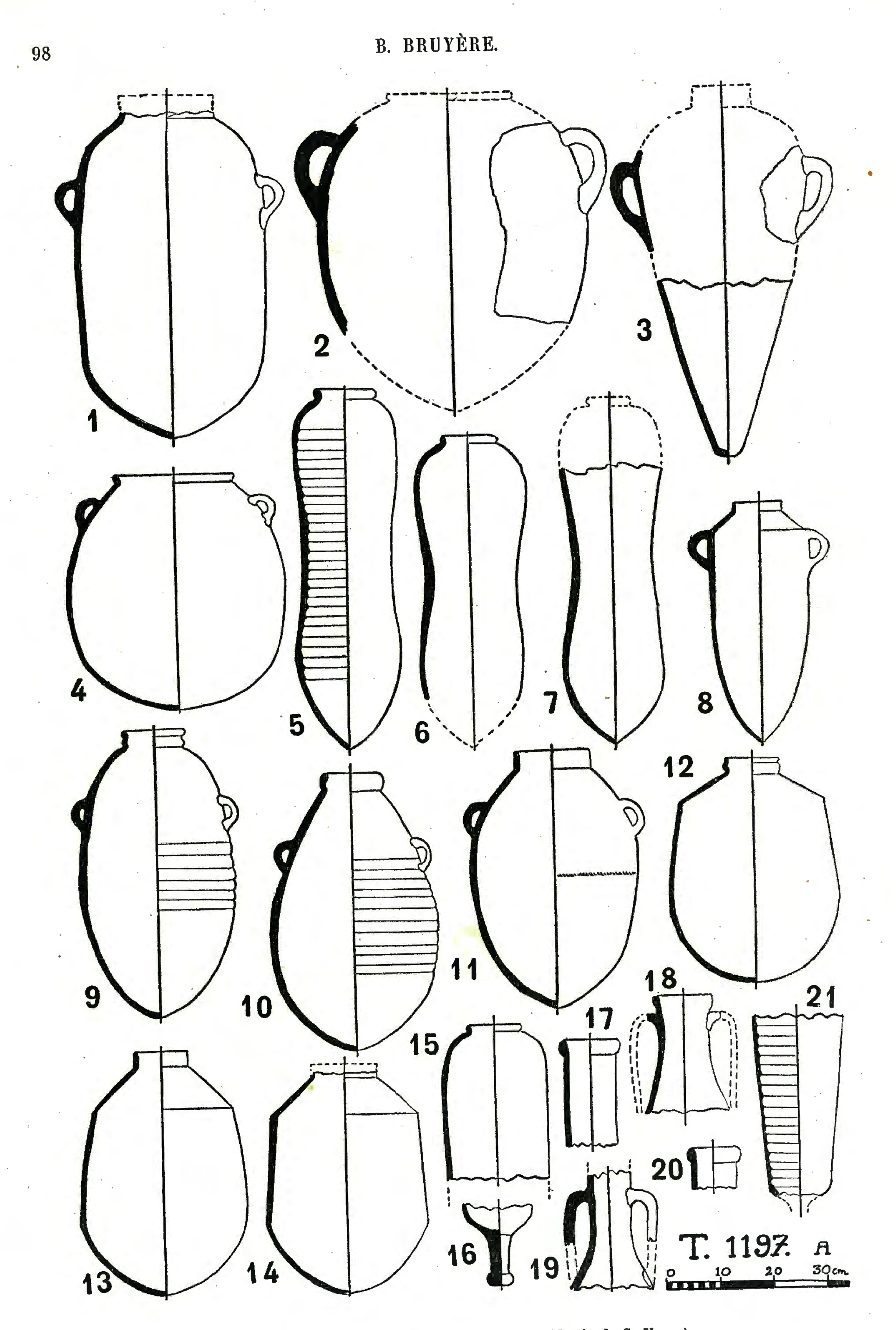


Fig. 42. — Céramique de la tombe n° 1197 (dessin de G. Nagel).

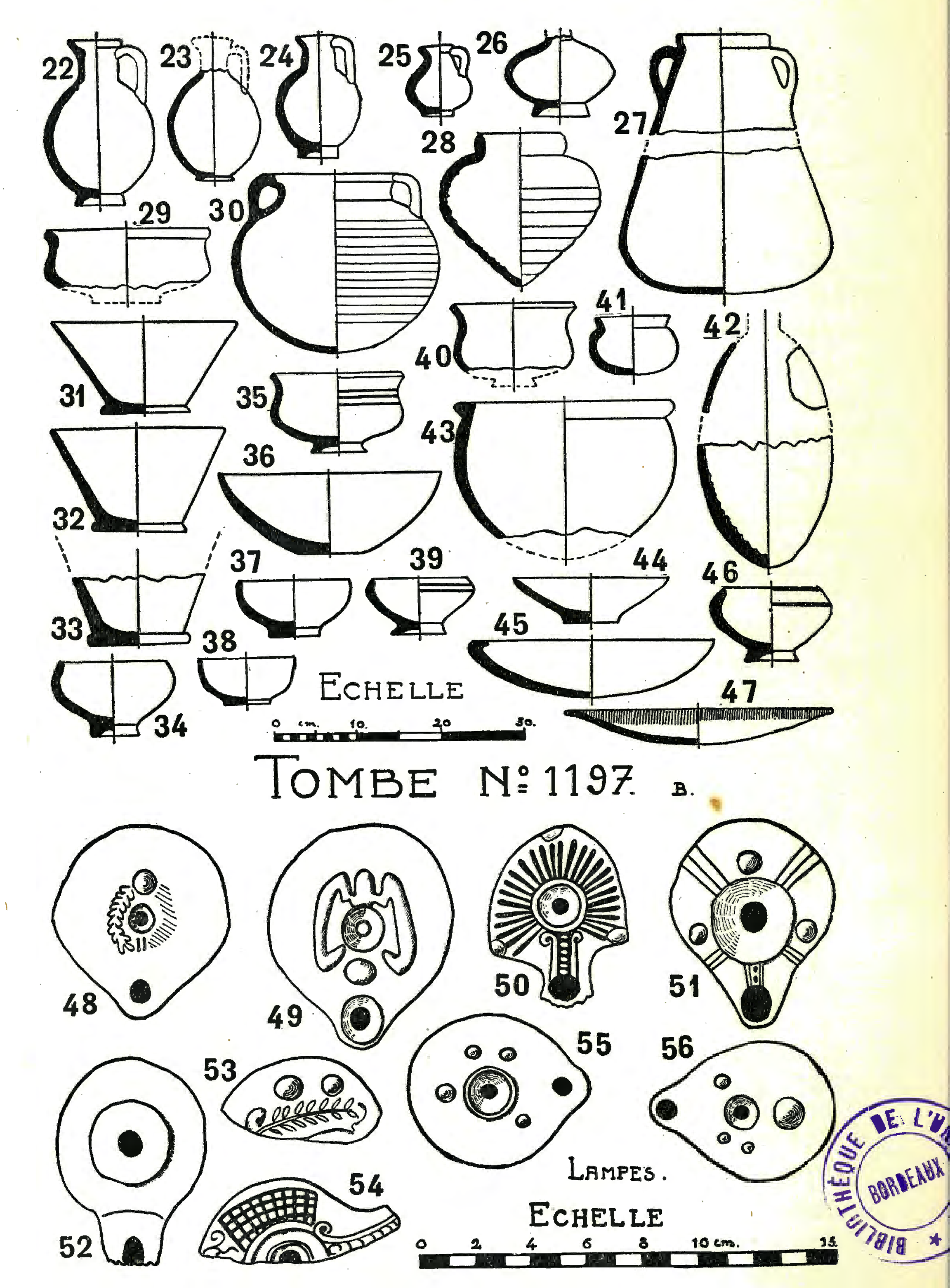


Fig. 43. — Céramique de la tombe n° 1197 (dessin de G. Nagel).

3° Une statuette en calcaire peint, incomplète, représentant un chat assis; hauteur o m. o55, longueur o m. o6, largeur o m. o45 (fig. 35, n° 8).

4° Une jambe, arrière d'une statue de vache (pied droit, bois d'acacia); hauteur o m. 25. En haut de la cuisse et sous le sabot, des tenons montrent que la statue était faite de plusieurs pièces et se dressait sur un socle. (Les fouilles de 1917 ont fait trouver des statues de vache, en calcaire; l'une d'elles a, sous l'encolure, une statue de roi debout sous le *ménat* de la vache).

5° Un poinçon de graveur, pointe en bronze o m. 10, manche en bois o m. o35.

6° Un fragment calcaire, ébauche de sculpteur, avec les deux signes et en fort relief.

7° *Ousheblis*. — Nombreux fragments d'*ousheblis* en faïence bleue, en terre cuite dont les noms ont disparu, et quelques autres de ceux qu'on a trouvés dans les tombes n°s 1195 et 1196 :

8° *Céramique* (fig. 42). — Trois grands vases à deux anses, de o m. 47 à o m. 525 de hauteur et o m. 27 à o m. 29 de diamètre. Une marmite à deux anses; hauteur o m. 16, diamètre o m. 18. Quatre aiguières à une anse. Deux bols.

La tombe n° 1197 est impossible à identifier, car toute trace de décoration a disparu et rien dans les trouvailles ne peut donner une indication sur ses occupants successifs.

CHAPELLE VOTIVE N° 1198 (FIG. 44).

Située contre la falaise du nord et immédiatement à l'est de la tombe n° 1197, cette chapelle commençait à être déblayée quand un gros éboulement de la falaise est venu l'ensevelir de nouveau. Nous la dégagerons encore une fois l'an prochain. Nos croquis journaliers nous permettent seulement de dire qu'elle comprenait une salle construite en briques dont le grand axe est est-ouest avec deux naos dissemblables, en forme de fer à cheval comme celui de la chapelle n° 1221, adossés à la falaise et peints au lait de chaux. A gauche de la salle, une petite loge de briques rappelant par sa forme, sa situation et ses dimensions, la cellule n° 1194, s'appuie contre le roc.

A droite de la salle, une ébauche de spéos a reçu le n° 1199.

TOMBE N° 1200 DU VIZIR AMENEMHAT (FIG. 45).

A l'est de la tombe n° 5 de Neferabou et de la ruine que représente la figure 50, s'enfonce dans la falaise un puits vertical, entouré de briques du haut en bas. Il fut jadis beaucoup plus profond qu'il n'est actuellement, le sol autour de son orifice ayant été rabaissé de plusieurs mètres. A en juger d'après sa paroi nord, il devait avoir à l'origine au moins 8 m. 45, et au plus 12 m. 25, si on établit quelque rapport entre

lui et une syringe (n° 1101) percée, à cette hauteur, juste au-dessus. Cette syringe est un long couloir tout droit, de hauteur variant entre 1 m. 45 et 2 m. o5, de largeur allant de o m. 80 à 1 mètre, et d'une longueur totale de 9 m. 65. Elle n'était, au début, qu'un spéos de deux petites salles de 1 m. 20 et de 1 m. 40 de longueur séparées par

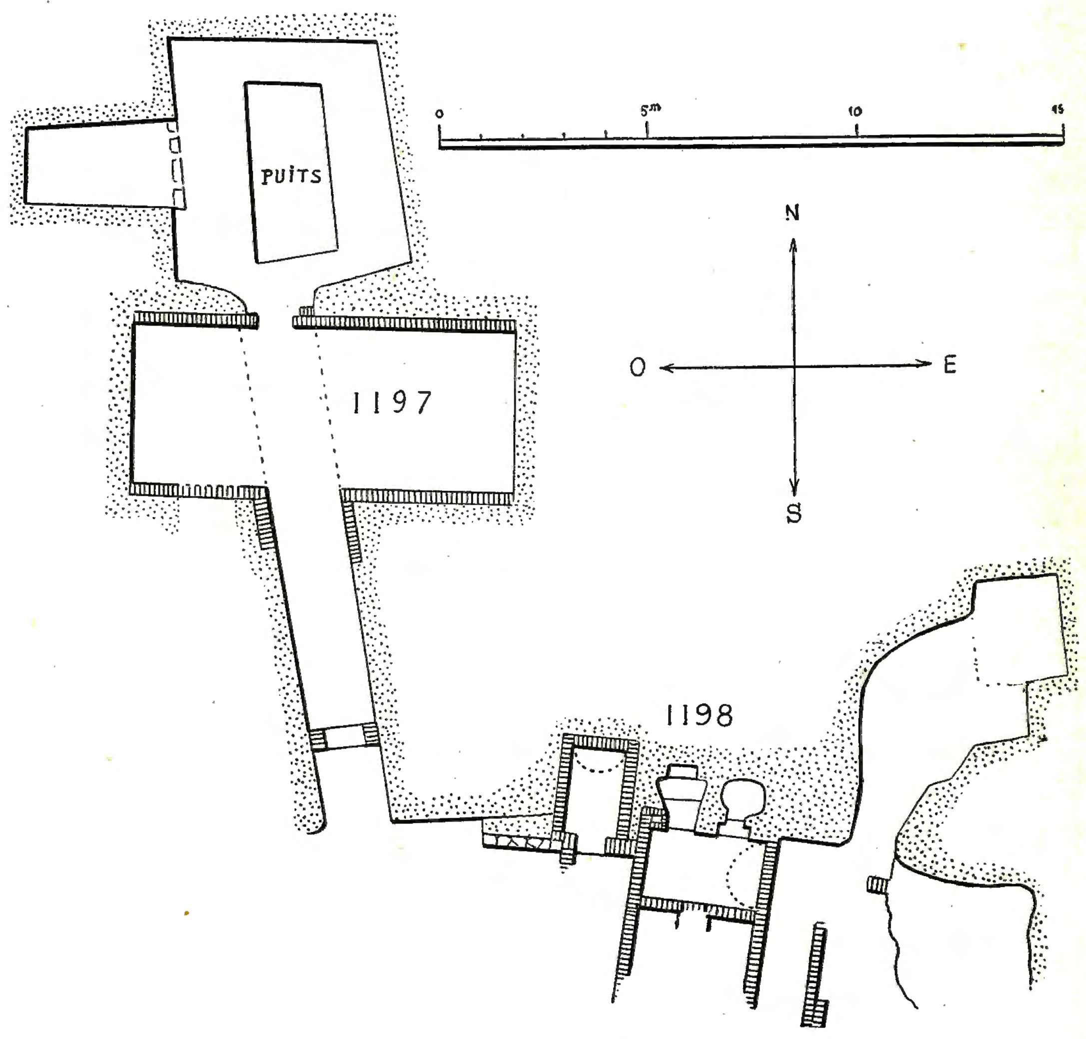


Fig. 44. — Plan de la chapelle votive n° 1198.
Après un second déblayement en décembre 1929. (Ce plan fait suite à la planche I).

une porte de briques de o m. 35 d'épaisseur, et précédées d'une courte plate-forme à pic sur le puits. La première salle était construite en briques, la seconde était crépie au limon sur le roc. Le mur de fond de cette salle fut perforé plus tard et le spéos, prolongé de 5 m. 60 se transforma en couloir. Ce travail, d'époque tardive, fut interrompu et l'on trouva lors du dégagement tous les déblais calcaires du percement de la syringe, remplissant encore le couloir abandonné. Aucune trace d'habitation n'y était visible, ce qui toutefois n'exclut pas l'hypothèse d'un séjour d'anachorète dans cet abri haut perché.

Le puits n° 1200 est donc intérieurement construit en briques crues fortement

additionnées de paille. Il a o m. 91 de largeur et 3 m. 10 de longueur nord-sud. A sa partie inférieure il dessert, au nord, une caverne de 4 m. 70 de longueur, 3 m. 25 de largeur, dont le plafond va en s'inclinant du sud au nord. Sa hauteur descend de 2 mètres à 1 m. 08. Au centre de la caverne s'ouvre une fosse de 3 mètres de lon-

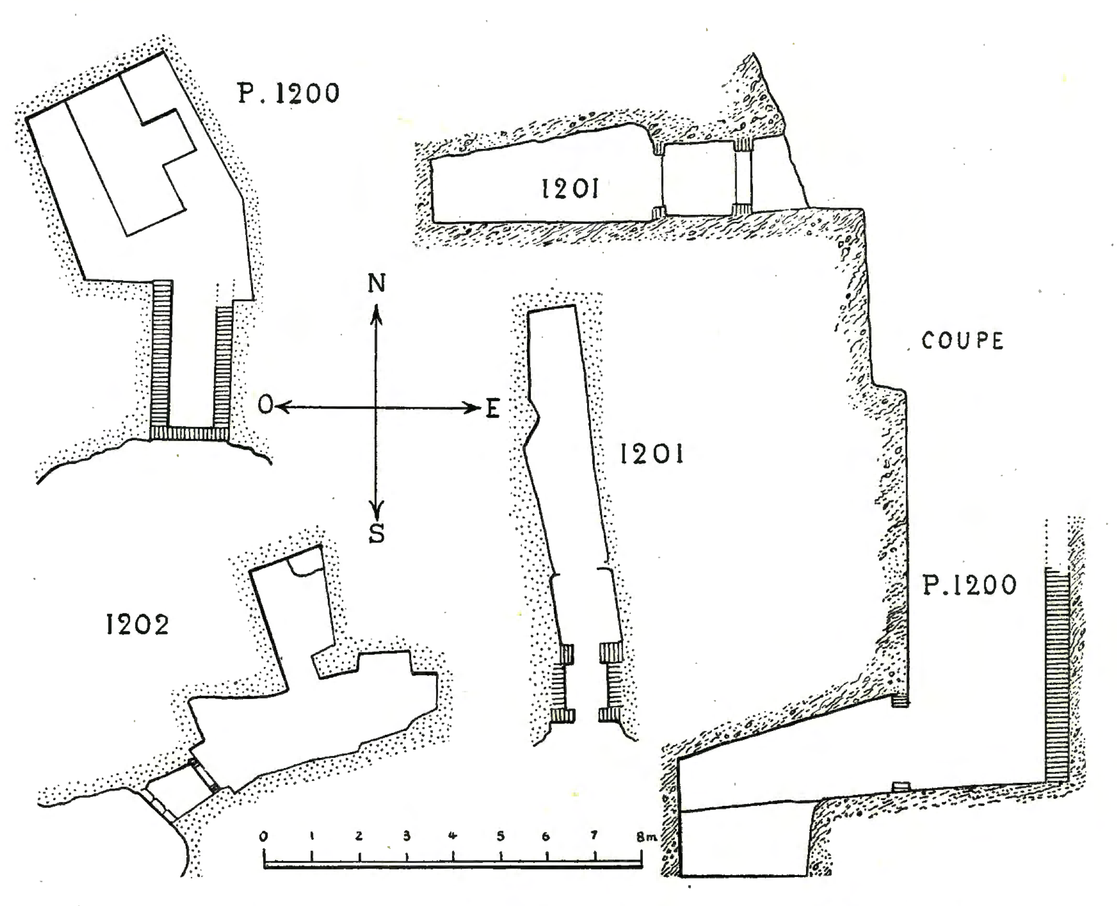


Fig. 45. — PLAN ET COUPE DE LA TOMBE N° 1200 DU VIZIR AMENEMHAT (Annexes n°s 1201, 1202).

gueur nord-sud, 1 m. 33 de largeur et 1 m. 60 de profondeur pour le logement d'un sarcophage. Un diverticule de cette fosse, s'amorce vers le milieu du côté est. Il n'a que 1 m. 15 de profondeur, et de o m. 65 à o m. 80 de largeur, et n'avait d'utilité que pour les manœuvres de descente et de pose du sarcophage.

OBJETS TROUVÉS.

1° Deux parois, tête et pied, d'un grand sarcophage en bois de sycomore, peint imitant le granit rose. Sur la face interne de ces parois sont creusées les cavités d'encastrement du couvercle bombé. Le type de ce sarcophage était celui d'une maison nubienne à toiture voûtée entre deux murs pignons rectangulaires. La hauteur des parois était de 1 m. 20, la largeur o m. 98, l'épaisseur o m. 11.

Un cadre d'inscription est peint en bleu foncé à l'extérieur de chaque paroi (fig. 46 et 47).

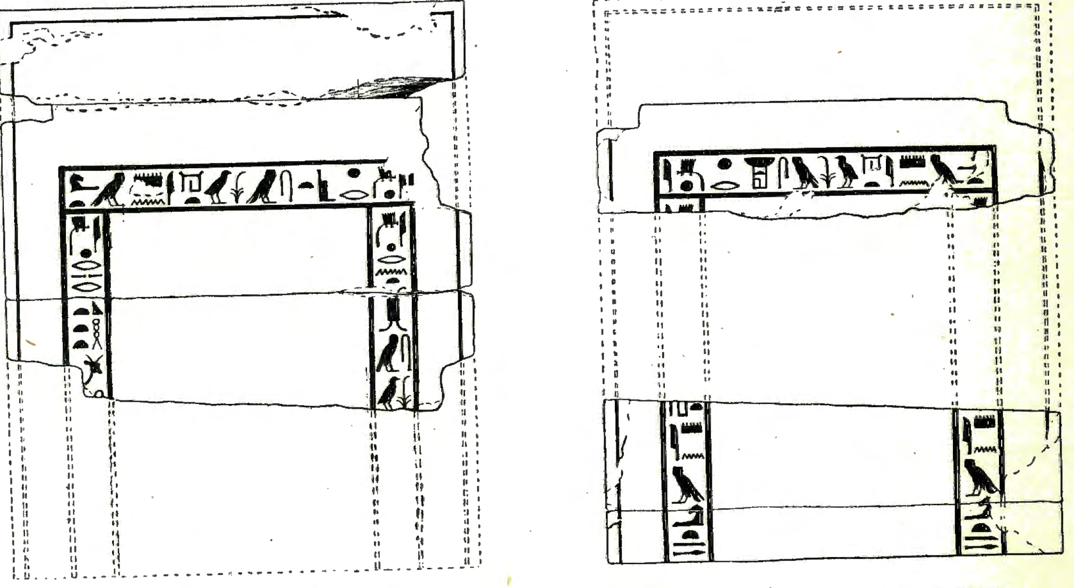


Fig. 46. — PAROIS DE TÊTE ET DE PIED DU SARCOPHAGE EN BOIS PEINT DU VIZIR AMENEMHAT, FACES EXTERNES (dessin de LÉON BRUYÈRE).

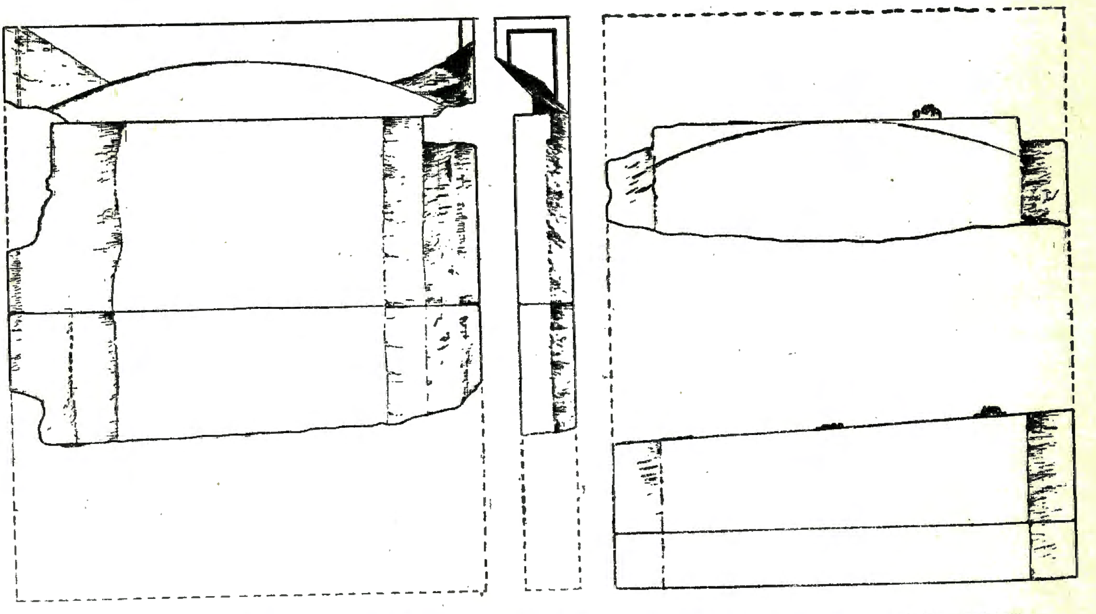


Fig. 47. — PAROIS DE TÊTE ET DE PIED DU SARCOPHAGE EN BOIS PEINT DU VIZIR AMENEMHAT, FACES INTERNES (dessin de LÉON BRUYÈRE).

Tête : A : [hieroglyphs] (Nephthys).

B : (gauche) : [hieroglyphs] (Ouadjit).

C : (droite) : [hieroglyphs] (Nekhebt).

Pied : A' : (Isis).

B' : (gauche) : (Neith).

C' : (droite) : (Selkit).

2° Un fragment de paroi de grand coffre à canopes, bois de sycomore peint, imitation bois veiné; déesse levant les bras en , chairs jaunes, *afnit* bleu; cadre d'inscriptions bleues (fig. 48).

A : — B : — C : .

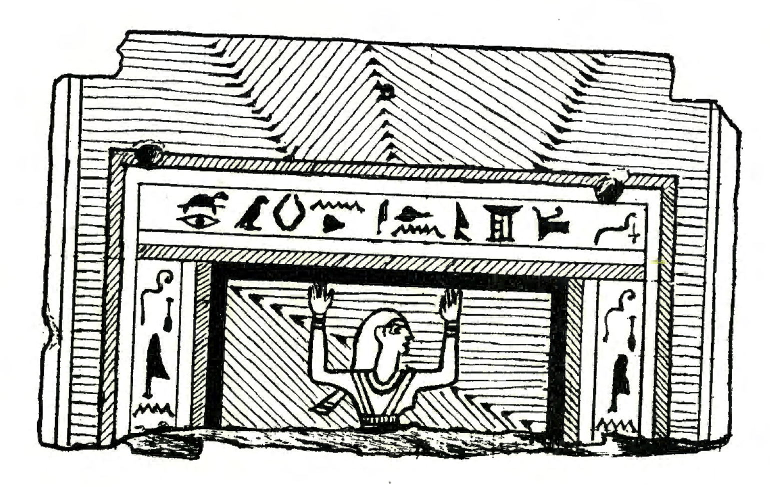


Fig. 48. — Paroi de coffre à canopes (dessin de Léon Bruyère).

3° Un fragment de cercueil rectangulaire, en bois de sycomore, peint à l'ocre rouge. Le nom de la déesse Selkit y est écrit. Sur le biseau de jointement un texte en hiéroglyphes cursifs est tracé à l'encre noire (fig. 49, n° 2).

4° Un bouchon de canope, bois de sycomore sculpté, stuqué, peint et verni. Tête humaine, hauteur o m. 14; visage noir, perruque bleue (fig. 49, n° 4).

5° Un fragment de cartonnage de momie, peinture mate, fond jaune citron. Texte bleu : (fig. 49, n° 1).

6° Un fragment de linteau de petit naos, calcaire gravé. Texte horizontal : (fig. 49, n° 3).

7° Tête et fragment de couvercle, en sycomore, d'un grand cercueil androïde, entièrement décapé par les pillards. Ce cercueil devait être tout doré.

8° fragment de boîte à canopes : planches passées au goudron brillant et percées de quatre trous ronds dans lesquels s'adapte exactement le bouchon de canope, décrit plus haut; diamètre o m. 11.

9° Une grande corbeille en vannerie.

10° Trois bouchons d'argile pour amphores, formes : cône, ménisque convexe.

11° Fragments de plusieurs cercueils androïdes du Nouvel Empire, avec texte en reliefs de barbotine, verni jaune, peinture polychrome.

12° Fragments de deux cercueils de basse époque, peinture mate, fond jaune, décors à personnages et inscriptions sans art, type commercial.

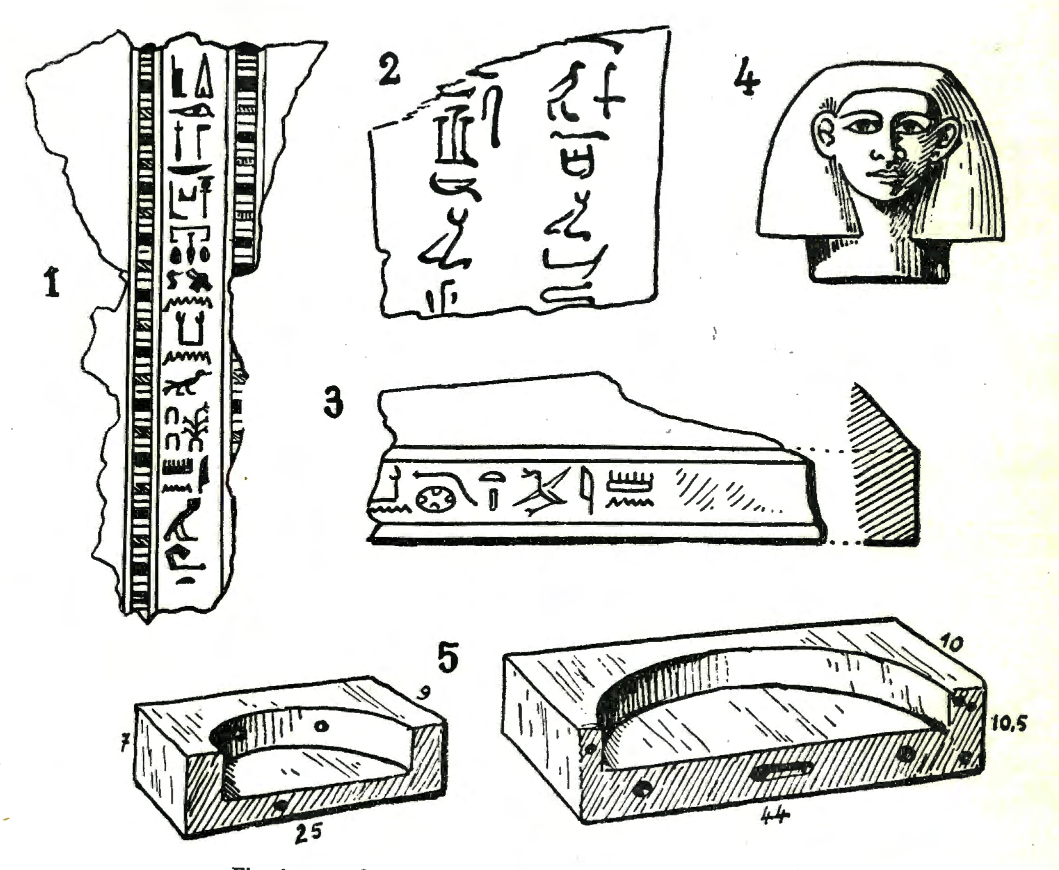


Fig. 49. — Objets trouvés dans la tombe du vizir Amenemhat.

13° Deux fragments d'un boomerang, en bois d'acacia.

14° Trois éléments de meuble? Bois épais de sycomore, avec un évidement demi-circulaire (fig. 49, n° 5).

15° Nombreuses planches de coffres, peinture blanche. Un des coffres était couvert d'un toit à deux versants.

16° Un torse de momie d'homme, âgé, épiderme blanc, bourrage de la cavité abdominale avec des linges fins; enveloppements de bandelettes fines bitumées.

Le type de tombe que présente le n° 1200 est unique jusqu'ici à Deir el Médineh et correspond au mode de sépulture du Moyen Empire. C'est donc une intéressante révélation de l'occupation ancienne du site.

Dans sa relation sur la trouvaille du tombeau de Kha (n° 8), le Prof. E. Schiaparelli prétendait bien que les premiers établissements funéraires remontaient à cette époque reculée; mais il ne citait aucune preuve à l'appui. Il est à croire, puisqu'il n'a

pas fouillé la tombe n° 1200, qu'il possédait d'autres indications que l'on connaîtra, peut-être, un jour, quand les résultats de ses deux campagnes d'exploration seront entièrement livrés au public. Peut-être connaissait-il des tombes du Moyen Empire, autres que celles qui, bien au nord du temple, s'ouvrent au sommet d'un chaînon près d'un ancien deir copte, à la limite nord de notre concession et non loin du cirque des premiers Mentouhotep.



Fig. 50. — Reste d'une construction funéraire située entre la tombe n° 5 de Neferabu et la tombe n° 1200 du vizir Amenemhat.
(Bloc rocheux décoré sur sa face ouest de quatre autels en haut-relief avec peintures jaunes et rouges sur fond blanc de style ramesside.)

La tombe n° 1200 semble donc bien être celle du vizir Amenemhat, qui portait les trois titres : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

Les titres : *Vizir* ou *Préfet de la ville* et *Grand des Dix du Sud* sont connus et fréquents au Moyen Empire.

Quant au titre : [hieroglyphs], *Maître de cérémonies du palais* (?), on ne connaît rien d'équivalent à la même époque; mais on trouve au Nouvel Empire, dans la tombe d'Amenemhat[1], le titre : [hieroglyphs], *Maître de cérémonies de la maison d'Amon*, ce qui est une coïncidence assez troublante.

Un seul vizir Amenemhat est identifié jusqu'ici au Moyen Empire[2]. Il gouverna à la fin de la XI[e] dynastie (2[e] année, 2[e] mois, du roi [hieroglyphs]) mais parmi les nombreux titres qu'il porte, n'existent ni [hieroglyphs] ni [hieroglyphs].

(1) A. Gardiner, *The tomb of Amenemhet*, p. 7; G. Lefebvre, *Inscriptions concernant les grands prêtres d'Amon Romê-Roÿ et Amenhotep*, p. 40 (*a*).

(2) A. Weill, *Die Viziere des pharaonen Reiches*.

TOMBE N° 215 D'AMENEMAPET.

Le numéro que porte cette tombe dans le *Topographical Catalogue*, de Gardiner et Weigall, indique bien que sa découverte est déjà ancienne. On ne connaissait d'elle qu'une petite chapelle appuyée contre le saillant de la falaise nord, et située à peu de distance du Temple. C'était une salle voûtée, de dimensions très restreintes, en grande partie reconstituée de nos jours, et fermée par une porte de fer, dans laquelle subsistent, par plaques, des éléments de fresques peintes sur stuc d'un travail fin et soigné datant de la XIX[e] dynastie.

On la voyait à peine, car elle était dissimulée derrière un haut tertre de déblais, que couronnait une hutte moderne de gardiens.

Il importait de déblayer ses abords pour deux raisons. D'abord elle se trouvait dans le secteur de travaux de la campagne et nous recherchons chaque année les éléments inconnus de toute tombe déjà connue par l'un de ses éléments. Connaissant la chapelle, nous devions voir si elle était complétée par une cour, un puits et un caveau. Ensuite, comme cette chapelle était celle d'un scribe Amenemapet, et que nous possédions depuis 1920 un caveau n° 265 du même personnage, dans la cour n° 7 de Ramès, il fallait se rendre compte du motif pour lequel ces deux éléments si éloignés l'un de l'autre appartenaient au même propriétaire. En un mot, le caveau n° 265 pouvait avoir eu une chapelle, aujourd'hui détruite au-dessus de son puits et la chapelle n° 215 pouvait avoir devant elle une cour contenant un autre puits et un autre caveau.

Nous avons d'autres exemples de personnages possédant plusieurs tombes complètes : Pashed, n[os] 3.326 et Ramès, n[os] 7.212.250. Il pouvait en être de même d'Amenemapet.

La fouille a démontré que la chapelle n° 215 n'avait qu'une cour, mais pas de caveau. Il semble donc prouvé que la chapelle n° 215 et sa cour complètent le caveau et le puits n° 265, pour ne former qu'une seule tombe. Nous n'avions jusqu'ici que la tombe n° 8 de Kha (XVIII[e] dynastie) qui fût dans ce cas.

Le scribe Amenemapet, du n° 215, porte les titres de : [hieroglyphs], [hieroglyphs] et il a pour épouse la [hieroglyphs] et pour fils [hieroglyphs]. Celui du n° 265 était [hieroglyphs] et avait pour épouse la [hieroglyphs]. Dans la tombe n° 356 d'Amenemouia nous avons trouvé en 1928, un fragment de cercueil, des couvercles de coffrets marqués [hieroglyphs], et une table d'offrandes portant ces noms : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs].

Or en 1920 la fouille du caveau n° 265 avait donné un petit cercueil d'*oushebtis* et un vase canope portant les noms et titres : [hieroglyphs] et [hieroglyphs][1], ce qui identifierait les deux Amenemapet du n° 356 et du n° 265.

(1) J'attire l'attention sur le titre de gardien et la situation de la chapelle n° 215 au milieu d'un groupe de chapelles votives; coïncidence analogue à celle de Meri Sekhmet le «*gardien*» et du téménos décrit plus haut. C'est peut-être le motif de la disjonction des éléments de la tombe d'Amenemapet.

Le groupe n° 6910, de Berlin, représente le et la surnommée . Les titres nombreux de l'époux sont :

Sa parenté y est indiquée ainsi : , — , — , — .

Nous retrouvons la même parenté sur les bas-reliefs nos 4 et 22 de Turin (Lieblein, nos 791 et 801) :

, — ,

et un montant de porte du même musée nous donne :

, — , — [(1)]

Ce dernier monument décèle l'existence de deux Amenemapet, appartenant à deux générations consécutives de la même famille. Si le premier est le scribe royal des tombes qui nous occupent, on peut trouver le second dans un des Amenemapet connus à Deir el Médineh et que mentionnent les monuments suivants :

Turin, stèle n° 307 (Lanzone, *Dizionario*, tav. CCCXLII) : , —

Turin, papyrus n° 49-10.12, travailleurs employés sur la rive droite :

Turin, stèle n° 8 (Lieblein, n° 820) : , — , —

Turin, stèles nos 311 et 60 : ; coffret funéraire : .

Turin, tables d'offrandes du : , — .

Turin, stèle n° 6 (Lieblein, nos 792-793) : , — , — .

Louvre, stèle de Mesou et Apoui : (d'Apoui).

Louvre, pyramidion : , — .

Louvre, *oushebti*, 2708 n° 1 : .

(1) Le Musée de Turin possède un grand linteau de porte, en calcaire gravé et peint, provenant probablement de la tombe n° 215, qui représente le couple Amenemapet-Houniro, adorant Amon et Harmakhis. Leur fils dans le rôle et le costume d'*Iounmoutef*, dont le nom a disparu, figure à côté, avec ce titre : .

Le Caire (Quibell, *Ramesseum*, pl. X, stèle) : , — .

Le Caire, stèle n° 41469 (cf. Legrain, *Annales du Service*, IX, p. 57).

Le Caire, ostracon n° 25280 : .

Annales du Service, X, p. 144; ostracon : .

Florence, ostracon (*Aeg. Zeitschrift*, 1880, p. 97) : .

Berlin, stèle n° 3422 : .

Oxford, Ashmoleum *oushebtis* (*Recueil de travaux*, 1895, p. 13) : (provenance douteuse).

Graffiti (Spiegelberg) : 1° , — , —

2° fils du

3° fils de

Londres, stèle n° 816 : .

Berlin, papyrus n° 10496 (année 21 de Ramsès III), mentionne Amenemapet.

De ces documents, si l'on rapproche la table d'offrandes de Turin, le pyramidion et la stèle Mesou-Apoui du Louvre, on obtient la filiation :

(←) (←)

Le rapprochement des stèles n° 8 de Turin, de celle du Caire (Ramesseum) et des graffiti de Spiegelberg, donne : (←) .

Enfin, le groupe n° 6910, de Berlin, et les bas-reliefs n° 4, 22, et le montant de porte de Turin, établissent la généalogie suivante :

} ← } ←

CHAPELLES VOTIVES.

N° 1222. — Située devant la cour n° 215 avec laquelle elle communique par une porte qui réserve l'accès de la tombe n° 215, elle est orientée face à l'est et comprend une cour, une grande salle voûtée en briques, décorée de peintures et une seconde salle avec plinthe blanchie. Les murs arasés à 0 m. 50 de hauteur laissent deviner quelques fresques dans les angles nord-est et sud-est de la première salle; mais il n'y a plus de traces du dispositif des naos. Les objets trouvés dans cette chapelle sont :

1° Un fragment de stèle, en calcaire gravé, sommet arrondi; hauteur 0 m. 08, largeur 0 m. 12. Dans le cintre était figuré un roi assis, face à droite, tenant le flagellum et la croix. Devant lui étaient des offrandes et des fleurs de lotus. Les cartouches établissent que ce roi était Ramsès II (fig. 51, n° 5).

2° Un éclat calcaire de bas-relief avec cartouche horizontal de Ramsès II.

3° Fragments de frontons cintrés de trois petites stèles calcaires : A. Disque solaire ailé, éventail et nom : (peut-être stèle à l'oie ou au bélier d'Amon)

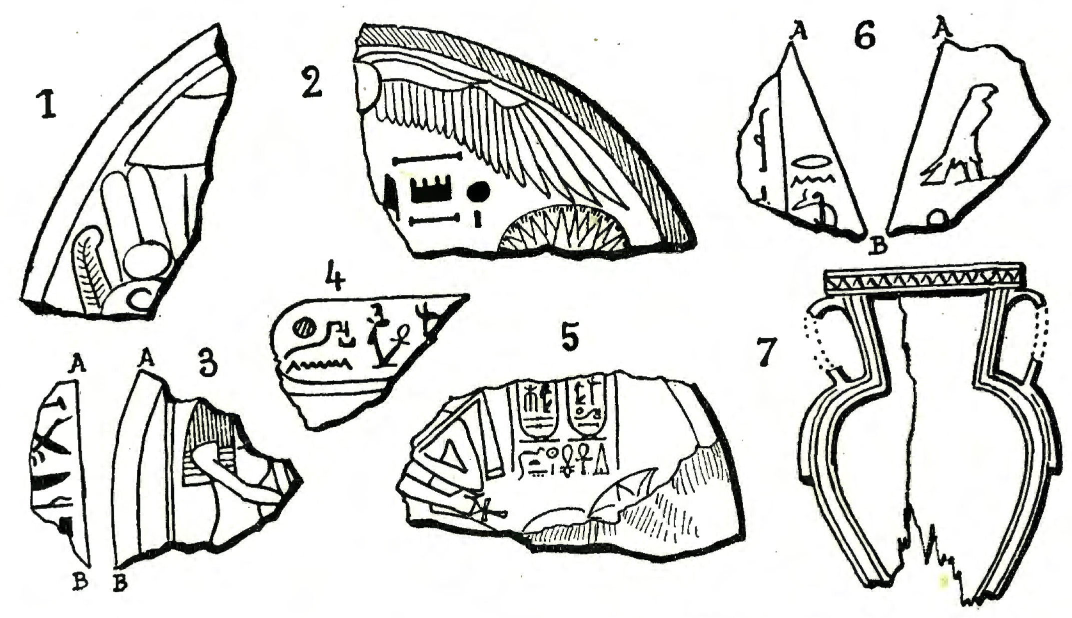


Fig. 51. — Fragments de stèles, pyramidion, cuiller à fard, de la tombe n° 215.

(fig. 51, n° 2). B. Disque ailé, éventail et tête de dieu faucon (fig. 51, n° 1). C. Déesse debout, face à droite (fig. 51, n° 3).

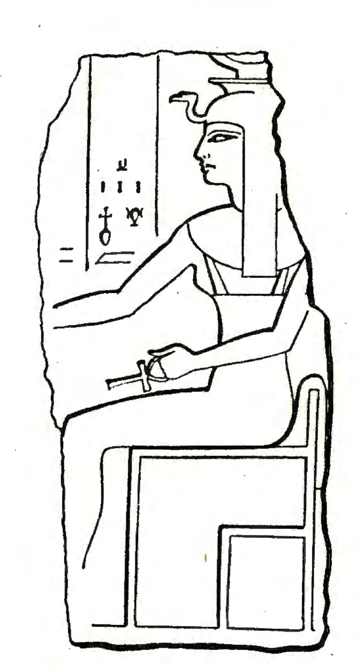


Fig. 52. — Fragment calcaire gravé, de la tombe n° 215.

4° Deux fragments de pyramidion calcaire, de la tombe n° 5; nom : (fig. 51, n° 6).

5° Une cuiller à encens, en ivoire, forme valve de moule marine.

6° Un fragment de bas-relief, calcaire; hauteur o m. 35, largeur o m. 16, épaisseur o m. 21, représentant une déesse assise, face à gauche, coiffée de la dépouille de vautour et du disque solaire entre les cornes de vache (fig. 52).

7° Une tête de bélier, en terre à modeler; hauteur o m. 06 (fig. 6, n° 5).

8° Une statuette en argile peinte; hauteur o m. 11; homme debout, bras collés au corps, jambes jointes, chairs rouges, pagne court blanc, *ousekh* jaune, perruque capsulaire noire avec serre tête jaune.

N° 1223. — Située sur le saillant oriental de la falaise nord, orientée face au sud-est, elle domine le temple ptolémaïque. Il n'en reste que le sanctuaire adossé au rocher, avec un naos central

orné de peintures jaunes sur fond blanc. Ces fresques représentent un roi ou un dieu assis, une déesse ou une reine assise, et un sycomore (fig. 54). C'est peut-être le couple Amenhotep Ier et Nefertari.



Fig. 53. — Fragment d'une stèle calcaire (acquise à la vente de la collection Bircher, au Caire) [1].

Des constructions adventives, logements ou sacristies, étaient édifiées à droite de cette chapelle.

Sur une courte plate-forme, surplombant la chapelle, se voit une ruine d'une salle de briques, et un mur de grosses dalles calcaires.

N° 1202. — Dominant la tombe n° 1200, une anfractuosité de la falaise a été aménagée pour servir de logis à quelque attaché aux chapelles votives ou à un cénobite copte. On y a trouvé :

1° Un fragment de mince planchette de bois avec texte incrusté en pâtes colorées : (*sic*).

2° Un pied de chaise (pied droit avant de lion).

3° Un grand ostracon, calcaire, avec une ligne d'hiératique en rouge.

4° Des fragments du cercueils, en bois peint et verni d'époque ramesside.

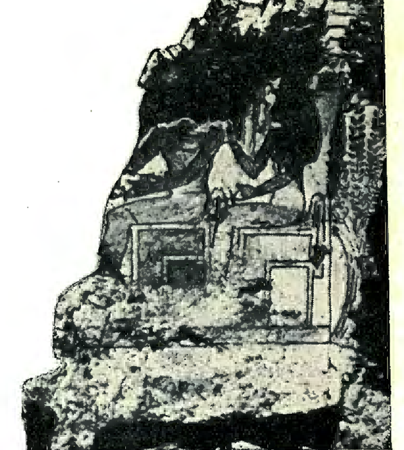


Fig. 54. — Fresque de la chapelle votive n° 1223.

(Les plans des chapelles nos 1222 et 1223 seront donnés dans un rapport suivant, lorsque la fouille de ce secteur sera terminée.)

[1] La figure 53 représente un fragment de stèle que nous croyons utile de publier comme tous les documents de Deir el Médineh que nous découvrons dans les collections privées. Un des personnages représentés est le sculpteur Apoui.

PROGRAMME POUR 1930.

En premier lieu, tout à fait au sud, il importe de nettoyer la limite méridionale de la nécropole afin de ne pas ensevelir, par des apports nouveaux de terre, des constructions que nous ne pourrions plus dégager par la suite. En cet endroit s'élève une petite pyramide de briques que nous devons restaurer pour conserver un exemple intéressant de mausolée ramesside et un pylône de pierres énormes qui constitue une énigme à résoudre.

En second lieu et accessoirement, continuation du déblaiement du secteur nord, entre le téménos dégagé cette année et le temple, depuis le pied de la falaise jusqu'aux fouilles italiennes des premières maisons du village.

Cela représente une masse assez considérable de terre à évacuer vers l'ouadi sud avec quelque chance de trouver, à un niveau relativement bas, des tombes et des maisons. Les Arabes nous ont toujours signalé qu'une tombe peinte, très belle, avait été vue dans cette région.

Si nous avons assez de temps après ce travail, nous commencerons à enlever la digue artificielle sur laquelle le Decauville roule depuis huit ans. Partant du nord pour aller jusqu'à l'ouadi sud, nous ferons disparaître ces déblais qui doivent recouvrir l'étage inférieur du cimetière et la lisière du village.

Il est probable que le nettoyage urgent et indispensable du secteur sud sera suffisant à remplir toute la saison de fouilles de 1930, et que les travaux dans le secteur nord devront être reportés à la campagne suivante.

INDEX

DES NOMS ET TITRES DE PARTICULIERS

RELEVÉS SUR LES TROUVAILLES DE 1929

INDEX DES NOMS ET TITRES DE PARTICULIERS RELEVÉS SUR LES TROUVAILLES DE 1929.

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titre indiqué sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté indiqués sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES AU PRÉSENT RAPPORT. (pages et figures).
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	Tombes nos 215, 265. Turin, stèle n° 9	44, 107.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	inconnue	Tombe n° 1200	103-104, fig. 45, 48.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	Index des *Rapports 1925* et *1926*	61.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de Ramsès III	Vallée des Reines, tombe n° 55	55.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs]	Caire : *ostraca;* Spiegelberg : *graffiti*	65.
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]), [hieroglyphs]	parent de [hieroglyphs]	Tombe n° 357, *oushebtis*	79.
[hieroglyphs]	inconnu	inconnu	n° 1190, *stèle*	40.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) de [hieroglyphs], ([hieroglyphs]) de [hieroglyphs]	Tombe n° 357	40, 74, fig. 14.
[hieroglyphs]	″	([hieroglyphs])	″	40.
[hieroglyphs] (peut-être [hieroglyphs])	inconnu.	([hieroglyphs]) parente de [hieroglyphs] et [hieroglyphs]	″	64.
[hieroglyphs] (var. [hieroglyphs])	[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) de [hieroglyphs], père du [hieroglyphs]	Graffiti Spiegelberg. *Rapport 1923-1924*, p. 47	61, 67.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs] de [hieroglyphs]	Turin, stèle n° 75, table d'offrandes. Berlin, stèle n° 1097, Graffiti Spiegelberg	69.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs] de [hieroglyphs], [hieroglyphs]	Caire : Porte de Sen Nedjem; Graffiti Spiegelberg, Cercueils des prêtres d'Amon : surnom du [hieroglyphs]	69.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	père de [hieroglyphs]	Tombe n° 323. *Rapport 1923-1924*	40, 59, 64, 70, fig. 8.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	inconnu	Tombe n° 1196 *oushebtis*, Cercueils des prêtres d'Amon	69, 88, 100.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	Tombe n° 10. *Rapport 1923-1924*	61.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	Tombe n° 322. *Rapport 1923-1924*	64.
[hieroglyphs]	inconnu.	inconnu	*stèle XVIIIe dynastie*	55, fig. 14.
[hieroglyphs]	([hieroglyphs])	([hieroglyphs]) de [hieroglyphs]	″	64.
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) [hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs]	Tombe n° 323. *Rapport 1923-1924*	56, 67, 84, fig. 38.
[hieroglyphs]	inconnu	inconnu	Tombe n° 1196, *oushebtis*	88, 100.
[hieroglyphs]	inconnu	inconnu	Tombe n° 1196, *oushebtis*	88, 100.

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titre indiqué sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté indiqués sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES AU PRÉSENT RAPPORT. (pages et figures).
[hieroglyphs]	inconnu	([hieroglyphs]) de X	Crypte n° 1190, *stèle*	40.
[hieroglyphs]	([hieroglyphs]) surnommé [hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs], père de [hieroglyphs], [hieroglyphs]	Chapelle n° 1190, Graffiti Spiegelberg, ostraca Londres n° 5625 et Carnarvon, Londres stèle n° 150	7, 12, 40, 42, 65, 66, fig. 16.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	Tombe n° 329, Moscou, porte de naos. Graffiti Spiegelberg	77, fig. 34.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])?	inconnu	([hieroglyphs]) du [hieroglyphs]	*Rapport 1923-1924*, p. 91, fig. 16	52, fig. 14.
[hieroglyphs]	inconnu	"	"	54.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils du [hieroglyphs] + [hieroglyphs]	Caire disque n° 51512. Berlin n°s 23077, 6908. Graffiti	fig. 14, n° 13.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	inconnu	inconnu (une [hieroglyphs] est femme de [hieroglyphs])	Tombe n° 357, *coffret*	77, fig. 34.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	époux de [hieroglyphs]	Tombe n° 5. Rennes, *stèle*	84, fig. 37, 38.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	Tombe n° 336	110.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]		Chapelle n° 1194	46.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs] (tombe n° 323), [hieroglyphs] (tombe n° 4)	épouse du [hieroglyphs] (323) du [hieroglyphs] (4)	Tombes n°s 4, 323	56, fig. 14.
[hieroglyphs]	probablement [hieroglyphs] (voir ce nom)	([hieroglyphs]), fils de [hieroglyphs]	Tombe n° 323	65.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs]	Graffiti Spiegelberg, Caire socle n° 46819, ostraca	47, 62.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs]	Tombe n° 357	70.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	père de [hieroglyphs], époux de [hieroglyphs]		61.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	épouse de [hieroglyphs]	Tombes n°s 219, 250, 323, 357, stèle n° 150, (Londres) et n° 12, (Neuchatel). *Rapport 1926*	78, fig. 34.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de Ramsès III?		
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	[hieroglyphs]	époux de [hieroglyphs]	Tombes n°s 267, 328	40, 64, fig. 14.
[hieroglyphs]	inconnu (un [hieroglyphs] est fils de [hieroglyphs])	fils de la [hieroglyphs]	*stèle XVIIIe dynastie*	44, 55, fig. 14, 17.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	fils de [hieroglyphs], époux de [hieroglyphs]	Tombe n° 339	64, 66.
[hieroglyphs] ([hieroglyphs])	inconnu	parente de [hieroglyphs]	Tombe n° 1196	79.
[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	inconnu	*cercueil*	32, fig. 11.

NOMS ET VARIANTES.	TITRES OU FONCTIONS (entre parenthèses, titre indiqué sur les trouvailles).	PARENTÉ CONNUE (entre parenthèses, titres de parenté indiqués sur les trouvailles).	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET TOPOGRAPHIQUES.	RÉFÉRENCES AU PRÉSENT RAPPORT. (pages et figures).
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	époux de [hiéroglyphes]	Tombe n° 1196	77, 78, fig. 34.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	Tombe n° 1196	52, 77, 79.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	époux de [hiéroglyphes], père de [hiéroglyphes]	Tombe n° 321, Amhurst, stèle n° 448	57, fig. 24.
[hiéroglyphes]	inconnu	inconnu	*oushebtis*	69.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	*Rapport 1923-1924*. Le Caire, statue n° 43576. Strasbourg, stèle n° 200	67.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes]	*Rapport 1923-1924*. Londres, stèle n° 818. Tombe n° 330	41, fig. 14.
[hiéroglyphes]	inconnu (voir le nom suivant).		Tombe n° 1196, *linge de momie*	87, fig. 40.
[hiéroglyphes]	inconnu	mère de [hiéroglyphes]	Tombe n° 250. *Rapport 1926*	61, 87.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) de nom détruit		55, fig. 14.
[hiéroglyphes]	(un [hiéroglyphes] est surnommé [hiéroglyphes] : Le Caire, vase n° 2779)	inconnu	*Rapports 1926, 1928*	54, fig. 9.
[hiéroglyphes] ([hiéroglyphes], [hiéroglyphes])	inconnu	([hiéroglyphes]) de [hiéroglyphes]	*Rapport 1923-1924*, p. 62, fig. 6. Graffiti Spiegelberg	64.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) de [hiéroglyphes], fille de [hiéroglyphes]	*Rapport 1922-1923*, tombe n° 290	64.
[hiéroglyphes]	inconnu	inconnu	Tombe n° 359. Lepsius, texte	
[hiéroglyphes]	inconnu	([hiéroglyphes]) de [hiéroglyphes]		55, fig. 14.
[hiéroglyphes] ([hiéroglyphes])	inconnu	inconnu	*Oushebtis*, tombe n° 1196. Cercueils des prêtres d'Amon. *Rapport 1926*	86, 88, 100, fig. 40.
[hiéroglyphes]	inconnu		Londres, stèle n° 144	41, 64, fig. 14.
[hiéroglyphes]	[hiéroglyphes]	([hiéroglyphes]) de [hiéroglyphes]	Tombe n° 322	64.
[hiéroglyphes] ([hiéroglyphes])	[hiéroglyphes]	fils de [hiéroglyphes] (Florence), de [hiéroglyphes] (Londres)	Tombe n° 357. Florence, stèle n° 1623. Londres, bassin n° 28	74, 76, 77.
* [hiéroglyphes] (* [hiéroglyphes])	inconnu	épouse de [hiéroglyphes] ([hiéroglyphes])	Tombes n°s 217, 335, 336. *Rapport 1924-1925*. Turin, stèles n°s 7357, 28	55.

TABLE DES MATIÈRES.

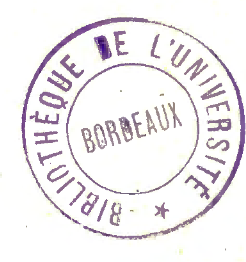
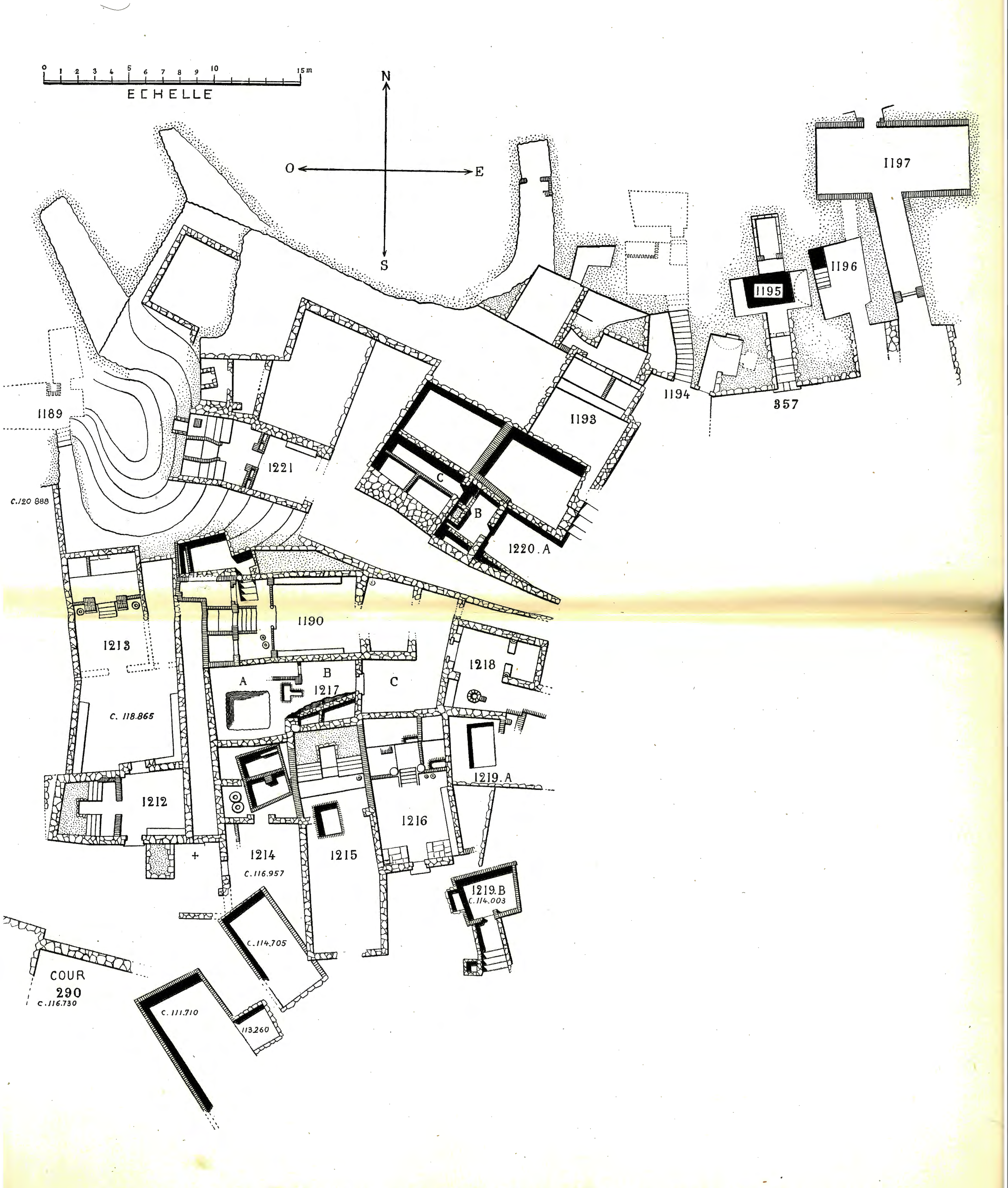


TABLE DES PLANCHES.





Chantier des fouilles de 1929. — Secteur de la falaise du nord. Téménos de chapelles votives.







Le chantier de fouilles de 1929, vues prises de la colline de l'ouest.





Les chapelles votives, vues prises de la falaise du nord.





Les chapelles votives. (En haut), vue prise de la tombe n° 1195. (En bas), vue prise du sud-est du téménos.





Les chapelles votives. Détails des chapelles nos 1215, 1216, 1221.





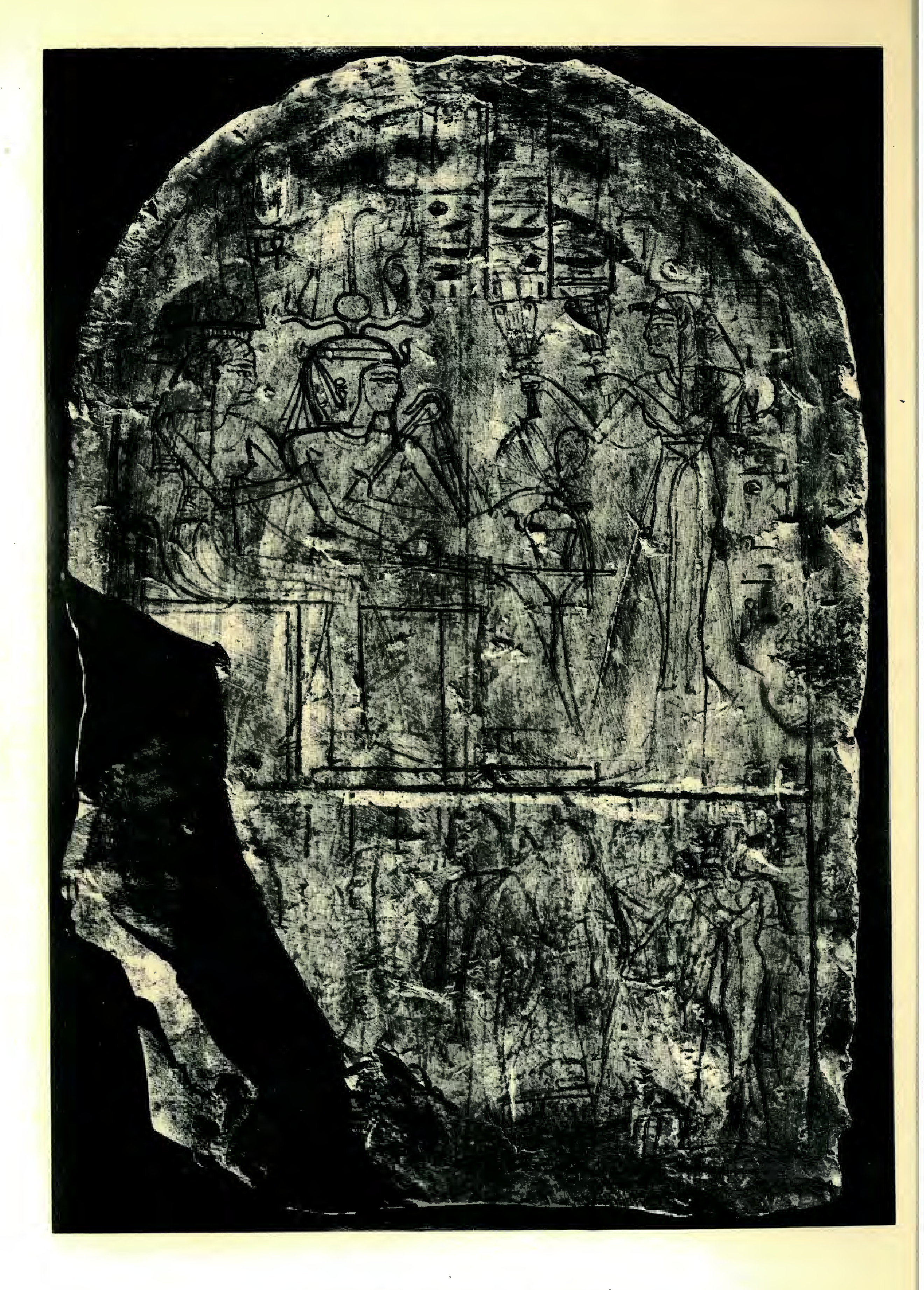
Les chapelles votives. Détails des chapelles nos 1190, 1217.





(En haut), détail des dépendances n° 1218.

(En bas), le chantier de 1929, vue prise de l'est sur la colline de Gournet Muréi.



Stèle en calcaire esquissée en rouge et noir.
Monument du culte d'Amenhotep Ier (crypte no 1190).

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, 37, Shareh El-Mounira.

A ALEXANDRIE : à la LIBRAIRIE J. HAZAN, ancienne librairie L. SCHULER, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER, 13, rue Jacob;

— chez FONTEMOING et Cie, E. DE BOCCARD, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez OTTO HARRASSOWITZ.